la Voix de l'Est

MERCREDI
15 FÉVRIER
2017

GRANBY | 82e ANNÉE, N° 200

lavoixdelest.ca

CANADIEN: JULIEN CHASSE À NOUVEAU THERRIEN

PAGE 31





PHOTO JANICK MAROIS

Line Cadorette, représentante des résidents

DE VIVES INQUIÉTUDES

Après avoir tenté d'allumer un incendie, une résidente est de retour au Domaine Vittie et Desjardins PAGE 3



Le maire Bonin distributeur de petits bonheurs

PAGE 2

Peine clémente pour un trafiquant de drogue

PAGE 4



#1 RE/MAX
*STATISTIQUES CENTRIS, FCIQ, CUMULATIF 2016
RE/MAX Impact C.L. - Agence immobilière
Licencié indépendant et autonome de RE/MAX Impact inc.
2603, avenue Sainte-Anne, St-Hyacinthe, J2S 5J4

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER
DE FAIRE AFFAIRE AVEC L'ÉQUIPE
CHRISTIAN LALUMIÈRE
Bur. : 450 771-7707 Cell. : 450 531-9595



christianlalumière.ca
courtier immobilier agréé
info@christianlalumiere.ca
RE/MAX

83¢ + tx
5136191

SOMMAIRE

affaires	14
arts et spectacles	7
carrières et professions	17
horoscope	20
jeux	27
loterie	19
nécrologie	24 à 26
observateur	29
opinions	10
petites annonces	22
sports	28
super grille	20

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

DISTRIBUTION DE ROSES PAR LE MAIRE DE GRANBY

Le début d'une tradition ?

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — S'il n'en tient qu'au maire Pascal Bonin, la distribution de roses auprès de la clientèle d'organismes communautaires pourrait bien être le début d'une nouvelle tradition à la Saint-Valentin à Granby.

C'est du moins ce que M. Bonin a avancé mardi, alors qu'il complétait la visite en fin d'avant-midi d'un des sept organismes ciblés. Ceux-ci, qui œuvrent auprès de gens seuls et plus vulnérables, ne sont pas identifiés, à la demande de la mairie, pour préserver la confidentialité des usagers.

« Le but, c'est d'aller voir les gens à qui on ne pense pas à la Saint-Valentin, des gens qui sont dans des situations pas faciles pour différentes raisons. (...) On va aller toucher le cœur des gens », avait récemment expliqué le maire.

Et ce dernier semble avoir réussi son pari, selon ce qu'a constaté *La Voix de l'Est*. L'ambiance a rapidement changé lorsque Pascal Bonin a fait son entrée, les bras chargés de bacs remplis de roses, dans le local d'un des organismes où étaient rassemblées des dizaines de personnes. Son arrivée a eu l'effet d'une surprise pour plusieurs. Le ton a monté, la bonne humeur s'est mise de la partie et les discussions se sont faites plus animées.

« C'est un beau geste. Ça montre que le maire est avec ses citoyens et ne les oublie pas. C'est bien apprécié », a affirmé un des usagers de l'organisme qui regagnait sa place, sa rose à la main.



Hommes, femmes, bénévoles, employés des organismes: tous ont eu droit à une fleur, parfois à deux bises, et à un brin de jasette avec le maire. — PHOTO ALAIN DION

ÉMOTIONS

Hommes, femmes, bénévoles, employés des organismes : tous ont eu droit à une fleur, parfois à deux bises, et à un brin de jasette avec le maire. Les nouveaux venus ne prenaient parfois même pas le temps d'enlever leur manteau pour aller à la rencontre de Pascal Bonin.

« C'est une belle attention parce que ce sont bien souvent des gens seuls. D'avoir ce petit plus là aujourd'hui, ça va leur faire un beau souvenir », a affirmé la directrice d'un des organismes.

Au total, Pascal Bonin a distribué quelque 250 roses dans sa grande tournée. La chef de division de la direction du service des ressources humaines et des communications à la Ville, Véronique Darveau, l'a accompagné pour l'occasion.

« Ça suscite beaucoup d'émotions », a laissé tomber le maire. « Si tu n'es pas connecté après une journée comme ça, tu ne le seras jamais. C'est un geste simple qui vient du fond du cœur », a-t-il repris.

Il y a deux ans, Granby avait attiré l'attention médiatique d'un peu partout au Québec en invitant les citoyens à rédiger de courts messages d'amour afin qu'ils soient diffusés sur les panneaux d'affichage numérique de la Ville. L'initiative avait été populaire, mais l'effet s'était estompé l'an dernier. D'où le souhait de revoir la formule et de cibler cette fois-ci des organismes, plutôt que l'ensemble de la population.

À voir les sourires au visage de ceux qui ont reçu une fleur mardi, la solitude s'est sûrement faite moins lourde pour un moment.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LINÉAMENT, *nom masculin*

Définition – [Soutenu] Chacun des traits élémentaires caractérisant, définissant la forme, l'aspect général d'un être, d'un objet. *Les linéaments d'une silhouette, d'un visage.* [Figuré] Trait à l'état d'ébauche, appelé à se développer. *Les premiers linéaments d'un projet.*

Étymologie – Du latin *lineamentum*, 'trait de plume'.

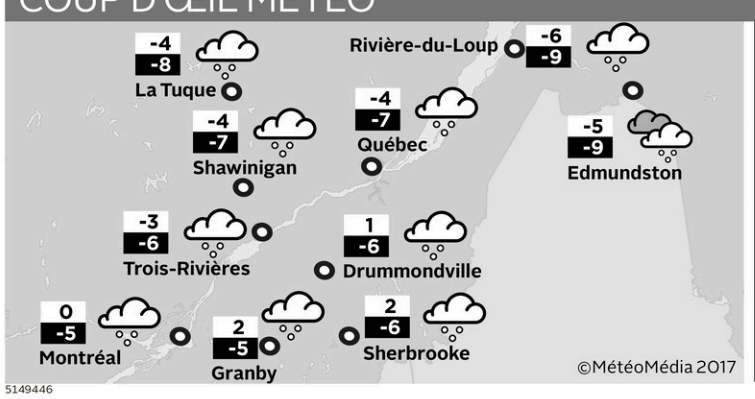
Anagramme – *manteline* : petit manteau féminin.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS — leSoleil · leDroit · leNouvelliste · laTribune · leQuotidien · leProgrès dimanche · laVoixdel'Est

5140823

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -3
Min. -8
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations : 70 %

Vendredi
Max. -5
Min. -13
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Samedi
Max. -1
Min. -2
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Dimanche
Max. 3
Min. -3
Ciel variable
Précipitations : 20 %

5149446

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Éclaircies	-6	-9
Bromont	Faib neige	2	-5
Chibougamau	Ave neige	-7	-12
East Angus	Neige	1	-7
Gaspé	Éclaircies	-5	-10
Gatineau	Faib neige	0	-5
Îles-de-la-Mad.	Variable	-3	-4
Joliette	Faib neige	-3	-6
La Grande	Ave neige	-6	-15
La Malbaie	Faib neige	-5	-8
Maniwaki	Faib neige	-2	-7
Rimouski	Variable	-6	-10
Saguenay	Ave neige	-6	-9
Saint Georges	Faib neige	-3	-9
Victoriaville	Faib neige	0	-7

LE SOLEIL

6h52 — 17h18
Durée du jour: 10h26

LA LUNE
Coucher : 9h13 — Lever : 22h26
18 fév. · 26 fév. · 5 mars · 12 mars

ALMANACH

Maximum hier	-3,0°
Minimum hier	-9,6°
Normale le jour	-3,6°
Normale la nuit	-13,3°
Record max	8,3°/1954
Record min	-32,0°/1987

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	28,2 mm
Ce mois-ci l'an dernier	28,8 mm
Cette saison	101,6 mm
La saison dernière	72,0 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

INCENDIAIRE AU DOMAINE VITTIE ET DESJARDINS DE GRANBY

«On aurait tous pu y passer»



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une résidente du Domaine Vittie et Desjardins qui a récemment tenté d'incendier l'établissement est de retour au CHSLD après un séjour en psychiatrie, semant la consternation et l'indignation chez plusieurs bénéficiaires.

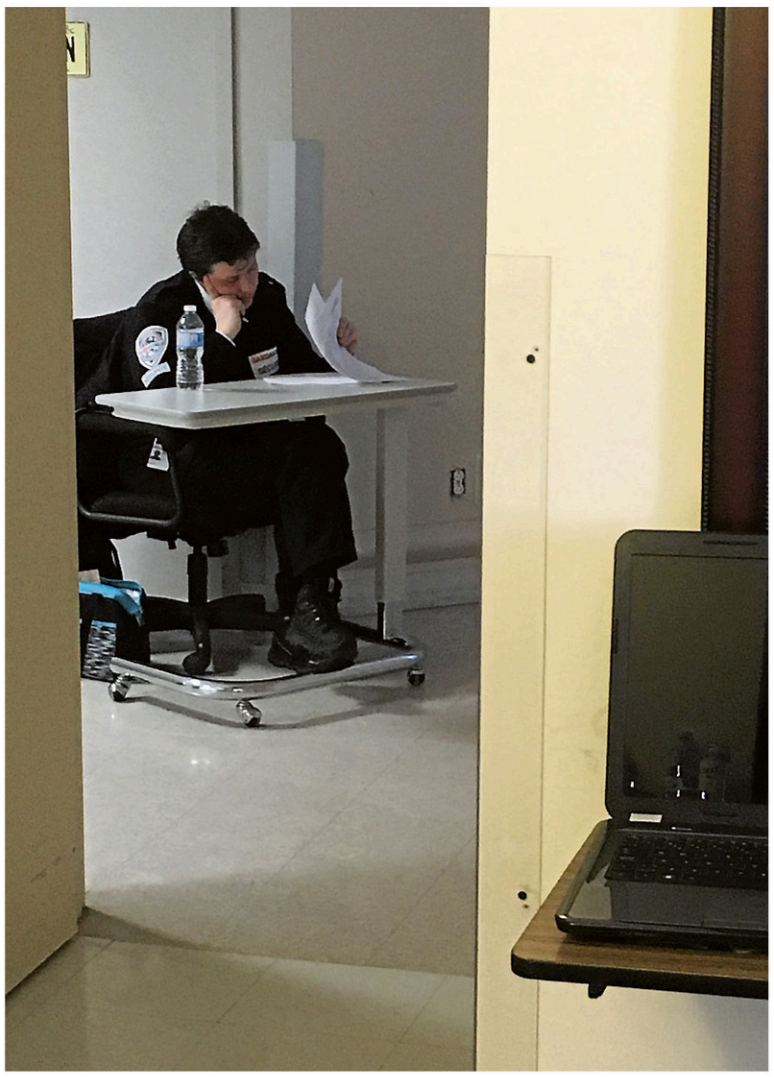
Line Cadorette habite au Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de la rue Dufferin à Granby. Pour la représentante des résidents, il est inconcevable que l'on réintègre la jeune incendiaire dans la vingtaine, dont nous tairons l'identité, au sein du même établissement.

« Je ne sais pas si elle a mis le feu pour se venger de quelque chose auprès de la direction de la résidence. Mais une chose est certaine, on aurait tous pu y passer, a-t-elle déploré. On dormait quand c'est arrivé. Ici, on est tous en fauteuil roulant. Je ne suis pas certaine qu'on aurait eu le temps de sortir de la bâtisse avant qu'elle flambe au complet. Est-ce qu'on va attendre qu'il y ait des morts avant de l'envoyer ailleurs, dans un endroit plus spécialisé ? »

Vérification faite auprès du service de police de Granby, les méfaits ont été perpétrés le 23 janvier, vers 23 h. « C'est arrivé dans le sous-sol de la résidence. Le feu a été mis dans un journal qui était dans une trappe aménagée pour le courrier dans la porte d'un local », a indiqué le porte-parole de l'organisation, Guy Rousseau.

Selon M^me^ Cadorette, c'est une employée du centre d'hébergement, se rendant compte de la situation, qui a rapidement éteint le feu.

La jeune femme a été appréhendée par les forces de l'ordre le lendemain. Elle a ensuite été conduite au poste de police. Au terme d'un interrogatoire, l'incendiaire a été libérée sous promesse de comparaître puis transportée à l'hôpital de Granby. « Elle devait être évaluée [en psychiatrie] et relocalisée dans un autre établissement », a mentionné M. Rousseau.



Un gardien était posté devant la chambre de la contrevenante, mardi.

SOUS SURVEILLANCE CONSTANTE

Selon nos informations, la jeune femme était de retour mardi au CHSLD granbyen. Ce qui a fait monter la tension d'un cran chez les autres résidents, clame Line Cadorette.



Line Cadorette, résidente au Domaine Vittie et Desjardins, déplore le retour d'une incendiaire au sein de l'établissement de la rue Dufferin.
— PHOTOS JANICK MAROIS

« C'est bien beau qu'on mette un gardien devant sa porte, mais il suffit d'un moment d'inattention pour qu'elle mette encore le feu, a-t-elle fait valoir.

« Est-ce qu'on va attendre qu'il y ait des morts avant de l'envoyer ailleurs, dans un endroit plus spécialisé ? »

— Line Cadorette, représentante des résidents

La direction [de l'établissement] nous a rencontrés il y a quelques jours pour nous dire qu'ils la reprennent. Les résidents, on ne voulait pas qu'elle revienne. On est tous inquiets pour notre sécurité. Mais notre opinion ne compte pas dans tout ça. »

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie, qui chapeaute notamment les centres d'hébergement de la région, a confirmé que la personne en question est désormais sous surveillance en tout temps à Vittie et Desjardins.

« Actuellement, on a pris toutes les précautions pour s'assurer que c'est bien sécuritaire de la ramener. On a mis en place, en plus, un plan d'encadrement qui va nous permettre de nous assurer que sa sécurité à elle est correcte et celle des autres aussi », a soutenu la responsable des communications au CIUSSS de l'Estrie, Annie-Andrée Émond. « On s'est assuré que les possibilités [de récidive de l'incendiaire] sont quasi inexistantes », a-t-elle renchéri.

2e édition de l'événement Contact À Faire

Encore 3 jours pour acheter votre billet !



CONFÉRENCE DE LOUIS MORISSETTE

+ Conférence « Montez au TOP» par Guy Bourgeois
+ Dîner tournant animé par Marie-Ève Dupré
+ Cocktail dînatoire

22 FÉVRIER 2017 • CENTRE DES CONGRÈS DE GRANBY

Inscrivez-vous à hotelcastel.ca • 450 378-9071

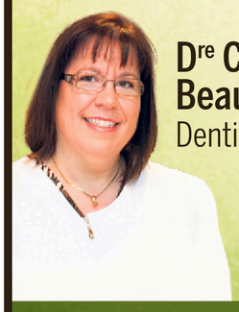
Soyez au bon endroit, au bon moment !

PARTENAIRES MÉDIATIQUES laVoixdel'Est M105

5131351

CLINIQUE DE SANTÉ
ET D'ESTHÉTIQUE DENTAIRE
Beauchemin

Nous voulons souhaiter la bienvenue au
Dre Rébecca Mossaad qui se joint à notre équipe
pour les services de chirurgie buccale.



Dre Caroline Beauchemin
Dentiste généraliste

Dre Rébecca Mossaad
Dentiste généraliste



450 378-8966 • 27, rue Elgin, suite 1, Granby

5126728

La Clef du Sommeil inc.

Saviez-vous qu'une femme sur deux souffre de l'apnée du sommeil?



Source: Franklin, K.A., et al., Sleep apnoea is a common occurence in females. Eur Respir J, 2012

www.laclefdusommeil.ca

3003, rue Brodeur Ouest,
St-Alphonse-de-Granby 450 991-3838
AUSSI DRUMMONDVILLE ET ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

5126723

#1 en accessoires de salle de bain et cuisine



Visitez notre salle de montre

Riobel

PLOMBERIE SABOURIN Ltée
632 Dufferin, Granby | 450 372-1138
www.plomberiesabourin.com

5128807



Rock Gazaille avait été arrêté à la suite d'une opération de l'Escouade régionale mixte de Granby. Des saisies ont eu lieu à son domicile de Granby, qui abritait une garderie en milieu familial. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

TRAFIC DE DROGUE À LA GARDERIE

Sentence modeste pour un fournisseur



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un juge de la Cour du Québec a convenu mardi de condamner un trafiquant de drogue à une peine moins sévère que ce qu'il impose généralement à ceux qui font le commerce de métamphétamines (*crystal meth*).

Comme Rock Gazaille n'est « pas un criminel d'habitude », qu'il trafiquait pour payer sa propre consommation, qu'il a une fille et s'occupe de son père malade, le juge Serge Champoux a opté pour une peine de 90 jours de prison. Le Granbyen de 42 ans devra purger cette peine les week-ends en plus d'effectuer 200 heures de travaux communautaires.

Il avait été arrêté à la suite d'une opération de l'Escouade régionale mixte de Granby en décembre 2014. M. Gazaille, qui agissait à titre de fournisseur dans la région de Granby, venait de conclure une transaction dans le stationnement d'un restaurant de la rue Principale.

FERMETURE

Pas moins de 480 comprimés de méthamphétamines, du cannabis et environ 1500 $ en argent comptant avaient été saisis sur sa personne, ses clients, sa voiture ainsi qu'à son domicile situé rue des Noyers à Granby. L'endroit abritait une garderie en milieu familial opérée par sa conjointe.

> Comme Rock Gazaille n'est « pas un criminel d'habitude », qu'il trafiquait pour payer sa propre consommation, qu'il a une fille et s'occupe de son père malade, le juge Serge Champoux a opté pour une peine de 90 jours de prison

Au moment de la perquisition, celle-ci disait ignorer tout du commerce illicite de son mari. La garderie a fermé ses portes depuis, indique France Aubry, directrice générale du bureau coordonnateur local du Centre de la petite enfance Familigarde.

Le juge Champoux a servi cet avertissement à celui qui travaille aussi comme mascotte et déneigeur. « Inutile de vous dire à quel point ces drogues font des ravages. Ceux qui choisissent de s'enrichir en profitant du désespoir d'autres personnes doivent être dénoncés. Les méthamphétamines sont une drogue nuisible et extrêmement abondante. »

COCAÏNE

Coïncidence, le dossier de M. Gazaille a été suivi de celui d'un autre homme accusé d'avoir fait le trafic de drogue à partir de son domicile, où sa conjointe opérait aussi une garderie en milieu familial. Natale Tursi, 57 ans, a plaidé coupable à l'accusation de possession de cocaïne.

Les policiers avaient saisi un peu moins de 63 g de cette drogue à son domicile de la rue Dumoulin, toujours à Granby. La défense a demandé à ce que son client soit évalué avant de recevoir sa sentence. M. Tursi doit donc revenir devant la cour en avril.

« Ce type d'accusation apporte des conséquences graves », a prévenu le juge Champoux.

PROCÈS DE SERGE CHOUINARD POUR AGRESSIONS SEXUELLES

Les présumées victimes témoignent

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les présumées victimes de Serge Chouinard, sur qui pèsent 19 accusations d'agression sexuelle, d'incitation et de contacts sexuels sur des mineures, ont entamé mardi leurs témoignages.



Selon les présumées victimes, Serge Chouinard n'hésitait pas à leur montrer des films pornos, des photos de son pénis ou à se masturber en leur présence. Il est présentement détenu dans un autre dossier. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

D'entrée de jeu, le Granbyen de 60 ans a été décrit comme un homme autoritaire et lubrique. Deux des cinq présumées victimes — qui l'ont connu il y a une vingtaine d'années — ont souligné qu'il aimait se promener nu sous sa robe de chambre en leur présence.

L'ex-livreur de courrier en aurait alors profité pour leur demander des attouchements et des fellations, en plus de les toucher lui-même aux seins et aux parties génitales. Des gestes auraient aussi eu lieu à bord d'une voiture. En quelques occasions, M. Chouinard aurait rejoint les jeunes filles dans leur lit, pendant qu'elles dormaient, pour commettre des actes répréhensibles.

MASTURBATION

De l'alcool et de la marijuana auraient fréquemment été offerts aux présumées victimes afin de les amadouer. L'accusé n'aurait pas non plus hésité à leur montrer des films pornos, des photos de son pénis ou à se masturber en leur présence.

« On trouvait ça presque drôle, a indiqué une des plaignantes, dont l'identité est protégée. C'était un vieux cochon qui se masturbait. » Il aurait essayé d'avoir une relation sexuelle complète avec au moins une des jeunes filles, mais sans succès.

Toutes avaient moins de 14 ans au moment des faits reprochés, qui se seraient déroulés à Granby, Ange-Gardien, Montréal, Montebello et Châteauguay. Serge Chouinard fait aussi face à une accusation de possession de drogue. Il a plaidé non coupable.

PORNO JUVÉNILE

Rondelet, portant des lunettes et des cheveux mi-longs attachés, il a assisté sans réagir aux témoignages livrés à la cour. L'accusé est détenu puisqu'il purge présentement une peine de neuf mois de prison pour possession de pornographie juvénile. Il a aussi été déclaré délinquant sexuel à perpétuité. Des milliers de documents illicites avaient été retrouvés dans son ordinateur en 2015.

C'est à la suite de la médiatisation de ce dossier que les présumées victimes d'agression sexuelle se sont manifestées aux policiers. Certaines auraient servi de sujet pour les documents saisis.

M. Chouinard est défendu par Me Nicolas Cossette tandis que Me Geneviève Crépeau représente le ministère public. Son procès reprend le 16 février devant le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec.

Les juristes de l'État poursuivent la grève

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Après avoir soupesé la possibilité de mettre fin à leur grève générale illimitée, les avocats et notaires à l'emploi du gouvernement du Québec ont finalement décidé, mardi, de la poursuivre. Ils ont voté à 63 % en ce sens, au cours de deux assemblées générales qui se sont tenues simultanément à Montréal et Québec.

Les quelque 1100 avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) ont entrepris leur débrayage le 24 octobre.

Leur détermination à poursuivre la grève paraît d'autant plus surprenante qu'ils n'ont plus d'indemnité de grève, le fonds ayant été épuisé. Mais avec un appui de 63 %, le vote a été visiblement difficile.

« Il faut comprendre le contexte : ça fait plusieurs semaines que nos membres sont sans indemnité, donc sans aucun revenu. Évidemment, c'est un contexte difficile pour savoir si on continue la grève. Nos membres ont quand même décidé de maintenir la pression contre le gouvernement. C'est quelque chose qui est très important, comme vote, dans le contexte », a commenté François Desroches-Lapointe, avocat et porte-parole de LANEQ, après l'annonce du résultat à Montréal.



Le ministre Pierre Moreau s'est dit déçu du résultat du vote. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Les assemblées ont duré plus de quatre heures. Les quelque 300 avocats réunis à Montréal et les quelque 500 réunis à Québec ont longuement étudié les dernières offres gouvernementales, également, et les ont rejetées à 96 %. Leur convention collective est échue depuis le 31 mars 2015.

Les membres de LANEQ réclament la parité avec leurs confrères, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales. Ils revendiquent également une reconnaissance de leur indépendance professionnelle à titre d'avocat.

LE MINISTRE MOREAU DÉÇU

À Québec, le président du Conseil du trésor, Pierre Moreau, a assuré que c'est exactement ce que le gouvernement leur offre : la parité avec les procureurs de la Couronne. Il s'est même dit prêt à aller présenter les offres gouvernementales en personne, avec tableaux à l'appui, lors d'une assemblée générale des membres de LANEQ.

Apprenant le résultat du vote en début de soirée, le ministre Moreau s'est dit déçu, mais prêt à ce que les négociations reprennent « en respectant le cadre financier que le gouvernement s'est fixé avec le front commun par respect et équité pour les 450 000 fonctionnaires qui ont signé une entente et pour les procureurs de la Couronne ».

Le ministre Moreau a assuré qu'il ne projetait pas de loi spéciale pour forcer leur retour au travail.

VOUS AVEZ ÉTÉ PLUSIEURS À LE REDEMANDER...
NOUS PROLONGEONS LA PROMO 88/88 jusqu'au 28 février.
Retrouvez LA FORME en
88 JOURS POUR 88 $
Incluant gym tout inclus, cours de groupe réguliers, racquetball et squash
AJOUTEZ 27$ POUR LE TENNIS. Frais de terrain en sus. Réservation 5 jours.
Les offres prennent fin le 28 février 2017.
PROMO FÉVRIER 2017
GYM MARDIS JEUDIS WEEK-ENDS APRÈS-MIDI*
COMPRENANT
GYM
Douches
Sauna infrarouge
Supervision d'un entraîneur en tout temps sur le plancher
à seulement 125 $ +tx pour un abonnement annuel
*Samedis et dimanches à partir de midi
INTERPLUS
575, rue Dufferin, Granby 450 375-2552
5151511

ANCIENNE GARDERIE LOULOU À MARIEVILLE

Nouveau revers pour l'ex-propriétaire

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

MARIEVILLE — Un autre épisode de la saga judiciaire impliquant Louise Poulin, qui était à la tête de l'ancienne Garderie Loulou, vient de se terminer. La juge Marie Gaudreau de la Cour supérieure a récemment rejeté la poursuite intentée par la demanderesse contre la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Dans sa décision, la juge a opposé une fin de non-recevoir aux arguments de la poursuite voulant que les représentants de la DPJ et d'organisations connexes aient « outrepassé leurs pouvoirs » en prévenant le ministère de la Famille du signalement de présumés sévices corporels de Louise Poulin envers un enfant de deux ans sous son autorité, en avril 2007. Le Centre jeunesse de la Montérégie et Sophie Fischer, qui faisait partie à ce moment de l'équipe des mandats spéciaux à la DPJ, étaient également intimés. « Le Tribunal conclut que Madame Fischer a agi conformément aux règles de l'art et selon la Loi. (...) Aucune intention de nuire ne caractérise le comportement des défendeurs et aucun acte de mauvaise foi n'a été commis », peut-on lire dans le document de 33 pages, dont *La Voix de l'Est* a obtenu copie.

Louise Poulin réclamait 300 000 $ pour l'ensemble des intimés. « Essentiellement [les demanderesses] tiennent les défendeurs responsables de la décision du Ministère de procéder au non-renouvellement du permis de la Garderie. » Ce qu'a réfuté la juge Gaudreau. « La preuve ne permet pas de conclure que la conduite de la DPJ est la cause de la fermeture forcée de la Garderie », a-t-elle réitéré, s'appuyant sur un précédent verdict dans le dossier. Notons que le ministère de la Famille avait retiré à la garderie de Marieville son droit d'opérer en 2007, en 2009 puis en 2012. L'entreprise n'a pas rouvert ses portes à ce jour.

Durant son témoignage, M^me^ Poulin a entre autres reproché à Sophie Fischer « de ne pas avoir questionné davantage les parents sur la date de la photo prise des bleus de leur enfant [puis] de ne pas avoir tenu compte de l'opinion du chiropraticien consulté par l'enfant et d'avoir reçu un signalement une semaine après les événements, soit le 23 avril 2007 », stipule le jugement. « Il n'en demeure pas moins que des témoins ont vu les gestes posés par Madame Poulin et que l'enfant avait rapporté que la blessure avait été causée par [elle]. Madame Fischer n'est pas tenue de rencontrer l'abuseur [sic], elle a regardé attentivement le contenu du signalement. Elle l'a dit, elle n'a senti aucune pression. Certes, ses notes ne sont pas parfaites, mais elle a considéré l'ensemble du dossier », a soutenu la magistrate.

LONGUE HALEINE

M^me^ Poulin avait eu gain de cause en avril 2016 devant les tribunaux. Le juge de la Cour supérieure, Louis-Paul Cullen, lui avait alors donné raison. Cinq ex-employées ont dû lui verser 68 800 $ pour atteinte à sa réputation et à celle de son entreprise pour avoir déposé des plaintes basées sur des propos non fondés. En janvier 2015, la propriétaire de la garderie avait également remporté son bras de fer judiciaire contre Julie Lavigne, une ancienne employée et ex-amie de cœur de son conjoint. Celle-ci avait dû lui verser 45 000 $ pour des motifs similaires.

La Garderie Loulou a néanmoins essuyé un revers en décembre 2015, quand la Cour du Québec l'a condamnée à payer près de 5000 $ à la Commission des normes du travail. Ce verdict découle du fait que l'ex-dirigeante de l'entreprise avait omis d'émettre des avis de cessation d'emploi à deux salariées après la fermeture de la garderie en 2012. Pas question toutefois pour M^me^ Poulin de baisser les bras.

« Il faut que le Ministère accepte de réémettre un permis et ça, écoute, ça serait un très beau cadeau. Mais je ne m'y attends pas, parce que depuis le début, il est de mauvaise foi dans mon dossier, avait-elle indiqué en entrevue en avril dernier. (...) C'est clair que nous, on ne laissera pas les choses aller comme ça. Moi, je vais me battre jusqu'au bout pour retrouver ma vie qu'ils m'ont volée. »

Louise Poulin n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*.



L'ancienne propriétaire de la Garderie Loulou, Louise Poulin, a été déboutée en Cour supérieure dans sa poursuite contre la DPJ. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



5147113

CANAL SUTTON

La radio web qui ne se prend pas au sérieux

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

SUTTON — La municipalité de Sutton n'est pas très grande, mais elle compte assez de passionnés de musique pour avoir sa propre radio Web. Bien que Canal Sutton soit en ondes depuis plus d'un an, ses artisans en feront le lancement officiel cette semaine à Sutton. Mieux vaut tard que jamais!

La soirée, qu'on promet dansante, se tiendra le samedi 18 février à la salle Alec et Gérard Pelletier en présence du fondateur Sylvain Duplaix et de ses complices Frédéric Chouinard, Julie Blondin, Nicolas Gauthier, Simon Goulet, Catherine Lalonde et Éric St-Amour. « Tous les styles de musique y seront. Et on ne passera que des vinyles! Car on adore tous ce support. On aura aussi un coup de main de la NASA: l'animation visuelle sera des images de la Terre prises par satellite! »

L'ouverture du microphone de Canal Sutton a eu lieu en novembre 2015. Lors de cette première, Sylvain Duplaix avait partagé sa passion pour le Krautrock allemand des années 70.

The Stranglers, Frank Zappa, reggae, musique de Noël, métal, musique ambiante... On touche à bien des genres sur les ondes de Canal Sutton. En fait, les animateurs se font plaisir, tout simplement, en sortant des sentiers mille fois battus.

« Je voulais montrer aux gens que la musique moins *mainstream* n'est pas nécessairement inaccessible. On ne fait pas jouer Adele à Canal Sutton », indique M. Duplaix, fan invétéré de musique et résidant de Sutton depuis 2014.

Sans prétention, lui et sa bande enregistrent leurs émissions d'environ une heure et demie « entre amis, devant un bon feu, avec une bonne bière et de la bonne musique ». C'est-à-dire directement chez l'un ou l'autre des animateurs. « C'est tellement convivial ainsi! », fait-il remarquer.

Ce dernier aura à s'absenter de Sutton prochainement, mais il assure que Canal Sutton poursuivra sa mission. Il se permet même de rêver que la radio Web — écoutée jusqu'à Los Angeles et Tahiti! — étoffera sa programmation en jasant aussi de bouffe, de vin et des gens de Brome-Missisquoi.

Jusqu'à maintenant, Canal Sutton a maintenu un rythme de diffusion presque mensuel, malgré une longue pause l'été dernier.

Et la prochaine émission? « On a préparé une *playlist* anti-Trump! On devrait pouvoir diffuser bientôt », lance M. Duplaix.

On peut syntoniser Canal Sutton gratuitement en se rendant à l'adresse https://canalsutton.wordpress.com.

NOUVELLES HUMORISTIQUES

À travers la programmation de Canal Sutton se glissent périodiquement les bulletins de nouvelles ludiques de Denis Lord. À ce jour, neuf ont été mis en ligne et un autre le sera prochainement. « Et j'ai des notes pour en faire d'autres », assure M. Lord.

Diffusées environ une fois par mois, ces capsules s'appuient souvent sur des faits réels — et locaux —, interprétés à la sauce Lord. « On le fait sérieusement, mais c'est un peu du délire. L'humour absurde prédomine, mais avec un message... Il y a quand même une recherche de rigueur. »

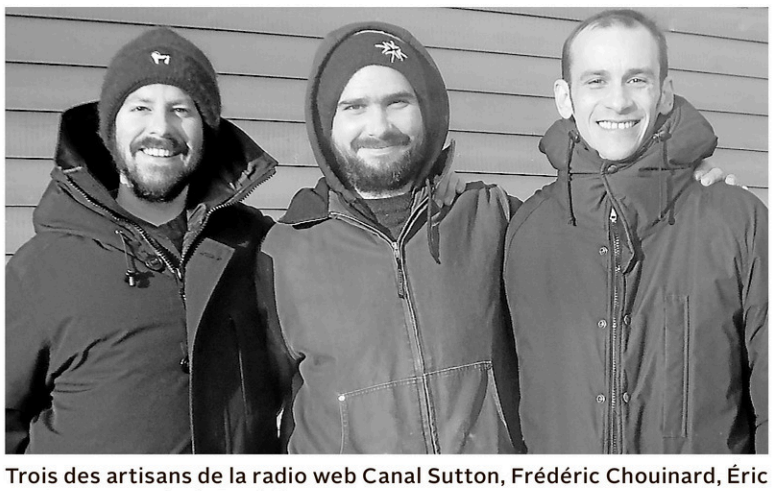
On sent néanmoins que le journaliste pigiste s'éclate. Non seulement il rédige les textes et s'occupe de la production des bulletins Actualités Sutton, mais il fait également la narration, prêtant sa voix à divers personnages. Sa fidèle collaboratrice, Ninon Sioui (!), intervient régulièrement à titre de reporter sur le terrain.

« Des enfants ont déjà participé aux bulletins, le maire de Sutton, Louis Dandenault, aussi. J'aimerais bien que plus de gens collaborent », dit-il.

Denis Lord profitera d'ailleurs de la soirée de lancement de Canal Sutton pour présenter sa plus récente création.

Les bulletins, qui durent entre quatre et six minutes, sont aussi diffusés sur https://soundcloud.com/denis-lord-426286857/sets/actualitessutton.

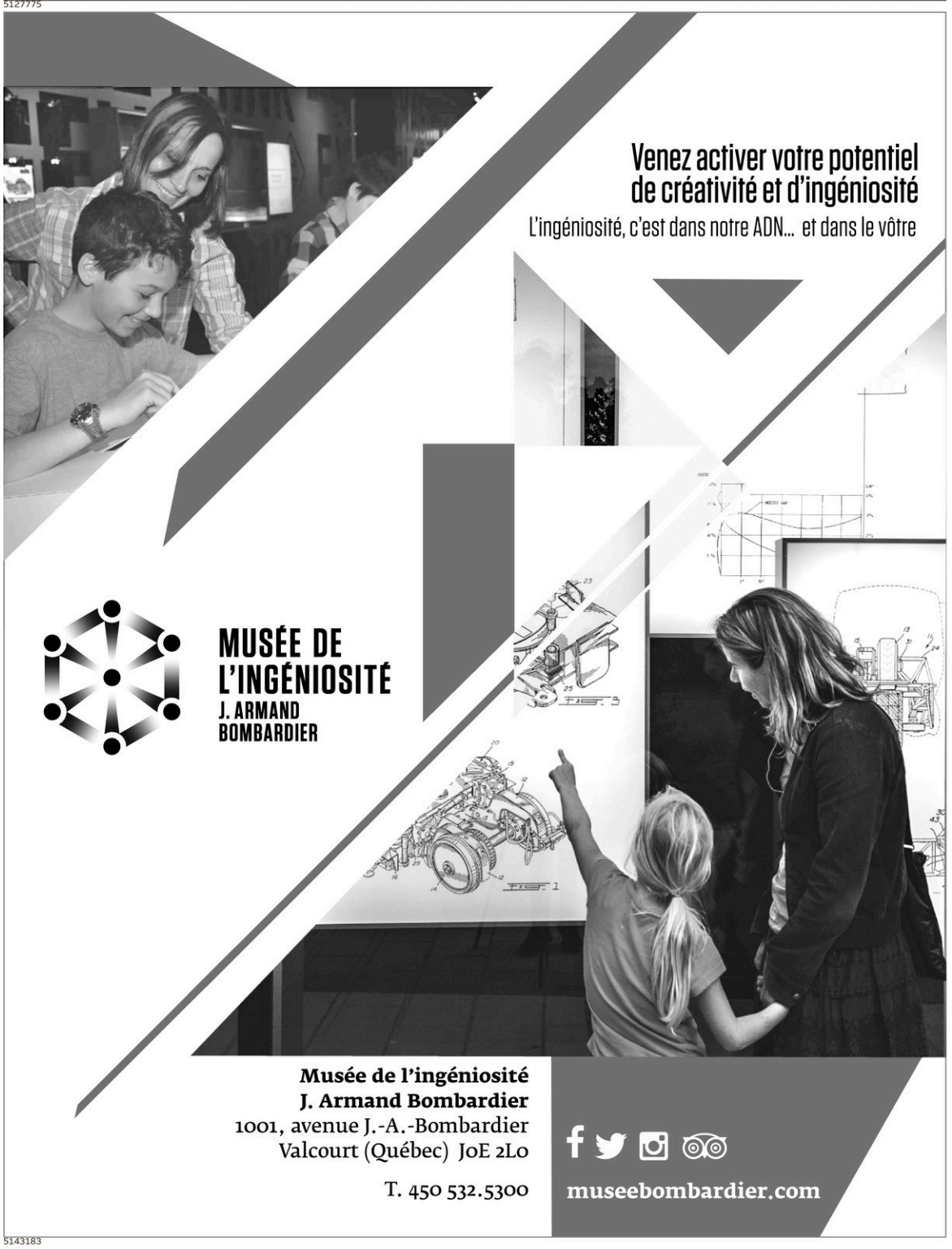
La soirée de lancement, à laquelle le grand public est convié, débute à 20 h, mais les portes ouvrent à 19 h 15.



Trois des artisans de la radio web Canal Sutton, Frédéric Chouinard, Éric St-Amour et Sylvain Duplaix. — PHOTO FOURNIE



5127775



5143183

POURSUIVIE POUR PRÈS D'UN DEMI-MILLION $

Aucun fonds d'urgence pour Stukely-Sud



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

STUKELY-SUD — Advenant une défaite dans le litige qui l'oppose à Mini Excavations G.A.L. Inc., la municipalité de Stukely-Sud n'aurait aucune provision pour payer les dommages réclamés par l'entreprise bromoise, a-t-on appris lundi soir à la séance régulière du conseil.

Rappelons que la municipalité est poursuivie pour des centaines de milliers de dollars par Mini Excavation G.A.L. Inc. pour avoir résilié « abusivement » un contrat d'entretien et de déneigement de ses chemins en 2013, après avoir fait preuve de « mauvaise foi » dès les balbutiements du dossier, l'année précédente.

Dans leur requête, les demandeurs allèguent entre autres que la municipalité a tenté de les pénaliser en leur mentionnant que le zonage ne leur permettait pas d'entreposer leurs équipements et l'abrasif nécessaire au déneigement sur le territoire de la municipalité, sauf à l'immeuble occupé par le seul autre soumissionnaire à ce contrat, à l'époque, Normand Jeanson Excavation inc.

En août dernier, Stukely-Sud avait refusé deux offres d'entente à l'amiable. Après avoir entendu la cause en octobre, le juge Sylvain Provencher avait annoncé qu'il rendrait son verdict d'ici la fin de 2016.

INQUIÉTUDES

Or, le jugement tarde toujours à être livré, et des citoyens sont inquiets de son issue. L'un d'eux, ayant assisté à toutes les journées d'audience allouées à la cause et doutant des chances de la municipalité de l'emporter, a fortement insisté auprès des élus, réunis en séance ordinaire lundi soir, pour savoir s'ils étaient parés à toute éventualité.

« A-t-on pensé à se faire une provision au cas où on perdrait ? » a-t-il demandé.

« Non, on n'a aucune réserve en fonction du procès », a laconiquement répondu le maire Eutiquio Alvarez.

Une réponse qui n'a visiblement pas satisfait le citoyen, qui a alors réitéré l'importance de se préparer au pire, étant donné que Stukely-Sud gère un budget annuel de 1,5 million de dollars. L'impact d'une décision défavorable serait catastrophique sur les comptes de taxes des contribuables, a-t-il souligné.

« On est au bâton pour 479 000 $, a-t-il martelé. A-t-on un plan ? Ça serait le temps d'en faire un. Ça va changer nos vies, même si on n'avait qu'à payer la moitié de la somme. »

« Il aurait peut-être fallu y réfléchir avant que des conseillers à cette table autorisent la poursuite en brisant le contrat », a poursuivi le

GROUPE
GUY ST-LOUIS
NOUS AVONS LA VOITURE POUR VOUS

SUBARU OUTBACK 2015
Manuel, 46 346 km
60586A
25 488$



KIA RONDO EX 2011
Auto, 80 232 km
60120B
9 988$



HONDA CR-V EX 2012
Auto, 94 050 km
N6307A
16 988$



TOYOTA YARIS 2016
Auto, 7 977 km
60490A
15 888$



CHRYSLER 200 LX 2014
Auto, 52 350 km
60354A
10 988$



INFINITI Q50 HYBRIDE 2014
Auto, 75 987 km
PN099
32 888$



RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE
5148937

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

« La Haute-Yamaska aura une voix »



ANTOINE LACROIX
antoine.lacroix@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le coordonnateur du Groupe actions solutions pauvreté (GASP), Nicolas Luppens, était de passage mardi à Ottawa pour déposer un mémoire devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Il a du même coup offert son expertise et a exposé les attentes du GASP dans le cadre des consultations publiques — sous forme de panel — liées aux interventions nationales en matière de lutte contre la pauvreté.

Le mémoire de neuf pages demande que soit élaborée une politique de lutte contre la pauvreté afin que le Canada se dote d'une vision globale à long terme et reconnaissant les droits fondamentaux des plus démunis. Le GASP s'attend à ce que cette démarche consultative démontre « la nécessité pour le Canada de se doter d'une stratégie ambitieuse de lutte contre la pauvreté ».

Le GASP a émis de nombreuses recommandations dans son mémoire, comme rehausser le revenu des personnes vivant seules, bonifier la Stratégie de partenariats de lutte à l'itinérance et en garantir le maintien après mars 2018, développer une stratégie visant à combattre l'insécurité alimentaire avec des ressources et rehausser les revenus de l'État en s'attaquant aux évasions fiscales tout en imposant davantage les grandes entreprises et les plus riches.

« C'est un honneur pour moi de représenter le GASP à cette occasion. La Haute-Yamaska aura une voix dans cette étude. La démarche du plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) du gouvernement provincial que notre organisme a coordonné localement de 2013 à 2016 a été riche en apprentissages. Nous souhaitons rapporter nos préoccupations et nos attentes à Ottawa. Nous souhaitons, par exemple, que la future stratégie soit assez flexible pour permettre aux localités de recevoir du financement pour des interventions correspondant à leurs priorités », fait valoir M. Luppens dans un communiqué.

Nicolas Luppens a rappelé également les attentes en matière de logements sociaux à Granby. Le besoin y est évalué à 300 unités supplémentaires. « 343 personnes (juin 2015) sont toujours sur la liste d'attente de l'OMH de Granby et [...] avec une proportion de 5 logements sociaux par 1000 habitants, Granby se positionne 20e et dernière par rapport à 19 autres villes de taille similaire au Québec », peut-on lire dans le rapport.



Le coordonnateur du Groupe actions solutions pauvreté, Nicolas Luppens.
— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

citoyen, faisant soupirer d'exaspération et rouler des yeux les individus concernés.

« Vous regardez ça de façon négative, a rétorqué calmement le maire Alvarez. Vous faites le procès de G.A.L. C'est le juge qui va décider. »

« SCÉNARIO NOIR »

L'élu, entré en poste en novembre dernier, a qualifié de « scénario noir » les questions du citoyen peu après la séance du conseil. M. Alvarez est d'ailleurs plutôt optimiste quant à la suite des choses. Pour lui, rien n'est joué tant que le juge Provencher n'aura pas rendu sa décision.

« Le juge peut trancher en faveur de G.A.L., mais il peut aussi trancher en faveur de la municipalité. On prendra une solution par rapport aux faits », avance celui ayant lui-même connu de nombreux problèmes avec le déneigement effectué par l'entreprise au cours de la courte période où elle avait été mandatée par la municipalité.

Par ailleurs, Mini Excavation G.A.L. a aussi ses torts dans le litige, laisse entendre le maire Alvarez. « G.A.L. n'est pas aussi victime qu'elle a bien voulu paraître durant le procès. Ils (les entrepreneurs) ne sont pas blancs comme neige », dit-il, sans faire de mauvais jeu de mots.

Aucune somme n'a été prévue dans le plus récent budget pour faire face à cette éventualité. Par courriel, nous avons demandé à la direction générale si les assurances contractées par la municipalité couvraient les dommages en cas de défaite judiciaire. Mardi soir, la réponse se faisait toujours attendre.



Un citoyen doutant des chances de la municipalité de l'emporter contre Mini Excavation G.A.L. Inc. a fortement insisté auprès des élus, réunis en séance ordinaire lundi soir, pour savoir si la municipalité était parée à toute éventualité. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

ET ENCORE PLUS CHEZ
COWANSVILLE OCCASION

SUZUKI SX4 2010
Auto, 126 895 km
N4002A
5 888$



FORD EXPLORER SPORT TRAC 2010
Auto, 108 104 km
M6343A
23 888$



MAZDA CX-5 GT 2016
Auto, 17 997 km
M6004
32 888$



NISSAN LEAF SL 2015
Auto, 41 134 km
N6261A
23 488$



MAZDA 3 2015
Auto, 36 415 km
M6373B
14 888$



JEEP COMPASS NORTH 2010
Auto, 108 267 km
M6431A
5 888$



450 263-8888 COWANSVILLEOCCASION.COM

Cure de jouvence dans les Dooly's du Québec

Le Soleil

La division Dooly's du Québec s'offre une cure de jouvence et misera dorénavant sur la restauration.

Au cours des trois prochaines années, la majorité des établissements à travers la province, soit 21 franchisés, dont six dans la région de Québec, seront rénovés selon un nouveau concept baptisé « S'amuser. Boire. Manger ». La métamorphose nécessitera pour chaque Dooly's un investissement variant entre 500 000 $ et 750 000 $. Au total, une trentaine d'emplois seront créés.

« La marque Dooly's est en constante progression depuis son implantation dans la province en 1996 et si nous allons de l'avant avec cette évolution aujourd'hui, c'est pour rester devant la compétition, et ce, pour une autre décennie au moins. Nous voulions agir avant de réagir, car en affaires, si on n'avance pas, on recule », indique André Blais, président et propriétaire de Doolys Québec. L'homme d'affaires précise que seules les succursales de la province seront touchées par le plan de transformation.



Le premier restaurant Dooly's aux nouvelles couleurs du groupe est celui de Saint-Jean-sur-Richelieu, récemment ouvert. — PHOTO FOURNIE PAR DOOLY'S

Tout en conservant sa vocation principale axée sur le divertissement, comme le billard, la direction de l'entreprise souhaite maintenant miser sur un service de repas à la carte, midi et soir. Le nouveau menu resto-bar comprendra entre autres des pizzas, des *fish and chips*, plusieurs variétés de sandwichs ainsi que des côtes levées. Jusqu'à présent, Dooly's offrait aux consommateurs un menu de type amuse-gueule, avec notamment des nachos et des ailes de poulet.

Dans son plan de transformation, la compagnie prévoit l'aménagement dans ses succursales d'une salle à manger de 75 à 100 places assises. Aucune fermeture n'est prévue pour réaliser les travaux. Le premier établissement aux nouvelles couleurs du groupe est celui de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui a ouvert ses portes le 12 janvier dernier.

CINQ CONVERSIONS EN 2017

« Progressivement, le réseau va faire le virage avec la nouvelle enseigne et l'intégration de la nourriture. On entrevoit quatre à cinq conversions pour cette année (...) », soutient M. Blais. La franchise de Granby n'a pas encore d'échéancier pour les travaux, a appris *La Voix de l'Est*, mardi.

Afin d'augmenter ses parts de marché, Dooly's souhaite également miser davantage sur la télédiffusion d'événements sportifs. Le président refuse toutefois de dire que son entreprise veut compétitionner les restaurants sportifs comme La Cage – Brasserie sportive et les Boston Pizza.

Implantée dans sept provinces, Dooly's emploie environ 1000 travailleurs, dont 350 au Québec, répartis dans 65 succursales au pays.

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

COMMENTAIRE

Le choix de Justin

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca



Les Canadiens n'auront pas un nouveau système électoral. Ils conserveront le scrutin uninominal à un tour, a décidé Justin Trudeau. Le premier ministre abjure un des principaux engagements de son parti faits aux électeurs lors de la campagne électorale de l'automne 2015.

Il n'y a pas de consensus au sein de la population, soutient M. Trudeau, pour procéder à une réforme de la façon dont on élit nos députés fédéraux. Peut-être. Mais des options existent. Et elles n'ont pas été présentées aux citoyens. Organiser une consultation en ligne dans tout le pays, comme le gouvernement l'a fait avant les Fêtes, était une bonne idée. Mais il fallait enchaîner avec une forme de réflexion menant à des propositions concrètes sur le mode de scrutin avec lequel les Canadiens sentiraient que leur vote compte. Ça ne s'est pas fait.

Ce n'est pas la première fois qu'un politicien n'honore pas un engagement. Ça ne sera certainement pas la dernière. La décision de M. Trudeau dérange parce qu'elle renie ce qu'on croyait être un de ses principes : la juste représentativité des partis à la Chambre des communes.

Cette promesse brisée est énorme. Un leader politique, voyant que le fonctionnement de l'État pourrait être perturbé, peut changer d'avis sur une promesse de baisser les impôts. Renier un engagement sur le scrutin électoral, une question de principe, c'est se mentir à soi-même. On pourrait conclure que la promesse de M. Trudeau était électoraliste, donc bidon !

Le scrutin uninominal à un tour déforme les résultats électoraux en exagérant le poids de la formation politique qui remporte le plus de circonscriptions. Lors de l'élection d'octobre 2015, le Parti libéral a raflé 184 sièges avec une récolte de 39,47 % des votes exprimés. C'est 54,44 % des 338 postes de députés.

Tous les autres partis sortent perdants de ce mode de scrutin, les petits partis davantage. Le Parti Vert a récolté 602 933 votes (3,43 %), mais n'a fait élire que sa chef, Elizabeth May…

L'impact du scrutin uninominal à un tour est colossal sur la démocratie puisque notre système parlementaire accorde les pleins pouvoirs au parti qui est majoritaire en Chambre. Cela encourage un esprit d'intransigeance et de fermeture chez les députés majoritaires au détriment de discussions avec les autres parlementaires pour la recherche de compromis.

Il existe une variété de modes de scrutin. Celui qui assure une juste représentativité des choix des électeurs est le système proportionnel. Comme son nom l'indique, il accorde aux partis le nombre de sièges en fonction du pourcentage de votes reçus. À titre d'exemple, les libéraux de M. Trudeau se seraient vu attribuer 133 sièges en 2015, les conservateurs 107 (au lieu de 99), les néo-démocrates 66 (au lieu de 44). Et le Parti Vert aurait eu 11 députés (au lieu de 1) !

Le Canada rate une belle occasion d'insuffler de la crédibilité dans son système politique, de ramener des électeurs désabusés au bercail et d'intéresser les jeunes au débat public. La réalité est que les idées, opinions et philosophies d'un grand nombre d'électeurs sont absentes ou marginalisées dans l'enceinte où les politiques guidant notre pays se discutent et se décident.

Le fait que le fédéral se rebiffe sur cette question refroidira l'intérêt naissant des provinces de migrer vers un scrutin électoral digne de notre époque. On le voit avec la controverse entourant la disparition de la carte électorale de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques à Montréal. La commission de représentation électorale a beau être apolitique, elle subit la pression de groupes bien organisés pour influencer les tracés des circonscriptions.

Un système proportionnel réglerait ce problème. Et il garantirait que chaque vote, peu importe où au pays, compte. Que vaut le vote d'un partisan du Parti conservateur dans le château fort de Saint-Laurent où les libéraux rallient plus de 70 % des voix ? À l'échelle du pays, rien.

M. Trudeau, qui se réclame d'être de son temps, nous rappelle que le but premier d'un politicien est d'être réélu. Il a choisi de ne pas abandonner un système qui lui a justement permis d'être porté au pouvoir… On est (pourtant) en 2017 !



LA VOIX DES LECTEURS

Le paradoxe de notre maire

La Commission de protection du territoire agricole n'a pas autorisé la totalité des demandes de changements de zonage pour un projet de complexe commercial de 500 000 pieds carrés situé au nord du boulevard David-Bouchard.

Notre maire dit que « les commissaires n'ont pas compris la portée du projet ». Ce centre commercial devait créer des centaines d'emplois selon lui.

Notre centre-ville, lui, a désespérément besoin d'un plus grand achalandage et ce n'est certainement pas en ajoutant un grand nombre de boutiques et commerces dans ce nouveau centre commercial qui aidera la situation.

Nos élus ont voté une dépense de 17 millions pour, entre autres, rendre notre centre-ville plus attrayant et faire revenir les commerces.

Ce nouveau projet ne risquerait-il pas de sonner le glas des commerçants de notre centre-ville ?

Gilles Martel
Granby

Où est votre courage politique, monsieur Trudeau?

En reniant votre promesse solennelle de réformer notre mode de scrutin, maintes fois répétée durant et après la dernière campagne électorale, vous faites preuve d'un cynisme désolant. Vous nous faites la démonstration que le réflexe de la vieille politique partisane, tellement accommodante et profiteuse, colle encore à la peau de votre parti. Vous manquez une occasion de faire preuve de courage, vous privez les jeunes générations qui ne votent plus de reprendre confiance à la politique, vous privez les Canadiens du sentiment que chaque vote compte et a son importance.

Parlant courage, M. Trudeau, j'aimerais que vous cessiez de nous conjuguer « économie et environnement ». Car en autorisant des pipelines pour sortir le pétrole de l'Alberta, le plus polluant sur la Terre, votre gouvernement fait preuve d'une grande irresponsabilité. La planète fout le camp, M. Trudeau, ne le savez-vous pas ? Collectivement, nous courons actuellement à notre perte et il nous reste peu de temps. Vous êtes parent comme moi, nous souhaitons un avenir pour nos enfants et nos petits-enfants. Faites comme les mines de charbon, donnez le signal de la fin aux pétrolières multimilliardaires et dirigez-nous vers un avenir en nous sortant du pétrole.

M. Trudeau, nous vous avons élu parce que vous avez promis de faire de la politique autrement et que vous représentiez l'espoir d'un monde meilleur. Vous êtes en train de nous décevoir amèrement, et par le fait même, vous pointez votre propre sortie aux prochaines élections. Soyez donc le leader que nous espérons, ramassez votre courage et écrivez donc une nouvelle page de l'histoire humaine.

Bernard Valiquette
Granby

EN BREF

Un voleur de jantes de pneus face à la justice

Un cambrioleur fait face à la justice pour avoir volé des jantes de pneus derrière un garage commercial de Waterloo, dimanche soir. Un citoyen a prévenu les policiers qu'un individu venait de commettre un vol derrière la bâtisse de la rue du Nord, vers 23 h 30. Le suspect âgé de 34 ans a été localisé et arrêté. Ronald Robitaille est demeuré détenu jusqu'à sa comparution lundi puisqu'il possède un dossier en semblable matière qui est toujours en suspens.
KARINE BLANCHARD

Alcool au volant: plus de trois fois la limite permise

Une conductrice en état d'ébriété avancée a été arrêtée par les policiers au terme d'une embardée. La femme âgée de 58 ans a effectué une sortie de route sur le chemin Coldbrook à Lac-Brome, dans la nuit du 12 février. À leur arrivée, les policiers de la Sûreté du Québec ont constaté que la conductrice était vraisemblablement en état d'ébriété. Leurs soupçons étaient fondés: la Bromoise avait un taux d'alcoolémie trois fois plus élevé que la limite permise par la loi. Ce délit a entraîné la saisie de son véhicule pendant 30 jours et son permis de conduire a été suspendu 90 jours. Des accusations seront également déposées contre elle. **KARINE BLANCHARD**

Aire de restauration: annoncer ou pas?

Les aires de restauration, comme celle de la Place de la Gare, où se trouvent entre autres les camions de cuisine de rue, rue Denison Est, devraient-elles être annoncées en bordure des pistes cyclables l'Estriade et la Montérégiade pour favoriser le tourisme? La question a divisé les élus de Granby, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, lundi soir. Les conseillers Denyse Tremblay, Jocelyn Dupuis et Robert Vincent estiment que non. « On parle d'environnement, de pollution visuelle. Je ne pense pas qu'on ait besoin d'une pancarte pour annoncer ça », a déclaré M^me^ Tremblay. « C'est dans l'optique de dire qu'il y a quelque chose qui existe et que les cyclistes peuvent s'y rendre facilement. C'est une pancarte d'un côté de la piste et une autre de l'autre côté. Ce n'est pas vraiment une très grande pollution visuelle », a renchéri Julie Bourdon. Une majorité d'élus étant en faveur de cet affichage, la Ville de Granby en fera la demande à la MRC de la Haute-Yamaska puisque c'est elle qui s'occupe des parcs régionaux.
MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

Centre de santé dentaire Robert Cabana



Robert Cabana d.d.
Denturologiste

Consultez une équipe de plus de 40 ans d'expérience ayant au-delà de 14 000 prothèses réalisées

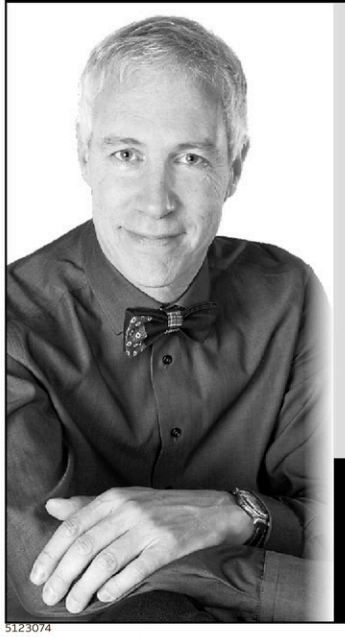


Dr Éric Chatelain
Dentiste généraliste

114 St-Charles Sud, Granby • **450 372-6511**
www.robertcabana.com • robertcabana@bellnet.ca

5138237

Me Pierre Bélanger, notaire



Cessionnaire des greffes de Me Louise-Marie Lemieux et de Me Pierre Noiseux.

Testament, règlement de succession, ouverture de régimes de protection, mandats en cas d'inaptitude, financement, immobilier.

450 777-7005
85, rue Grove, Granby
pbelanger@notarius.net

5123074



LEGROUPE MAURICE MD
LEGROUPEMAURICE.COM

LES RETRAITÉS NOUS HABITENT

à Granby

65, rue Évangéline, Granby
450 372-2224 | **lacroiseedelest.com**

LA CROISÉE DE L'EST MD

5149402

POUR PROTÉGER LA CIRCONSCRIPTION DE MANON MASSÉ

Des sympathisants de QS en cour

La Presse

QUÉBEC — Des sympathisants de Québec solidaire se sont adressés aux tribunaux, hier, pour forcer la tenue d'une consultation publique sur le projet de refonte de la carte électorale qui ferait disparaître la circonscription de la députée Manon Massé.

Pierre-Paul St-Onge, ancien membre de l'exécutif du parti, et André Querry sont deux résidants de la circonscription de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Dans un recours déposé hier en Cour supérieure, ils soutiennent que le projet de réforme proposé par la Commission de la représentation électorale du Québec (CRE) viole l'esprit de la loi électorale.

Un premier projet de refonte de la carte, présenté en mars 2015, annonçait la fusion des circonscriptions montréalaises d'Outremont et de Mont-Royal. Cette suggestion a été critiquée lors des consultations publiques organisées par la CRE.

Dans un deuxième rapport rendu la semaine dernière, l'organisme a donc annoncé que Sainte-Marie—Saint-Jacques sera fusionnée à une partie de Westmount—Saint-Louis pour former la circonscription de Ville-Marie.

Cette possibilité n'avait jamais été évoquée dans le premier rapport, font valoir MM. St-Onge et Querry. Les citoyens du secteur n'ont donc jamais eu la chance de s'exprimer dans le cadre des consultations publiques.

Ils demandent à la cour de forcer le Directeur général des élections (DGE) à suspendre le processus de réforme de la carte le temps de tenir de nouvelles consultations.

CINQ HEURES DE DÉBAT

La requête a été instituée au moment où les parlementaires tenaient un débat de cinq heures à l'Assemblée nationale pour discuter du projet de réforme. Le Parti libéral, le Parti québécois, la Coalition avenir Québec et des députés indépendants ont cédé une partie de leur temps de parole pour permettre aux élus de Québec solidaire de faire valoir leur point de vue au Salon bleu.

La députée Manon Massé a appelé le gouvernement Couillard à stopper la refonte de la carte, le temps qu'une consultation publique soit organisée. Elle présentera un projet de loi en ce sens aujourd'hui.

M^me^ Massé a rappelé que le gouvernement libéral de Jean Charest avait légiféré en 2010 pour empêcher une refonte qui aurait fait disparaître trois circonscriptions en Gaspésie, en Beauce et dans le Bas-Saint-Laurent. « Les libéraux, quand eux autres sont au pouvoir et ça ne fait pas leur affaire, ils n'hésitent pas deux instants à déposer un projet de loi pour changer les règles du jeu », a-t-elle ironisé.



La députée Manon Massé — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

PUBLIREPORTAGE

ZOO GRANBY

En savoir plus sur le Zoo de Granby...

Inventaire, sensibilisation et protection : Les Boisés-Miner sous la loupe des biologistes du Zoo de Granby!

C'est afin de remplir sa mission de conservation et dans une volonté de travailler sur des initiatives locales que les biologistes du Zoo de Granby sont présents aux Boisés-Miner depuis quelques années. « Lorsque nous avons su que la Ville de Granby souhaitait protéger ce milieu naturel à perpétuité, nous avons proposé notre collaboration à titre de répondant scientifique », explique M. Patrick Paré, directeur de la recherche et de la conservation au Zoo de Granby.

Avec leurs 124 hectares regroupant une quarantaine de milieux humides, trois friches d'importance ainsi que différents peuplements forestiers, les Boisés-Miner représentent un extraordinaire milieu naturel dans un environnement urbain. Trois phases ont été nécessaires à la réalisation du projet :

Première phase (2014-2016)

La première phase consistait à faire l'inventaire complet de la faune et de la flore. Au total, 265 espèces d'animaux et de végétaux ont été répertoriées, dont 17 à statut précaire et certaines en péril comme la petite chauve-souris brune, la salamandre à quatre orteils, le noyer cendré et la grive des bois. « Suite aux conclusions obtenues, un rapport a été remis à la Ville de Granby qui a entrepris une démarche auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin qu'une réserve naturelle soit créée au sens de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel », poursuit M. Paré.

Deuxième phase (2016-2017)

Cette deuxième phase en est une de sensibilisation auprès des utilisateurs des Boisés. « Afin de faire connaître la vraie nature de ce milieu naturel, nous dévoilerons des panneaux d'interprétation qui résument les résultats de nos inventaires, expliquent les services écologiques rendus par les Boisés-Miner et proposent aux citoyens des actions pour mieux protéger la nature», mentionne M. Paré. Par ailleurs, cette deuxième partie sera aussi celle de la conceptualisation de deux activités de sensibilisation qui auront pour thématiques les animaux en hiver et la faune nocturne. « Nous prévoyons aussi mettre en valeur le groupe des chauve-souris, une espèce mal aimée à tort. Pour ce faire, une quarantaine de dortoirs seront installés sur les lieux et distribués à certains propriétaires et voisins des Boisés-Miner. Les quelque 200 propriétaires entourant les boisés ont d'ailleurs été interpellés au sujet de leur rôle dans la protection des lieux puisqu'ils sont directement visés », mentionne le directeur.

Troisième phase (2017-2018)

Une troisième phase est en préparation et a pour objectif d'accentuer la participation citoyenne des propriétaires en périphérie des Boisés-Miner en créant un cahier des bonnes pratiques écoresponsables et en leur proposant des aménagements plus efficaces pour la survie de la faune au niveau de leur arrière-cour.

Il est souhaitable que ce projet fasse prendre conscience aux citoyens de la chance extraordinaire qu'ils ont de pouvoir profiter d'un milieu naturel si riche et ce, dans un environnement urbain. « La protection de ce milieu fragilisé est tributaire des actions des usagers et d'organismes comme le Zoo de Granby », explique M. Paré. Ce dernier termine en remerciant les précieux partenaires au projet : la Fondation Hydro-Québec, Environnement Canada, la Ville de Granby, la Ferme Héritage-Miner, la Fondation du Jardin zoologique de Granby et le Club d'observateurs d'oiseaux de la Haute-Yamaska.







Crédit photo : David Trescak

zoodegranby.com

5145534

Avocats inc.

UNE ÉQUIPE, UN PARTENAIRE

VOS EXPERTS EN DROIT FAMILIAL



MANDAT D'AIDE JURIDIQUE ACCEPTÉ

SERVICE BILINGUE

201-170, rue de Sherbrooke, Cowansville J2K 3Y9
450 266-1700 • 450 372-3545

lbaavocats.com

5153492



CROSSTREK 2017

104 paiements à partir de **129 $**** aux deux semaines, taxes en sus.

Location de **48** mois

FORESTER 2017

104 paiements à partir de **138 $**** aux deux semaines, taxes en sus.

Location de **48** mois

AWD Traction intégrale symétrique

PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE — VÉHICULES À ÉMISSIONS QUASI NULLES

- TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE
- MOTEUR BOXER
- SYSTÈME EYESIGHT[1]

CROSSTREK 2017 • **IIHS** 2017 MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ[2] • **IIHS** PRÉVENTION SUPÉRIEURE DES COLLISIONS FRONTALES[3] • **ALG** MEILLEURE VOITURE COMPACTE[4]
FORESTER 2017 • **AJAC** MEILLEUR VÉHICULE UTILITAIRE COMPACT • **IIHS** 2017 MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ[2] • **IIHS** PRÉVENTION SUPÉRIEURE DES COLLISIONS FRONTALES[3]

Association des concessionnaires Subaru du Québec **quebecsubaru.ca**

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	**SUBARU RIVE-NORD** BOISBRIAND	**SUBARU SAINTE-JULIE** SAINTE-JULIE	**SUBARU GRANBY** GRANBY	**SUBARU-MONTRÉAL** MONTRÉAL	**SUBARU BROSSARD** BROSSARD	**SUBARU SAINT-HYACINTHE** SAINT-HYACINTHE
SUBARU DES SOURCES DORVAL	**JOLIETTE SUBARU** JOLIETTE	**LACHUTE SUBARU** LACHUTE	**JOHN SCOTTI SUBARU** ANJOU	**SUBARU DE LAVAL** LAVAL	**SUBARU SAINTE-AGATHE** SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	

SUBARU
Confiance et évolution

**Les offres à la location s'appliquent aux modèles Crosstrek 2.0i Tourisme 2017 (HX1 TP) à transmission manuelle / Forester 2.5i 2017 (HJ1 X0) à transmission manuelle. 104 paiements de 129 $ aux deux semaines pour un terme de 48 mois et 2557,00 $ en comptant initial / 104 paiements de 138 $ aux deux semaines pour un terme de 48 mois et 1988,50 $ en comptant initial. Premier paiement requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 3105,48 $ / 2462,19 $ (taxes incluses). Les offres ne sont pas applicables aux modèles illustrés. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de prélivraison, ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Les offres sont disponibles sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Les offres sont en vigueur jusqu'au 28 février 2017. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight® est un système d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doté d'une bonne vision, qui est attentif à la route sera toujours le meilleur gage de sécurité sur la route. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. 2. Pour évaluer la résistance aux impacts, l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) attribue à chaque véhicule une cote « Bonne », « Acceptable », « Moyenne » ou « Faible » selon sa performance dans cinq essais. Pour recevoir la mention Meilleur choix sécurité 2017, un véhicule doit obtenir une cote « Bonne » aux essais de collision frontale à faible chevauchement, de collision frontale à chevauchement modéré et de collision latérale, aux essais de résistance de toit et d'efficacité des appuie-tête. Le véhicule doit offrir, en équipement optionnel, un système de freinage d'urgence autonome (Subaru EyeSight®) en plus d'obtenir une évaluation « Avancée » ou « Supérieure » en matière de prévention des collisions frontales. Le véhicule doit aussi être équipé de phares spécifiques ayant obtenu une cote « Acceptable » ou « Bonne » à l'évaluation des éclairages avant. Pour plus de détails, rendez-vous au www.iihs.org. 3. L'IIHS accorde aux modèles équipés (de série ou en option) d'un système de prévention des collisions frontales une note « De base », « Avancée » ou « Supérieure » en fonction de la disponibilité d'un dispositif de freinage autonome (freinage automatique) et de l'efficacité d'un tel système dans des essais à 12 mi/h (19 km/h) et 25 mi/h (40 km/h). 4. ALG est la référence de l'industrie en matière de valeurs résiduelles et de données de dépréciation, www.alg.com.

5149258

affaires

CDE HAUT-RICHELIEU-YAMASKA

En tête de peloton



ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après avoir mené un virage majeur dans ses méthodes de travail et son approche, il y a cinq ans, le Centre Desjardins Entreprises (CDE) Haut-Richelieu-Yamaska arrive désormais en tête de liste de son réseau.

Pour l'année 2016, celui-ci occupe le premier rang parmi les 37 CDE du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Pour atteindre cette position, onze critères ont été évalués, dont la qualité de l'administration, la rentabilité/productivité, la mobilisation de la main-d'œuvre et la satisfaction de la clientèle — pour cette dernière variable, plus de 650 membres ont répondu à un sondage.

En 2012, le regroupement des forces du Centre financier aux entreprises Porte des Cantons-de-l'Est et du Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu a mené à la création de cette nouvelle entité qui compte maintenant 80 employés, 12 000 clients, un portefeuille de prêts de 2,5 milliards $ et d'épargne de 1,4 milliard $.

« En nous regroupant, ça nous a donné plus de ressources et une masse critique intéressante. On s'est amélioré énormément en satisfaction de la clientèle et en travail d'équipe, entre autres, souligne le directeur général du CDE, Daniel Turgeon. On est maintenant devenu un modèle. »

D'autant plus que le CDE partait de loin ; en 2013, il occupait la 39e place sur 44.

« Les changements ont été douloureux pour l'équipe au début, mais ça a été lucratif », constate-t-il.

FONDS D'AIDE

Le directeur général du CDE a profité de cette annonce, mardi, pour présenter deux fonds d'aide au développement des petites et moyennes entreprises.

Puisé à même le fonds d'aide de l'alliance des caisses Haut-Richelieu, Yamaska, Waterloo, Brome-Missisquoi et La Pommeraie, un total annuel de 100 000 $ sera partagé entre le Financement Créavenir et le Programme FondsC.



Le directeur général du CDE, Daniel Turgeon. — PHOTO JANICK MAROIS

Créavenir soutient les personnes de 18 à 39 ans dans le démarrage de leur entreprise, au moyen d'un prêt sans intérêt de cinq ans, avec congé de remboursement d'un an. L'aide couvre jusqu'à 25 % des coûts du projet, sans dépasser 10 000 $.

Le même montant est offert par le FondsC, mais cette fois, sous forme de dons. Dans sa sélection, le CDE privilégie les créneaux suivants : relève d'entreprise, innovation et développement des marchés étrangers.

Bien que modestes, ces montants peuvent faire une différence, croit Daniel Turgeon. « Peut-être que cela pourrait faire éclore des entreprises. »

À CAUSE DE LA GRÈVE

Les étudiants ont économisé

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Une étude conclut que la grève étudiante de 2012 a permis aux étudiants à temps plein à l'université d'économiser 1465 $ par année.

L'étude réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), dont *La Presse canadienne* a obtenu copie, indique que si les droits de scolarité avaient été haussés comme prévu par le gouvernement libéral de Jean Charest avant la grève, un étudiant à temps plein devrait débourser cette année 3793 $.

Or, la réalité du printemps érable a plutôt fait que ce même étudiant paie 2328 $ en droits de scolarité.

L'économie pour un étudiant est donc de 1465 $ par année, a souligné au cours d'une entrevue, mardi, le chercheur et auteur de l'étude, Philippe Hurteau.

Il estime qu'il est difficile de conclure autrement qu'au succès de la grève étudiante de 2012, puisque celle-ci avait précisément pour but de bloquer la hausse envisagée des droits de scolarité et de favoriser ainsi l'accessibilité aux études universitaires. Et ces deux objectifs ont été atteints, selon lui.

« Après, effectivement, il y a des interprétations plus politiques, plus sociales. Et le mouvement a débordé de beaucoup la grève comme telle. Il y a plein d'objectifs qui se sont joints en cours de route. Les gens voulaient remettre en question l'ordre néolibéral et plein de choses — il faut se calmer un petit peu. Mais pour les objectifs prioritaires au moment du déclenchement de la grève, il est assez difficile, au regard des données, aujourd'hui, de ne pas conclure que ça a été un succès », tranche M. Hurteau.

La question du financement des universités et de la part de leurs études que les étudiants doivent défrayer doit justement être abordée lors du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, qui se tiendra jeudi et vendredi à Québec.

La Fédération des chambres de commerce du Québec, par exemple, estime que les droits de scolarité devraient être augmentés.

« Les étudiants ne contribuent pas suffisamment au coût de leur formation. Les droits de scolarité sont dorénavant indexés à l'évolution du revenu disponible des ménages québécois, ce qui, à tout le moins, stabilise leur contribution au financement des universités. Mais cela demeure insuffisant », affirme la Fédération dans son mémoire.

VIALOKA inc.
BROMONT
CONDOS à LOUER
QUARTIER DE LA RIVE GAUCHE
QUARTIER DU PARCOURS DE GOLF
LE VIEUX VILLAGE
DANNY MARTINEAU | 450 330-1502
JULIE BOIVERT | 579 488-0616
www.vialoka.ca
5127434

Sklavounos officiellement exclu du caucus libéral

La Presse canadienne

QUÉBEC — Les espoirs de Gerry Sklavounos de retrouver sa vie d'avant octobre 2016 auront été vains: il demeure exclu du caucus libéral et cette sentence paraît irrévocable.

Après avoir pesé le pour et le contre, les libéraux de Philippe Couillard ont donc préféré faire preuve de prudence, craignant que d'autres allégations à caractère sexuel viennent de nouveau souiller la réputation de l'ex-député libéral de Laurier-Dorion, et éclabousser tout le gouvernement par la même occasion.

En marge d'une réunion de deux heures des députés libéraux, destinée à déterminer quel sort devait être réservé au député devenu indépendant, le premier ministre Philippe Couillard a annoncé mardi qu'il n'était pas question de réintégrer M. Sklavounos dans le caucus.

Ce dernier s'est présenté au parlement mardi, pour la première fois depuis octobre, et a pris acte de la décision, sans vouloir la qualifier. Il entend bien compléter son mandat, même en tant que député indépendant, a-t-il dit lors d'une brève mêlée de presse.

M. Couillard a jugé que son ancien leader adjoint avait échoué le test lorsqu'il a fait sa déclaration publique jeudi dernier, n'ayant pas réussi à le convaincre de sa volonté réelle de s'amender. « La déclaration de M. Sklavounos ne correspondait pas aux attentes que nous avions fixées », a tranché le premier ministre, lors d'une mêlée de presse suivant les discussions entre députés libéraux.

Même si le député avait été blanchi des allégations d'agression sexuelle qui pesaient contre lui depuis octobre, M. Couillard avait déclaré quelques jours plus tôt que sa réintégration au sein de l'équipe libérale n'était pas acquise. Le fait que d'autres allégations anonymes publiées dans les médias faisaient état de comportements, paroles et gestes déplacés de la part de M. Sklavounos envers des employées de l'Assemblée nationale, pages et stagiaires, a aussi pesé dans la balance.

« FAISCEAU D'ALLÉGATIONS »

« Il persiste un faisceau d'allégations qui demandent à être éclaircies », a dit M. Couillard, soutenant que la décision au sein de l'équipe avait été « très, très, très claire ». Il est cependant connu que les opinions des députés libéraux sur la réintégration de M. Sklavounos étaient très partagées.

La présidente du caucus, Nicole Ménard, présente au point de presse, a confirmé qu'au cours des derniers jours des députés lui avaient fait des confidences à propos d'autres incidents à caractère sexuel impliquant Gerry Sklavounos et du personnel politique. Elle n'a pas voulu donner plus de détails ni dire combien d'incidents du genre avaient été rapportés.

Toute l'histoire a commencé en octobre quand une jeune femme de Québec, Alice Paquet, avait porté plainte à la police, alléguant avoir été agressée sexuellement par le député de Laurier-Dorion à deux reprises en 2014. Il avait été aussitôt exclu temporairement du caucus et n'avait pas mis les pieds au parlement depuis.

Après enquête, M. Sklavounos a été totalement blanchi et a dit souhaiter réintégrer la famille libérale.

Mais avant d'évaluer la pertinence d'accueillir M. Sklavounos, M. Couillard avait imposé des conditions très strictes. Le député devait faire une déclaration publique « très forte, très sentie et très sincère » par laquelle il devait exprimer sa contrition, montrer sa compréhension de l'enjeu, et dire comment, dans une démarche personnelle, il comptait se comporter avec les femmes à l'avenir.

Jeudi dernier, accompagné de son épouse, M. Sklavounos s'est exécuté, lors d'une conférence de presse. Il s'est décrit alors comme un homme passionné, extraverti, un charmeur qui aime détendre l'atmosphère. Il a dit qu'il regrettait que des gestes ou des propos aient pu être mal interprétés, et qu'il serait plus prudent à l'avenir, mais il n'a pas présenté d'excuses aux femmes qui avaient jugé son attitude dégradante.

Gerry Sklavounos a été élu sous la bannière libérale en 2007 et réélu depuis sans interruption dans Laurier-Dorion, une circonscription montréalaise.



Gerry Sklavounos entend bien compléter son mandat, même en tant que député indépendant, a-t-il dit lors d'une brève mêlée de presse. — PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

MAZDA3 2017
RAFFINÉE À SOUHAIT
0 PAIEMENT*
JUSQU'EN MAI 2017 AUCUNE MENSUALITÉ AU FINANCEMENT
SE TERMINE LE 28 FÉVRIER
MAZDA3
LOUEZ OU ACHETEZ, À VOUS DE CHOISIR
À PARTIR DE 211 $/MOIS**
ÉQUIVAUT À 49 $/SEM.
0 $ COMPTANT
LOCATION 60 MOIS
0 % AU FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS◊
SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS
JUSQU'À 1000 $‡
EN ACCESSOIRES OU REMISE EN ARGENT
SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS
Modèle GT illustré
Modèle GT illustré
LA CONDUITE SANS COMPROMIS
COWANSVILLEmazda.COM
155, rue de Salaberry | 450 266-8888
MAZDA3 2017 CONTRÔLE DE VECTEUR DE LA FORCE G MEILLEURE TECHNOLOGIE D'INNOVATION 2017
AJAC www.ajac.ca ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
GARANTIE ILLIMITÉE SUR LE KILOMÉTRAGE MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE
mazda VROUM-VROUM
*L'offre d'aucun paiement mensuel au financement avant 90 jours (paiement différé) est soumise à l'approbation du crédit, est valable pour les modèles neufs Mazda3 berline et Mazda3 Sport 2016 et 2017 en stock et s'applique au financement à l'achat. Aucuns frais d'intérêt ne seront calculés pendant les 60 premiers jours du contrat de financement et le contrat sera prolongé en conséquence. Après cette période, les frais d'intérêt seront calculés et l'acheteur commencera à effectuer ses paiements mensuels à compter du 90e jour pour la durée du contrat. Les clients sont responsables du paiement de tout versement initial (le cas échéant) et des frais d'immatriculation, de permis, d'assurance et des taxes au moment de la signature du contrat. **Offre valable pour la location mensuelle d'une Mazda3 GX 2017 (D4XK67AA00) de base neuve pour un terme de 60 mois, ce qui équivaut à 60 paiements mensuels de 211 $, avec acompte de 0 $. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12 $ (incluant les frais d'agent pour l'inscription), sont en sus. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison à la location. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $ par kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. ◊Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois est offert pour les modèles Mazda 2016, 2016.5 et 2017 neufs sélectionnés. L'offre exclut les modèles MX-5 et CX-9 2016 et CX-3 et Mazda6 2017. Les modalités varient selon le modèle. Exemple de financement pour un montant de 18 000 $ financé à 0 % avec un acompte de 0 $, équivaut à 48 mensualités de 375 $. Les frais de crédit sur une période de 48 mois sont de 0 $ et l'obligation totale de financement, de 18 000 $. Taxes, immatriculation et assurance en sus. ‡Obtenez jusqu'à 1 000 $ en accessoires ou en remise en argent au financement, à la location ou à l'achat au comptant, entre le 1er et 28 février 2017, d'un véhicule Mazda 2016, 2016,5 ou 2017 neuf et non enregistré auparavant. La remise/le montant de l'offre varie selon le modèle. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. L'offre de 1 000 $ en accessoires s'applique aux modèles Mazda MX-5 2016. Les modèles Mazda3 berline et Mazda3 Sport 2016 et 2017 sont admissibles à 300 $ en accessoires ou remise en argent. ‰Veuillez consulter mazdaillimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 1er au 28 février 2017 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.
5150536

RAFLE DES ANNÉES 1960 DANS LES RÉSERVES

Un juge de l'Ontario donne raison aux plaignants

La Presse canadienne

TORONTO — Le Canada n'a pas pris de mesures raisonnables pour empêcher des milliers d'enfants habitant sur des réserves de perdre leur identité culturelle lorsqu'ils ont été placés dans des familles d'accueil non autochtones pendant la « rafle des années 1960 », a statué mardi la Cour supérieure de l'Ontario, dans un jugement sans précédent.

En donnant raison aux représentants de l'action collective, le juge Edward Belobaba a estimé que le Canada avait « manqué à son obligation de diligence » envers ces enfants. La décision du juge ouvre maintenant la voie à une estimation de ce que devra payer le gouvernement fédéral en compensations — les plaignants réclament 1,3 milliard $ au nom d'environ 16 000 enfants autochtones de l'Ontario.

L'action collective avait été intentée il y a huit ans au nom de tous les enfants autochtones en Ontario qui affirment avoir été lésés lorsqu'on les a placés dans des familles d'accueil allochtones, de 1965 à 1984, en vertu d'une entente entre les provinces et Ottawa.

Les plaignants ont plaidé, avec succès, qu'Ottawa avait violé une partie de l'entente qui prévoyait que le gouvernement fédéral devait consulter les Premières Nations lorsqu'il était question du bien-être des enfants. Le juge a trouvé « insultant » et « bizarre » l'argument du fédéral, qui a notamment plaidé qu'une telle consultation n'aurait pas changé grand-chose pour ces enfants.

M. Belobaba n'était pas d'accord, non plus, avec l'argument d'Ottawa selon lequel on vivait en 1960 dans « une époque différente » et que le gouvernement fédéral n'avait eu que de bonnes intentions, si on applique les normes de l'époque. Par conséquent, le gouvernement ne pouvait prévoir les dommages que cela causerait aux enfants, a plaidé Ottawa. Le juge a estimé que même à cette époque, on connaissait bien l'importance de protéger et de préserver la culture et les traditions distinctes des Premières Nations, notamment leur concept de « famille élargie ».

PAS D'APPEL

À Ottawa, la ministre des Affaires autochtones, Carolyn Bennett, a rapidement indiqué que son gouvernement n'avait « aucunement » l'intention d'en appeler du jugement. Elle a cependant laissé entendre que le gouvernement pourrait vouloir conclure une entente négociée.

« Alors que nous amorçons les discussions pour trouver les meilleures façons d'aider les survivants, nous devons comprendre que ce qui leur a été enlevé, c'est la langue, la culture — toutes choses qu'un tribunal ne peut pas vraiment mesurer », a-t-elle dit. « C'est pourquoi il est important de négocier au plus tôt. »

Le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde, a salué la décision du juge Belobaba, qui constitue selon lui un autre pas vers « la réconciliation ».



5127382



5128730



5137602

Un homme reconnu coupable de menaces envers Justin Trudeau

Un homme de la Saskatchewan a été reconnu coupable de menaces à l'endroit du premier ministre Justin Trudeau. Christopher Hayes s'est vu imposer une amende de 500 $ et une période de probation de neuf mois. Pendant cette période, il ne pourra assister à aucun événement auquel participera M. Trudeau. Il ne pourra pas non plus posséder d'arme à feu pendant trois ans. Le 6 mars dernier, Christopher Hayes avait écrit sur Facebook qu'il allait tirer sur Justin Trudeau. Dans un autre message publié le 8 juillet, il a indiqué qu'il ne lui ferait pas de mal physiquement, mais que le premier ministre devrait mourir sous les balles. **LA PRESSE CANADIENNE**

carrières et professions
workopolis.com

GELPAC
ROUVILLE
SOLUTIONS
EMBALLAGE

AIDE-OPÉRATEURS

Postes permanents/Temps plein

Travail d'usine, avancement possible.
Quarts de travail de 8 h et 12 h.

Nous recherchons des candidat(e)s qui ont :

- des disponibilités sur tous les quarts de travail (jour, soir, nuit);
- de l'expérience en milieu manufacturier;
- la capacité à manipuler fréquemment des charges;
- des aptitudes mécaniques.

Salaire de départ : 17,21 $/h.
Salaire après 1 an : 23,41 $/h.

Plusieurs avantages : congés mobiles, (13) congés fériés payés, possibilité de banque d'heures, assurances.

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre C. V. :

400, rue Henri-Bourassa
Marieville QC
J3M 1R9
Télécopieur : 450 460-1078
Rh@gelpac.com

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

5153683

carrières et professions
workopolis.com

Asphalte des Cantons
Div. de **sintra** *Inc.*

Chef de file en construction routière dans la région de Montréal et la Montérégie est à la recherche d'un(e) :

Mécanicien(ne) équipements lourds

Exigences particulières
- DEP en mécanique
- Expérience pertinente
- Carte CCQ (un atout)

Lieu de travail
St-Alphonse-de-Granby

Postulez en ligne au : www.sintra.ca
Courriel : rh-rivesud@sintra.ca
Télécopieur : 450 638-2909

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

5153324

carrières et professions
workopolis.com

Les Pompes AMR

Entreprise bien établie depuis 30 ans dans le domaine des puits artésiens, des pompes à eau et du traitement d'eau recherche

GÉRANT(E) DE SERVICE
en magasin

Poste permanent, 40 h/sem., du lundi au vendredi.
Bien rémunéré.

Se présenter au 682, rue Dufferin et demander Alain ou envoyer C.V. à : comptabilité@puisatiersexperts.com

5153761

À la recherche d'un nouveau défi?

Chagnon
HONDA GRANBY

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e)

SPÉCIALISTE EN PRODUITS DE VÉHICULES NEUFS

La ou le candidat aura accès à un plan de paie compétitif et à des avantages sociaux intéressants.

Mais surtout, SURTOUT, la personne sélectionnée deviendra un membre à part entière de la famille Chagnon Honda.



Faites parvenir votre c.v. à l'attention de M. Sébastien Théroux à l'adresse suivante: sebastien@chagnonhonda.com

5154472

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE À LA RÉCUPÉRATION DE L'ÉCOCENTRE

La Régie Intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi est à la recherche d'un responsable de l'écocentre.

Description du poste :
Sous la responsabilité du directeur des opérations, le responsable de l'écocentre voit principalement au bon fonctionnement du parc à conteneurs, à la valorisation des matières, à la gestion et à l'expédition des matières auprès des fournisseurs, à l'entretien du site, de l'équipement et du garage ainsi que de la gestion de l'inventaire.

Compétences :
- Diplôme d'études secondaires ou équivalence;
- Permis de conduire valide;
- Autonomie et rigueur du travail bien fait;
- Rapidité et habileté manuelle;
- Savoir utiliser des outils pour l'entretien général;
- Esprit d'équipe;
- Bilinguisme (français et anglais, oral et écrit) requis.

Poste de 40 heures par semaine (dont 1 samedi par mois, d'avril à novembre).

Salaire selon l'échelle salariale pour ce poste, avantages sociaux complets et régime de retraite simplifié (RRS).

Cet emploi est offert autant aux femmes qu'aux hommes.

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 23 février 2017.
RIESDBM – concours poste *Responsable de l'écocentre*
2500, rang Saint-Joseph, Cowansville QC J2K 3G6
Courriel : carole.lebel@riedsbm.ca • Télécopieur : 450 263-4977
À l'attention de Mme Carole Lebel, directrice générale

Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.

5153671

Granby
Ville rayonnante

Joignez-vous à une équipe dynamique dans le domaine municipal. Nous recherchons des personnes compétentes pour pourvoir les postes suivants :

JOURNALIÈRES OU JOURNALIERS ET PRÉPOSÉES OU PRÉPOSÉS AUX ESPACES VERTS
Division voirie et division des parcs et terrains de jeux
- Service des travaux publics
Postes temporaires à temps plein (maximum 9 mois)
Concours nº 1712

Veuillez consulter le site web www.ville.granby.qc.ca pour obtenir plus de renseignements quant aux exigences de ce poste et au processus de mise en candidature.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées. Pour plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel au rh@ville.granby.qc.ca.

5150846

CONCEPT ÉLECTRIQUE
Industriel • Commercial • Résidentiel • Câblage structure • Contrôle résidentiel

Concept Électrique est une compagnie établie depuis plus de 20 ans.
Notre équipe d'experts recherche un
ESTIMATEUR ÉLECTRIQUE
afin de combler notre équipe.

Nous recherchons actuellement un candidat expérimenté, débrouillard autonome, qui a le sens de l'organisation.

Sous la responsabilité du président et des chargés de projets de la compagnie, vous êtes responsable d'analyser les plans et devis en s'assurant de bien comprendre les particularités de chaque projet de construction et ainsi, être en mesure d'estimer conformément aux exigences du code électrique.
Sens élevé des responsabilités, avoir de la facilité à organiser le travail et à établir les priorités

- Procéder à la lecture et l'analyse des plans et devis des appels d'offres;
- Préparer les soumissions complètes des projets;
- Établir les calendriers préliminaires des travaux et évaluer la machinerie et main-d'oeuvre nécessaire aux projets;
- Faire le suivi de ses projets auprès des clients. Bon jugement et faire preuve d'initiative, être dynamique, un très bon sens de l'organisation;
- Coordonner, négocier et octroyer les contrats avec les sous-traitants et les fournisseurs;
- Présenter les projets, donner les instructions de travail aux contremaîtres et assurer un suivi régulier entre tous les intervenants;
- Élaborer les décomptes progressifs et effectuer le suivi auprès des clients.

Niveau d'études : Collégial (DEC)
Années d'expérience reliées à l'emploi : 3 à 5 années d'expérience
Langues écrites : français-anglais
Connaissance des logiciels : CMEQ et Expert-Estimateur
Salaire offert : à discuter
Nombre d'heures par semaine : 37 heures, permanent

Envoyez votre CV à : **info@conceptelectrique.com**

5152471

Granby
Ville rayonnante

Joignez-vous à une équipe dynamique dans le domaine municipal. Nous recherchons des personnes compétentes pour pourvoir le poste suivant :

Secrétaire juridique (réglementation)
Services juridiques et greffe
Poste permanent à temps plein
Concours 1637 – 2e affichage

Veuillez consulter le site Web www.ville.granby.qc.ca pour obtenir plus de renseignements quant aux exigences de ce poste et au processus de mise en candidature.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées. Pour plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel au rh@ville.granby.qc.ca.

5153287

Formation offerte à COWANSVILLE



DEVENEZ
CHAUFFEUR DE CAMION PROFESSIONNEL

SÉANCE D'INFORMATION
LE MARDI 21 FÉVRIER 2017 À 18H30
au Campus de Brome-Missisquoi
180 Adélard-Godbout, Cowansville

Inscrivez-vous en ligne à la séance d'information :
WWW.CFTR.CA
ou contactez-nous au 1 877 435-0167, poste 7101
ou au 450 263-7901, poste 71001

- Programme : Transport par camion
- Durée : 615 heures
- Coût : 132 $
- Taux de placement : près de 90 %

cftr
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Townships School Board
Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

WWW.CFTR.CA

5147002

CONFORTÉ PAR LA POSITION DE CHARLES TAYLOR

« Pas de discrimination vestimentaire », dit Couillard

Le Soleil

Le revirement du philosophe Charles Taylor conforte Philippe Couillard dans sa volonté de n'interdire le port de signes religieux à personne, pas même aux policiers, aux juges, aux procureurs, ainsi qu'aux gardiens de prison, comme l'avait recommandé la commission Bouchard-Taylor il y a presque neuf ans.

Le premier ministre du Québec a pris appui sur la position revue et corrigée de M. Taylor pour affirmer qu'un interdit qui viserait ne serait-ce qu'une profession risquerait de mener à un « dérapage » et à des « dérives ». De la police, on finirait par se rendre jusqu'à la plage, a-t-il dit en faisant référence au burkini.

Son gouvernement demeure donc opposé à toute « discrimination vestimentaire ». Si un doute a pu subsister à ce sujet depuis deux semaines, il est désormais bel et bien levé. Le ton et les mots choisis par le premier ministre étaient sans ambiguïté, mardi.

Selon lui, la Charte des valeurs du gouvernement Marois a contribué à « une certaine normalisation du discours d'exclusion et de xénophobie ». Aller vers des interdits aujourd'hui serait « donner une légitimité à un discours d'exclusion ».

M. Couillard a souligné que ce qu'a dit Charles Taylor, dans une tribune parue dans *La Presse*, est « très important ». Le coprésident de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement liées aux différences culturelles n'endosse plus entièrement les recommandations formulées en 2008. Il croit que tendre vers des interdits ne ferait qu'alimenter la stigmatisation dont sont victimes des Québécois issus de l'immigration.

Le gouvernement s'en tiendra à son projet de loi sur la neutralité religieuse, qui balisera les « accommodements religieux » et prescrira que les services publics doivent être fournis et reçus à « visage découvert ».

LISÉE ET LEGAULT AU CRÉNEAU

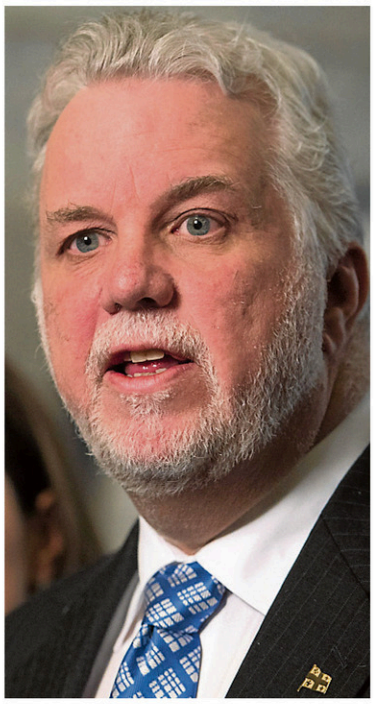
Le chef péquiste, Jean-François Lisée, n'est pas surpris du revirement de Charles Taylor. Il savait qu'il était « frileux sur cette question depuis très longtemps ».

« J'ai beaucoup de respect pour le grand sociologue qu'est Charles Taylor, mais l'argument qu'il apporte, c'est de dire : si on agit, ça va libérer la parole de gens extrémistes. C'est comme si le débat démocratique était pris en otage par nos citoyens les moins raisonnables. »

Pour sa part, le caquiste François Legault soutient que « Philippe Couillard a laissé ses émotions prendre le dessus sur la raison ». Il dit : « Moi, je ne pilerai pas sur mes principes. Mais, de ce fait, il demande à la majorité des Québécois de piler sur les leurs. »

Philippe Couillard a énuméré, mardi, une série de mesures visant à favoriser l'intégration des personnes immigrantes, aux prises avec un taux de chômage plus élevé que l'indice général. Il se situe à 15 % pour les personnes arrivées depuis cinq ans.

La priorité, a annoncé le chef du gouvernement, n'ira pas à l'étude du projet de loi sur la neutralité religieuse, mais au projet de législation « modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel » ; projet qui doit créer la fonction de « Commissaire à l'admission aux professions ».



Philippe Couillard a énuméré, mardi, une série de mesures visant à favoriser l'intégration des personnes immigrantes. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Gaudet ◆ Cabanac
Avocats



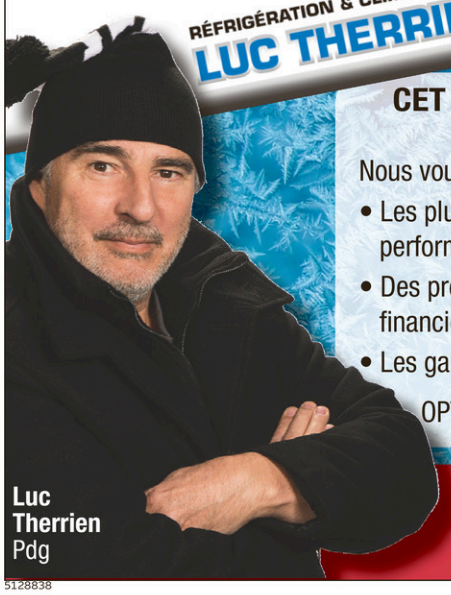
Gaudet Cabanac Avocats est heureux d'accueillir Me Alizée Savaria dans son équipe.

18, rue Court, Granby 450 777-1070
www.gaudetavocats.com

5152510

LT
RÉFRIGÉRATION & CLIMATISATION
LUC THERRIEN INC.

VOUS SEREZ TOUJOURS BIEN !



Luc Therrien
Pdg

CET HIVER FAITES UNE UTILISATION JUDICIEUSE DE L'ÉNERGIE !

Nous vous offrons :
- Les plus grandes marques en chauffage pour plus de confort, de performance, de fiabilité et d'économies d'énergie YORK Chauffage et climatisation FUJITSU
- Des produits éligibles aux subventions et aides financières gouvernementales
- Les garanties les plus solides sur le marché

OPTIONS DE PAIEMENT EXCEPTIONNELLES avec : FINANCIÈRE SNAP RÉSIDENTIEL

190, rue Robinson Sud, Granby 450 777-3933
www.refrigerationlt.com
Licence R.B.Q. : 8004-4563-63

5128838

Îles-de-la-Madeleine : la crise de l'eau aurait pu être évitée

La Presse canadienne

La crise de l'eau aux Îles-de-la-Madeleine, qui était en grande partie résorbée en mi-journée mardi, aurait pu être évitée.

La municipalité des Îles a cogné à la porte de l'Assemblée nationale à plusieurs reprises pour tenter de régler le problème de ses infrastructures en eau potable, sans succès.

« La Ville a déjà tout analysé cela depuis plusieurs années », a expliqué le maire de la municipalité des Îles, Jonathan Lapierre, en entrevue avec *La Presse canadienne*.

« Il y a différents projets qui ont été présentés à différents gouvernements qui, malheureusement, ont tous été refusés dans le passé. Il y avait un projet, justement, de construire un nouveau réservoir dans le centre-ville de Cap-aux-Meules, donc dans l'île centrale parce que, ici comme ailleurs, il y a une évolution au niveau des commerces, des différents besoins également. »

Jusqu'ici, la municipalité n'a reçu que les sommes provenant de la redistribution de la taxe d'accise sur l'essence, ce qui n'a pas permis d'aller au-delà des travaux d'entretien, de restauration ou de réparation de différentes portions des réseaux, mais le maire Lapierre estime que la situation actuelle lui permettra de revenir à la charge.

Tout en reconnaissant que plusieurs autres municipalités ont des besoins en matière d'eau potable, M. Lapierre fait valoir que les événements des dernières heures ont « exposé la vulnérabilité de l'archipel madelinot, qui est situé en plein coeur du golfe du Saint-Laurent et qui n'a qu'un seul moyen de s'approvisionner, soit à même les nappes phréatiques et à même ses propres réservoirs ».

LES RESTRICTIONS LEVÉES

Heureusement, sur le terrain, le maire Lapierre a confirmé un peu avant-midi mardi que le niveau du réservoir était remonté au-dessus de 2,5 mètres, permettant ainsi de lever les restrictions sur l'usage domestique. Les Madelinots devront toujours faire bouillir l'eau durant une minute avant de la consommer, et ce, pour quelques jours encore.

Les bris d'aqueduc majeurs survenus dans la nuit de dimanche à lundi avaient forcé la municipalité à imposer d'abord une interdiction totale d'utiliser et de consommer l'eau sur l'île centrale, soit une directive qui touchait 80 % de la population, localisée à L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules et Fatima.

Le niveau du réservoir d'eau potable, qui est normalement de 3,6 mètres, était tombé à 0,6 mètre.

Les écoles, fermées la veille, avaient été rouvertes mardi alors qu'un usage minimal d'eau — pour l'utilisation modérée des toilettes et de douches brèves — avait été permis à la suite des réparations.



Le maire des Îles-de-la-Madeleine, Jonathan Lapierre — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le bris est attribuable aux gels et dégels successifs subis par les Madelinots depuis quelques semaines qui ont placé un stress apparemment insoutenable sur les conduites d'aqueduc, provoquant au moins un bris majeur et plusieurs autres fuites qui ont finalement pu être colmatées dans les heures suivantes.

JUSQU'À VENDREDI
CHEZ MITSUBISHI GRANBY
MITSUBISHI MOTORS
LES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTÉGRAL SANS FRAIS + AUCUN PAIEMENT JUSQU'À 90 JOURS SUR PLUSIEURS MODÈLES!
+ FINANCEMENT 0% DISPONIBLE EN ACHAT OU EN LOCATION SUR TOUS NOS MODÈLES EN INVENTAIRE
100e anniversaire Un siècle d'innovation. Les automobiles Mitsubishi.

WOW! OUTLANDER ES 2017
PDSF : 28 398$
LOUEZ LE À PARTIR DE 148$ /2 SEM.
TAUX 0% PENDANT 48 MOIS
1995$ COMPTANT
GARANTIE 10 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE

WOW! RVR ES 2017
PDSF : 21 698$
LOUEZ LE À PARTIR DE 109$ /2 SEM.
TAUX 0% PENDANT 48 MOIS
1995$ COMPTANT
GARANTIE 10 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE

+16$ /2 SEM. POUR LA VERSION CONTRÔLE INTÉGRAL
WOW! LANCER ES 2017
PDSF : 19 598$
LOUEZ LE À PARTIR DE 99$ /2 SEM.
TAUX 0% PENDANT 48 MOIS
1995$ COMPTANT
GARANTIE 10 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!
10 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
MIEUX CONSTRUIT. MIEUX GARANTI.

MITSUBISHI de GRANBY
1332, rue Principale - 450 777-7720
www.granbymitsubishi.ca SUIVEZ-NOUS GROUPE BEAUCAGE MITSUBISHI

Outlander ES 2017 / RVR ES 2017 / Lancer ES 2017 / Lancer ES AWC 2017 = 148$ / 109$ / 99$ / 115$ aux deux semaines (ou l'équivalant de 320$ / 236$ / 215$ / 249$ par mois) en location 48 / 48/ 48 / 48 mois avec comptant initial de 1995$ / 1995$ / 1995$ / 1995$. Limite de 16 000km par année avec 0,12$ par km excédentaire. Contrôle intégral sans frais offert sur modèles sélectionnés. Une valeur maximale de 2300$ (modèle de base exclus). Aucun paiement pendant 90 jours, le client bénéficie d'un report de paiement de 90 jours à l'achat seulement. Taux de financement sujet à approbation de crédit. Frais de couleur en sus. Taxes en sus. Tous détails sur place.

5150930

Résultats du : LUNDI 13 FÉVRIER 2017

LOTO QUÉBEC

Grande VIE : 07 15 23 30 47
Grand NUMÉRO (GN) : 1

TOUT ou RIEN : 01 03 04 05 10 11 12 14 15 16 21 23

Lotto D : 5 5 1 2 3 6 2 2

Sprint : 06 19 36 40 47

Lotto Poker : 2♢ 4♣ 4♢ 10♠ R♣

Astro : Jour - Mois - Année - Signe
01 JUILLET 69 TAUREAU

Banco : 04 08 11 20 25 26 34 37 45 49 / 55 56 58 59 63 64 67 68 69 70
Turbo x 2

Quotidienne : 2 86 3 677 4 5130

Triplex : 05 06 07 14 29

Extra : 1701555

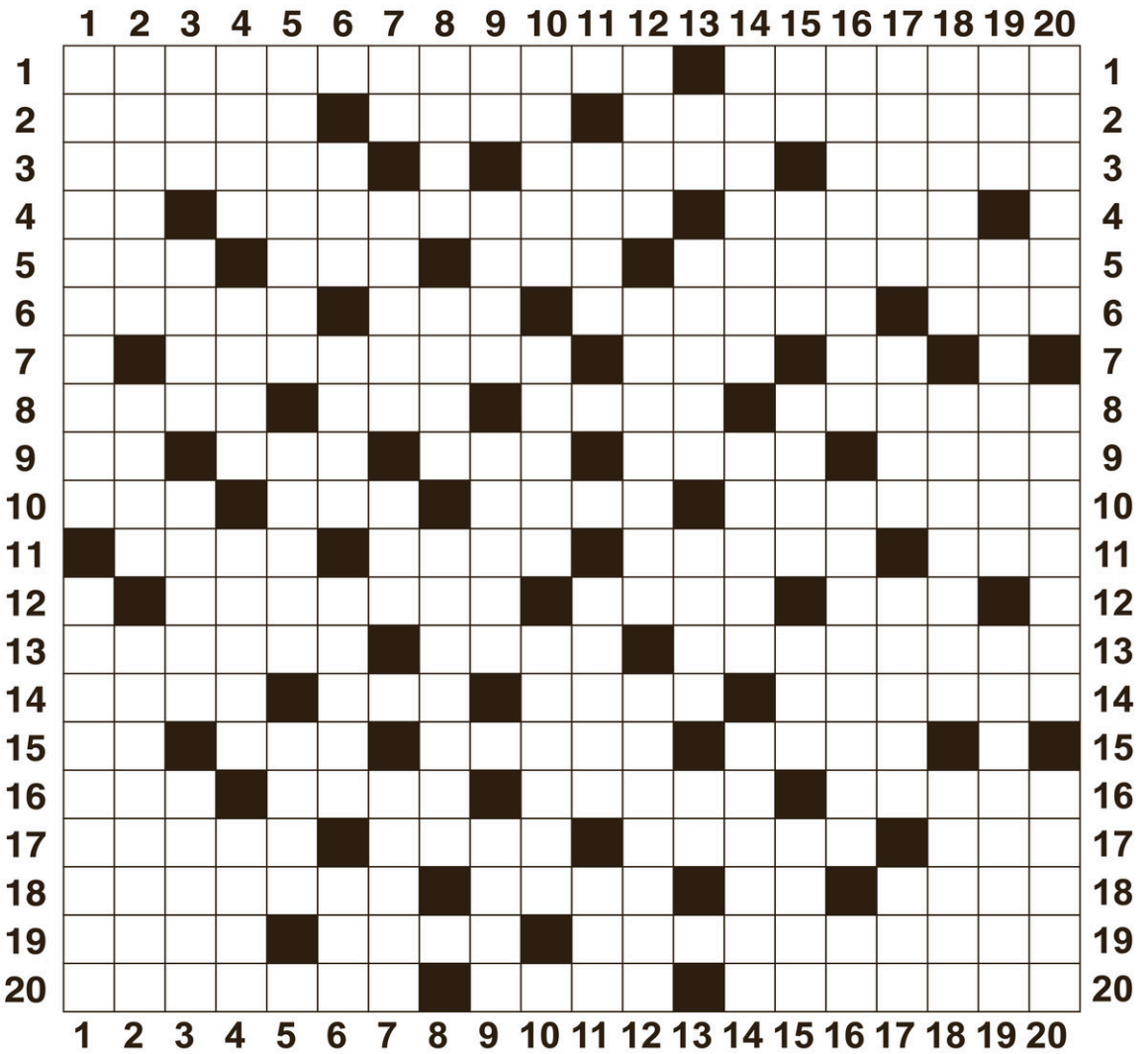
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

5146677

L'Extra

Problème n° 763 - Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Mauvais peintre - Peintre français d'origine russe.
2. Drogue - Fruit à coque - Transportée vers un lieu.
3. Réduire le volume - Mentionnée - Insulaire.
4. Titane - Interminable - Petits parasites.
5. Baie nippone - Inséparable du yin - Feuilletée - Général en chef.
6. A franchi le Rubicon - Pareil - Étoile brillante - Au secours!
7. Qui ne produisent rien - Lésion cutanée - Sert à appeler.
8. Joindre - Siège à New York - Paradis - Postures de yoga.
9. Bouquiné - Le soleil s'y lève - Boisson inodore - Faire effet - Lac d'Écosse.
10. Rivière d'Alsace - Oeuvre de Corneille - Projet - Information brève transmise aux organes de presse.
11. Irlande - Substance atoxique - Prodigieux - Trois fois.
12. Sert à saluer - Tangible - Ébranlé.
13. Recouverte de tain - Talentueux - Aveu.
14. Charge explosive - Sou-chong - Étendues d'eau - Ver carnassier.
15. Brome - En forme d'oeuf - Sert à écrire - Explose.
16. Dose de radiations - Partie de l'oeil - Point d'accès - TGV.
17. Plante d'Afrique - Titre ottoman - Grossit les objets - Colle.
18. Sel d'acide nitrique - Niais - Actionné - Île d'Indonésie.
19. Touffue - Qui s'oppose à - Injurier.
20. Jeton romain - Existent - Atténué.

VERTICALEMENT

1. Peintre italien, auteur de la *Naissance de Vénus* - Grand peintre néerlandais.
2. Amadoué - Myriapode - On y met des pièces.
3. Mets délicat - Crochet - Touche à la Syrie - ... et bouche cousue!
4. Rapace diurne - On y fait du feu - Célèbre amoureux - Périodes.
5. Oublier - Devant le public - Autorisation de séjour.
6. Roue à gorge - Pièce de viande - Mettre aux ordures - Luth iranien.
7. Indium - On en fait des meubles - Pour 4 mains - Impératrice d'Orient.
8. Au bout du monde - Pas rejetée - Brutalité.
9. 51 - Pronom personnel - Un pastis, par exemple - Son bec est courbé.
10. Chassé d'un groupe - Sans compagnie - Héros grec.
11. Philippines - Galère du roi - Sous un navire.
12. Échoue - Partie du monde - Aisé.
13. Sert à désigner - Argot américain - Rouleaux vietnamiens - Donna du lait.
14. Ensemble des bestiaux - Vedette - Orne une coiffure.
15. Hélium - Canton suisse - Premier son de bébé - Mauvais élève - Petit parasite.
16. Sympathiques - Petite pièce de monnaie - Thulium.
17. Tricot ouvert - Bronzé - Boucher - Signal sonore.
18. Liqueurs parfumées - Chauve-souris - On en fait de la tequila.
19. Chef sudiste - Peinture à l'eau - Crier sans cesse.
20. Petits oeufs - Guides, dans l'Himalaya - Faire du tort à.

Extrait_février_17

SOLUTION

Problème n° 762

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	P	L	E	B	I	S	C	I	T	E	R	■	S	U	F	F	R	A	G	E
2	R	I	R	E	■	A	E	R	E	R	■	P	E	T	A	R	A	D	E	R
3	O	B	S	T	A	C	L	E	■	O	D	I	L	E	■	I	V	E	■	O
4	P	I	■	E	I	R	E	■	O	D	I	N	■	R	A	C	I	N	E	S
5	O	D	E	■	D	E	B	I	T	E	R	■	N	I	D	■	R	O	T	I
6	R	O	C	H	E	■	R	U	E	■	E	T	O	N	N	E	■	M	A	O
7	T	■	H	A	R	C	E	L	E	R	■	E	U	E	■	G	L	E	N	N
8	I	T	O	U	■	E	R	E	■	H	U	M	E	■	R	O	I	■	C	■
9	O	R	■	T	E	L	■	S	T	O	■	P	R	I	E	■	E	C	H	U
10	N	I	V	E	L	E	S	■	O	N	C	E	■	N	A	T	U	R	E	L
11	N	O	E	■	I	■	A	I	R	E	■	T	R	O	C	■	T	O	R	Y
12	E	■	R	O	M	A	I	N	S	■	V	E	A	U	■	S	E	C	■	S
13	L	I	S	S	E	R	■	F	E	T	A	■	P	I	R	A	N	H	A	S
14	L	R	■	E	■	M	A	I	■	A	N	T	E	■	E	P	A	U	L	E
15	E	O	C	E	N	E	■	R	E	N	N	E	■	A	G	E	N	■	L	■
16	■	N	E	■	I	T	E	M	■	G	E	R	E	R	■	E	T	U	I	S
17	V	I	L	L	E	■	P	E	P	E	■	A	N	A	R	S	■	S	A	C
18	O	S	E	I	L	L	E	■	A	R	T	■	F	B	I	■	B	E	N	I
19	T	E	R	■	L	U	E	U	R	■	O	B	E	I	S	S	A	N	C	E
20	E	R	I	G	E	S	■	V	E	R	T	■	R	E	S	I	S	T	E	R

VOTRE HOROSCOPE

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER



VERSEAU

Le duo de la Lune avec Jupiter en Balance devrait vous permettre de poursuivre vos activités dans de bonnes conditions. La contrainte qui brimait votre enthousiasme à l'égard d'un projet ne vous affectera plus. Vu que votre discours vous méritera pas mal de sympathie, c'est le temps de circuler dans le monde pour entretenir vos contacts et faire de nouvelles rencontres.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS



POISSONS

En questionnant vingt-cinq personnes, vous obtiendrez vingt-cinq avis différents. Il serait d'ailleurs dommage de vous laisser influencer par des gens dont les idées n'ont pas plus de valeur que les vôtres. C'est le temps de vous faire davantage confiance. Pour prendre la meilleure décision, vous ne devriez vous en remettre qu'à vous-même.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL



BÉLIER

Puisque la Lune en Balance y « flirte « avec le gros Jupiter, les excès seront dans l'air... Mais comme cela se passe en face de votre Signe, qui sait, des nouvelles longuement attendues pourraient également vous parvenir. Les autres seront en principe bien disposés à votre endroit, et face à une situation complexe, il vaudra mieux tout avouer et ne pas trop tarder à le faire.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI



TAUREAU

Tandis que la Lune « croise « Jupiter en Balance, il vaudrait mieux vous laissez guider par votre coeur que par votre tête. Laissez votre esprit rationnel de côté et permettez- vous de profiter d'une situation agréable sans vous poser trop de questions. Ne laissez pas des préoccupations superflues venir ternir ce qui devrait être un jour d'affection et d'harmonie.

DU 21 MAI AU 21 JUIN



GÉMEAUX

Le cycle Lunaire aujourd'hui « dans les bras « de Jupiter en Balance devrait favoriser les négociations et l'issue de pourparlers. Votre facilité à exprimer vos argumens pourrait même convaincre les esprits les plus obstinés. Tandis que l'heure sera à la réflexion, les activités de toutes sortes seront sûrement profitables. Rapprochement possible avec une personne de l'étranger...

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET



CANCER

Un sentiment d'indignation, voire de révolte, pourrait s'emparer de vous dans ce climat plus excessif du duo Lune-Jupiter en Balance. En évitant l'insolence, vous pourrez canaliser votre énergie plus positivement et apporter un changement à la situation qui suscite en vous cette réaction. Il ne serait pas mauvais, avant d'agir, d'essayez de voir les choses avec un peu de recul...

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT



LION

Le duo que forme aujourd'hui la Lune avec Jupiter en Balance ne devrait pas vous déplaire. Vous pourriez ainsi avoir l'occasion de faire d'une pierre deux coups et de vous simplifier l'existence. Une écoute attentive et interactive vous permettra de cerner les individus afin de savoir exactement comment leur faire plaisir ou de quelle façon les conquérir...

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE



VIERGE

Étant donné que l'incertitude et les appréhensions qu'elle suscite constituent le pire, la Lune en Balance vous encourage à rechercher de l'information. Le soulagement viendra avec les réponses, mais pour cela il faudra commencer par poser des questions. Quand vous saurez ce que vous ne savez pas, vous pourrez sagement envisager votre plan d'action.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE



BALANCE

Personne ne fera la sourde oreille aujourd'hui. La « rencontre « de la Lune avec Jupiter en Balance vous aidera à vous faire entendre, et surtout à bien vous faire comprendre. Tout se jouera dans le dialogue et la façon dont vous amènerez vos arguments sur le tapis. Inutile d'insister ou d'exagérer les faits. Rien ne pourra vaincre une vérité énoncée franchement et calmement.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE



SCORPION

Durant l'étape actuelle « Verseau «, au carré de votre Signe, vous risquez d'avoir plus de difficulté à lâcher prise et à abandonner vos recherches tant que vous n'obtiendrez pas la solution adéquate. Votre persévérance impressionnera, toutefois, si vous sombrez dans l'obstination, votre attitude ne charmera plus personne. Mieux vaut savoir quand rendre son tablier...

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE



SAGITTAIRE

La Lune en Balance qui y « croise « votre astre de prédilection Jupiter, vous permettra sans doute d'évaluer les situations avec justesse, sans vous laisser influencer d'une manière ou d'une autre. Vous maximiserez même vos chances en osant vous confier davantage. Ce n'est pas le moment d'être timide et de refuser par souci de politesse ce qui vous sera offert.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER



CAPRICORNE

Les échanges et les affaires financières semblent favorisés puisque la Lune « flirte « avec Jupiter! Quelqu'un pourrait même vous faire part d'une occasion spéciale. Toutefois, méfiez-vous des gens qui exercent une pression excessive sur vos décisions. Les individus qui ont vraiment votre intérêt à coeur vous présentent les choses et vous laissent y réfléchir sans interférence.

15-02-2017

Le demi-frère de Kim Jong-Un a été assassiné en Malaisie

Agence France-Presse

SÉOUL — Un demi-frère du dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un, en disgrâce, a été assassiné en Malaisie, ont rapporté mardi des médias sud-coréens, une chaîne de télévision précisant qu'il a été attaqué avec des aiguilles empoisonnées à l'aéroport de Kuala Lumpur.

Aucune source officielle à Séoul ou Kuala Lumpur n'a pu confirmer ces informations sur l'assassinat de Kim Jong-Nam, 45 ans, fils aîné du dirigeant défunt Kim Jong-Il.

Éduqué en Suisse, polyglotte, il est né de l'union de son père avec Sung Hae-rim, une actrice née en Corée du Sud et morte à Moscou.

Pressenti un temps comme héritier de la Corée du Nord, ce partisan de réformes dans son pays et critique du mode de succession dynastique du pouvoir vivait de facto en exil.

La police malaisienne a diffusé un communiqué indiquant qu'un Nord-Coréen, identifié comme Kim Chol, avait demandé une aide médicale à l'aéroport international de Kuala Lumpur, avant de succomber sur le chemin de l'hôpital.

Or, selon des médias sud-coréens, Kim Jong-Nam voyageait avec un faux passeport au nom de Kim Chol.

Si l'information était confirmée, il s'agirait du plus haut dignitaire assassiné sous le règne de Kim Jong-Un depuis l'exécution en décembre 2013 de l'oncle du jeune leader nord-coréen, Jang Song-Thaek, qui fut un temps le numéro deux officieux du régime.

Selon une source citée par l'agence de presse nationale sud-coréenne *Yonhap*, ce sont des agents du renseignement nord-coréen qui ont assassiné le transfuge en profitant d'une brèche dans la sécurité de ce dernier entre ses gardes du corps et la police malaisienne à l'aéroport.

Kim Jong-Nam a été empoisonné avec des aiguilles par deux femmes non identifiées à l'aéroport, avance la télévision sud-coréenne Chosun, citant plusieurs sources gouvernementales, ajoutant que les deux femmes ont ensuite hélé un taxi et se sont enfuies.

PRESSION INTERNATIONALE

Soumis à une pression internationale croissante à propos des programmes nucléaire et balistique nord-coréens, Kim Jong-Un cherche à renforcer son pouvoir.

Lundi, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné à l'unanimité — y compris la Chine, principale alliée de Pyongyang — le tir de missile effectué dimanche par la Corée du Nord.

Les annonces de purges, d'exécutions et de disparitions, —certaines étant confirmées, d'autres non —, sont fréquentes depuis son arrivée au pouvoir en décembre 2011.

Kim Jong-Nam, qui a dirigé le service de contre-espionnage de la police secrète du régime, entre autres postes stratégiques, était tombé en disgrâce à la suite d'une tentative manquée en 2001 d'entrer au Japon avec un passeport falsifié pour soi-disant visiter Disneyland.



Kim Jong-Nam a été empoisonné avec des aiguilles par deux femmes non identifiées à l'aéroport, avance la télévision sud-coréenne Chosun.
— PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Depuis, il a vécu principalement dans le territoire chinois de Macao.

Il était réputé proche de son oncle Jang Song-Thaek, mentor politique du dirigeant actuel.

De l'avis de Cheong Seong-Jang, chercheur dans l'Institut Sejong, groupe de réflexion à Séoul, il est très peu probable que Kim Jong-Un ait vu en lui un possible rival.

« Mais si Kim Jong-Nam a commis un acte mettant en cause l'autorité de Kim Jong-Un, alors je pense qu'il est possible que le renseignement nord-coréen ait directement mené cet assassinat, sous les ordres de Kim Jong-Un, dans la mesure où il était chargé de le surveiller de près », a-t-il déclaré à l'*AFP*.

Belle et Mince
Concept alimentaire
Mangez mieux,
Vivez mieux
PORTES OUVERTES
15 février
de midi à 18 h 30
Au 380, rue St-Jacques
Angle St-Charles, Granby
Tous les mercredis de midi à 18 h 30
Dany Dufresne
Tél. : 450 775-3096
Manque de temps pour cuisiner ?
Petits plats préparés pour vous sur place.
Belle & Mince
belleetmince.qc.ca
Belle et Mince est conçu pour les personnes qui désirent perdre du poids EN SANTÉ, tout en mangeant à leur faim, sans peser ni mesurer les aliments.
5152592

Dépanneur A+ Amical
DÉPANNEUR
BIÈRE & VIN
Caisse de 18 bouteilles 20,99$
GRANDE VARIÉTÉ DE VINS
3$ Gros muffin ou croissant fromage et bacon + café 12 oz
TIRAGE
SOUPER-SPECTACLE POUR DEUX PERSONNES
Gracieuseté du Théâtre des Tournesols Cowansville
789, rue St-Jacques, Granby • 450 375-4806
5141477

AU VIEUX DULUTH®
Soupe du jour
Incluse avec un plat principal de ce napperon
Entrées
3,95$ Au gratin 2$ de plus
Escargots à la bourguignonne
Apportez votre vin et bière!
Dimanche au jeudi
Vos étoiles en spécial*
Plats principaux
14,95$ Brochette de poulet
15,95$ Médaillon de porc
19,95$ Médaillons de filet mignon et 3 crevettes papillon
17,95$ Filet de doré
Soupe du jour incluse!
Desserts
2,95$ Baklava
3,95$ Brownie
3,95$ Crème caramel
845, rue Principale, Granby (dans les Galeries de Granby) 450 360-0444 www.auvieuxduluth.com
*Offre valide dans les restaurants Au Vieux Duluth® participants pour une durée limitée. Fêtes et jours fériés exclus. *Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis.
5128183

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

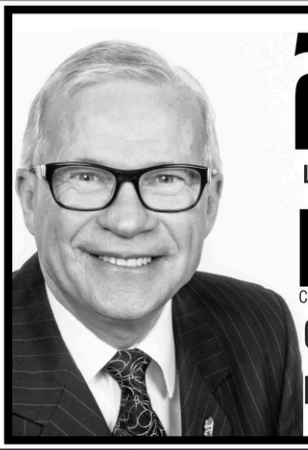
PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V



2360
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière



Sutton L'immobilier nous habite
Agence immobilière

À VOTRE SERVICE

Pour des RÉSULTATS
BERNARD est là !

- SUCCESSION
- COMMERCIAL
- VENTE ET ACHAT
- RÉSIDENTIEL
- IMMEUBLE À REVENU

BERNARD **ROUSSELLE**
Courtier immobilier
450 521-7211

Plus qu'un conseiller... ... un ami

Yves Paquette
Courtier immobilier
CELL.: 450 775-9940
BUR.: 450 378-4120

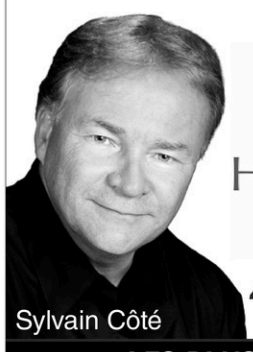


2%* *Sous certaines conditions

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

Estimation gratuite
Un seul appel suffit
yvespaquette.com

VOS COURTIERS HYPOTHÉCAIRES...



Sylvain Côté

HYPOTHECA
Granby.ca
450 777.HYPO (4976)



Pierre Côté

LES PLUS BAS TAUX - SERVICE GRATUIT

7642 Visites libres

Visite libre le 19 février de 13h à 15h
Maison 13 pièces. Terrain 78,048 pi.ca. 185,000$, **solutionsss.com, 450-330-2827**

7685 Condos à vendre

À VENDRE OU À LOUER, rue St-Michel, poss. balance vente, mars, 450 776-0031.

7737 Logements à louer Granby

104 PINARD, grands 5½, 2e et 3e ét., entièrement rénovés, références, enquête de crédit requise. Libres imm. Promotion disponible. 450 777-5613, Nancy ou François

2 GRANDS 3½, février et mars, références demandées. 450-372-0557.

2½, RUE GILL À 415$; ST-JACQUES, 395$, Rabais de 50$/ms pour les 6 premiers mois. 450 776-0031

3½, 630 Cabana (coin Langlois), près des écoles et centre commercial. Possibilité de fournir le poêle et réfrigirateur, espace de rangement au sou-sol, libre immédiatement. Pour info : Jean 450 204-7270

4½ PRÈS DES GALERIES
immeub. 50 ans et +, pl. béton, frais peint et rénové, 619 Honorat-Lucier, 3e étage, 1er juillet, 610$, 450 558-7434, 450 378-5272

4½ STYLE CONDO, construction neuve, libre 1er juillet, ensoleilé, tranquille, sécuritaire, remise, à partir 800$ 514 993-0085

BEAU GRAND 4½, sect. Parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650$, libre imm. FAUT VOIR! 450-360-4676.

CESSATION de bail pour cause de santé, grand 41/2, 555$, tranquille, très éclairé, 2e étage, enquête de crédit, 579-488-1867.

7737 Logements à louer Granby

Coopérative d'habitation La Volière
Personnes responsables recherchées. Un milieu de vie où les membres assument eux-mêmes l'entretien et la gestion de leurs immeubles. **À louer, grands 5 ½** (prix membre 554 $), 1er, 2e et 3e étages, non chauffés, rue de la Volière (secteur Simonds S./Denison O.) et rue Cyr. **Disponibles 1er juillet. Tél. : 450 777-3266.**

RUE Bertrand, près des Galeries, 3½ et 4½, de 530$ à 720$. Libre imm. et juillet, 450-522-9235

7738 Logements à louer en région

! À partir de 3½ à 480$ / 4½ à 550$
AU COEUR DU VILLAGE
À SUTTON
Spacieux, asp. central, s. de lav., ascenseur, conciergerie. 579-436-8123

COWANSVILLE, grand 5½, remise ext., libre imm., 615$ / mois. 100$ de rabais pour les 6 premiers mois. Info : 450 776-0031

7767 Bureaux et locaux à louer

Bâtisse commerciale de 3000 pi.ca.
33, St-Jude Sud
Porte de chargement 12 pieds, libre imm.
Info : 450 405-7078 ou 450 776-0423

7768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

MINI-ENTREPÔTS chauffés, libres imm. Dans bâtisse neuve à St-Alphonse. 10x20 et 5x10. 450 378-8531 ou 450 531-9034.

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 956-0725
Relaxation - 7 jours - Granby

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

Bien plus qu'un bonbon... Les bienfaits du massage se répercutent sur les systèmes nerveux, musculaire, circulatoire, respiratoire, etc. Bienvenue. Nathalie, 450-577-6035

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-559
Siège social: Montréal

Prêt hypothécaire privé, 1er et 2e rang. Financement Brisson. 1-866-566-7081

7786 Services financiers et impôts

PRÉPARATION DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS 2016

Transmission électronique TED
- Service rapide, personnalisé, confidentiel
PRIX FIXE: - Célibataire (prov. et féd.)
- Couple (prov. et féd.)
- Impôt de particulier - Informatisé
- Revenus de location - 30 ans d'expérience

Communiquez avec
M. Marc Nadeau **450 375-4611**
622 St-Hubert, Granby
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h | *Aucun rendez-vous nécessaire*

IMPÔTS T.L. INC.
Brigitte Thibodeau
30 ans d'expérience

IMPÔTS DES PARTICULIERS
(T.E.D. Transmission électronique)
Revenus de location - Travailleur autonome

Ouvert du lundi au vendredi, sans rendez-vous, de 8 h à 17 h.

34, rue Carrier,
Granby QC J2J 2M5
T 450 378.7819
F 450 405.4591
info@impotstl.com

7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
Syndics autorisés en insolvabilité

7786 Services financiers et impôts

7819 Messages personnels

1A MASSAGE DE DÉTENTE
SENSUEL, 7 JOURS, GRANBY
AMÉLIE 450 991-0877

ABIA
Très jolie fille noire, reçoit et se déplace. 24h/24h. 450-330-0458

CARESSE XXX
Vous reçoit. Du lun. au sam.
Forte poitrine 579 365-1075

Je te reçois chez moi, discrète, propre 36C, 110 lb, 40 ans, yeux pers, lingerie.
❤ Julie ❤ 450-330-0206

7834 Offres d'emploi

CHERCHE cuisinier(ère), avec exp., temps plein ou temps partiel présentez vous au 15 rue principale avec Cv 450 378-1414

Entreprise implantée dans la région depuis 10 ans recherche **mécanicien industriel, machiniste et opérateur machines**
Plusieurs postes à combler, temps plein et partiel. 450-994-2783

L.E.M.
LIGNES ESTRIE MONTÉRÉGIE
MARQUAGE COMMERCIAL, SCELLEMENT D'ASPHALTE ET DE FISSURES
Postes saisonniers à combler :

JOURNALIERS

- Permis de conduire valide
- Pose de cônes et gabarits
- Marquage au sol
- Entretien de l'équipement

- Formation sur place (expérience un atout)
- Aimer le travail d'équipe et d'extérieur
- Horaire variable : jour, soir, nuit, fins de semaine

Principales qualités exigées :
Ponctuel, débrouillard, fiable

Salaire compétitif
Début d'opération : début avril

Envoyez votre C.V. à :
lignesem@axion.ca
téléc. : 450 242-1617

7834 Offres d'emploi

EUTECTIC CANADA

Une entreprise manufacturière dans le domaine de la fabrication et de la transformation de produits pour le soudage et de plaques d'usures offre des postes pour l'équipe de soir à ses installations manufacturières de Granby.

SUPERVISEUR DE PRODUCTION

Sous la direction du Directeur de production, le titulaire doit superviser le personnel du département ainsi que chacune des étapes de la production. De plus, le titulaire de ce poste doit élaborer des rapports de productivité et est responsable du développement des outils nécessaires à l'évaluation de la performance du département. Expérience en métallurgie (fonderie ou domaine connexe souhaitable). Expérience en gestion de personnel (milieu syndiqué). Attentif aux détails lorsqu'il s'agit de compléter des tâches cléricales. Sens des priorités et des échéances. Être autonome et avoir une approche systématique et organisée face au travail. Sens de la confidentialité et de la communication bien développé.

OPÉRATEURS DE MACHINE – 4 POSTES DISPONIBLES

Capacité d'effectuer des réglages de précision. Capacité de réaction basée sur les conditions existantes durant le cycle de production. Aptitudes pour effectuer des calculs mathématiques appropriés. Habileté marquée dans le domaine mécanique. Ordonné, méticuleux, soin du détail et autonomie.

FAITES PARVENIR VOTRE C.V. PAR COURRIEL OU PAR TÉLÉCOPIEUR :
hr@eutectic-na.com
450 510-1156

OU À L'ADRESSE SUIVANTE :
EUTECTIC CANADA INC.
920 André Liné
Granby, QC, J2J 1E2

AGROMEX nous embauchons !
Transformation alimentaire
Emballage et coupe de viande
Postes permanents de jour
Du lundi au vendredi de 7h-15h30
Temps supplémentaire volontaire et à volonté
Salaire de 12.99$/h à l'embauche
Toute une gamme d'avantages!
Pour tous les détails :
www.fmenard.com/emplois
Vous aussi,
faites partie de la tradition familiale!
Faites nous parvenir votre candidature à rh@fmenard.com ou par fax 450-293-4291

GOUTIÈRE CÔTÉ INC.
Cherche installateur à partir du mois d'avril à décembre, exp. un atout, 450-379-9209

SANI-ECO INC.
RECHERCHE mécanicien avec exp. avec avantages sociaux, Stéphane, 450 525-0451.

7834 Offres d'emploi

PATENAUDE & FRÈRES
RECHERCHE
UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE
- Connaissance en comptabilité (Acomba)
- Bilingue
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités;
- Aimer travailler en équipe
- Être autonome et faire preuve d'initiative.

Pascal@patenaudeetfrere.com
Télécopieur : 450 378-0039

RECHERCHE personne pour entretien ménager de nuit, demander Mélanie, 450-405-2216, Bromont

RECHERCHE SECRÉTAIRE/ASSISTANTE POUR CLINIQUE DE SANTÉ
Poste à temps plein jour/soir. Doit posséder D.E.P. en secrétariat ou équivalent.
Bonne connaissance de l'informatique.
Aptitude pour le service à la clientèle, facilité d'apprentissage, travail d'équipe, débrouillardise, dynamisme et courtoisie.
SVP envoyez votre C.V.
par télécopieur : 450-372-0854

TIM HORTONS WATERLOO
recherche du personnel à temps plein, de jour du lundi au vendredi de 6h à 14h.
Expérience en restauration serait un atout.
Envoyez CV à : acadot@videotron.ca

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

Appel d'offres 065/2017

Travaux d'amélioration de drainage

Rue de Milan
(de Fréchette à de Mont-Joli)

CLÔTURE: 7 mars 2017 à 14h00

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14h00**, heure locale en vigueur, **mardi 7 mars 2017,** pour des travaux pour l'amélioration du drainage rue de Milan de Fréchette à de Mont-Joli.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87 rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission **d'une valeur au moins égale à 10% du Montant total de la soumission** (taxes incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 15 février 2017
Jacques Babin
Chef de Division, Approvisionnements

7834 Offres d'emploi

URGENT
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
avec expérience pour combler différents besoins dans petite résidence à Granby.
Faire parvenir C.V. au 320 rue St-Hubert, Granby QC, J2G 5N5, ou par fax au : 450 776-5922.

7851 Automobiles

AUTOS-CAMIONS-4X4 financement maison
Aucun cas refusé, 2009 à 2016
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

7886 Animaux

FOIN de première et deuxième coupes
à vendre, 48 lb / balle.
450-542-3662

compte sur moi
leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415438

7895 Avis publics

Waterloo
PARTENAIRE DE VIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donnée par le soussigné, greffier de la ville de Waterloo

Que :

À la séance ordinaire qui sera tenue mercredi, le 1er mars 2017, à 19 h 00 à l'hôtel de ville de Waterloo, 417, rue de la Cour, le conseil municipal statuera sur une (1):

DEMANDE DE DÉROGATION AU RÈGLEMENT D'URBANISME

Nature et effets: **Demande de dérogation mineure, 45, rue Gince**. Afin d'autoriser un bâtiment de type résidentiel unifamilial jumelé d'une superficie au sol de 78,8 m², soit 3,8 m² d'occupation au sol de plus qu'autorisé pour la zone R-58.

Toute personne intéressée, pourra lors de cette séance, être entendue par le conseil municipal relativement à ces demandes.

DONNÉ À WATERLOO, ce 13 février 2017

Éric Sévigny
Greffier



Waterloo
PARTENAIRE DE VIE

Service du greffe

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P1-17-848-25

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au zonage 17-848-25 concernant une partie du territoire.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 7 février 2017, le conseil municipal de la ville de Waterloo a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement P1-17-848-25 amendant le règlement de zonage no 09-848 de la ville de Waterloo ».

Description de la zone concernée :

la zone concernée R-10 est approximativement limitée au nord par la rue Lewis Ouest (Route 241), à l'est par la rue Western, au sud par la limite sud du lot 4 162 512 et à l'ouest par l'arrière des lots ayant façade sur la rue Western.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

d'ajouter les usages suivants à la zone R-10 : habitations unifamiliales jumelées, habitations unifamiliales en rangées, bureaux intégrés à l'habitation et services intégrés à l'habitation;

d'ajuster des normes d'implantation et le pourcentage maximal d'occupation du sol pour un bâtiment principal dans la zone R-10.

Avis est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 1er mars 2017, à 18 h 45, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la ville. Ce projet comprend des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À Waterloo, ce 13 février 2017

Éric Sévigny
Greffier

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro PP03-2017 intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels de façon à assujettir à certaines conditions les cours à bois et la vente au détail de produits d'horticulture à l'intérieur de la zone industrielle GJ17I (secteur des rues Principale, Guy, Sainte-Thérèse et Laval Sud) et de la zone commerciale GJ33C (secteur au sud de la rue Guy et à l'est de la rue Sainte-Thérèse), à autoriser à certaines conditions les restaurants dans la zone commerciale IM03C et à modifier les personnes chargées de l'application du règlement »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 6 février 2017, a adopté le projet de règlement numéro PP03-2017, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels de façon à assujettir à certaines conditions les cours à bois et la vente au détail de produits d'horticulture à l'intérieur de la zone industrielle GJ17I (secteur des rues Principale, Guy, Sainte-Thérèse et Laval Sud) et de la zone commerciale GJ33C (secteur au sud de la rue Guy et à l'est de la rue Sainte-Thérèse), à autoriser à certaines conditions les restaurants dans la zone commerciale IM03C et à modifier les personnes chargées de l'application du règlement ».

2. Que l'objet du projet de règlement vise à assujettir, à certaines conditions, les cours à bois et la vente de produits d'horticulture à l'intérieur de la zone industrielle GJ17I (secteur des rues Principale, Guy, Sainte-Thérèse et Laval Sud) et de la zone commerciale GJ33C (secteur au sud de la rue Guy et à l'est de la rue Sainte-Thérèse) en apportant les modifications suivantes au *Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels,* à savoir :

   • modifier l'article 4 intitulé « Usages conditionnels autorisés par zone » de façon à ajouter dans la colonne « Zones », les zones « GJ17I » et « GJ33C » ainsi que dans la colonne « Usages conditionnels autorisés », les usages « Cour à bois et vente au détail de produits d'horticulture »;

   • modifier l'article 13 intitulé « Documents exigés » de façon à ajouter un nouveau paragraphe 12°;

   • modifier le chapitre 3 traitant des critères d'évaluation pour les usages conditionnels en ajoutant une « Section 13 » ayant pour titre « Cour à bois et vente au détail de produits d'horticulture » en vue d'établir les critères d'évaluation lorsqu'un usage conditionnel « cour à bois et vente au détail de produits d'horticulture » faisant l'objet d'une demande de permis ou de certificat d'autorisation sera évalué.

3. Que l'objet du projet de règlement vise à autoriser à certaines conditions les restaurants dans la zone commerciale IM03C en apportant les modifications suivantes au *Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels,* à savoir :

   • modifier l'article 4 intitulé « Usages conditionnels autorisés par zone » de façon à ajouter, pour la zone IM03C dans la colonne « Usages conditionnels autorisés », les usages « Restaurant et services de traiteur ».

4. Que l'objet du projet de règlement vise à modifier les personnes chargées de l'application du règlement en remplaçant, au *Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels*, l'article 9 intitulé « Application du règlement ».

5. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 23 février 2017, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

6. Que les objets de ce projet mentionnés aux articles 2 et 3 sont des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

7. Que ce projet de règlement ainsi que la description complète de la zone sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière, situé au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, le 15 février 2017.

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

AUBIN HOULE
Mme Lucie - *1956-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Au CHUM-Hôpital St-Luc de Montréal, le 10 février 2017, à l'âge de 60 ans, est décédée madame Lucie Aubin, épouse de monsieur Robert Houle, demeurant à Granby. Elle était la fille de feu Dollard Aubin et de feu Gertrude Blanchard.
Outre son époux Robert, elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Philippe (Mélissa Dubé), Émilie (Mario Bernier); ses petits-enfants: Zakielle, Eloi, Florian, Victor, Anne-Sophie, Sébastien. Elle était la soeur de feu Sr Cécile Aubin, Line Aubin (Gabriel Gauvin) et la belle-soeur de feu Françoise, Yvan (Guylaine Verreault), Christiane (Richard Dumont), Martine (Jean-Benoit Leduc), Sylvain (Louise Labrecque). Elle laisse aussi ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier les médecins et le personnel du 9e étage Ouest de l'Hôpital St-Luc pour les bons soins prodigués à madame Aubin.
Madame Aubin repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille accueillera parents et amis, le vendredi 17 février 2017 de 14h à 16h30 et de 19h à 21h ainsi que le samedi, 18 février à compter de 9h, suivis des funérailles en l'église St-Luc de Granby à 11 heures. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière St-Joseph de Valcourt à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Maison des greffés (Lyna Cyr) serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne https: //www.maisondesgreffes.com/faire-un-don

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LEFEBVRE
M. Daniel - *1954-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 13 février 2017, à l'âge de 62 ans et 3 mois, est décédé monsieur Daniel Lefebvre, demeurant à Granby.
Il était le fils de feu Léopold Lefebvre et d'Aurore Beaudin.
Outre sa mère Aurore (Rénald Brien et ses enfants: Julie, Richard et Éric), il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Geneviève (Omer Beaudin), Fabien (Laura Hall), Angèle (Gilles Lamarche), Jacqueline, Jean-Pierre (Roseline Leduc), Nathalie (Alain Béliveau). Il était également le frère de feu Murielle (Gérald Lacasse). Il laisse aussi ses filleuls(es): Réal Jr. Borduas, Diane Bellavance et Claudio Proulx; ses oncles et tantes: Gérard Lefebvre (Marianne Labrie), Marcel Beaudin (Gilberte Brodeur), feu Doris Beaudin (Evrald Beauregard), Marguerite Beaudin (Marcel Doucet), Bernard Beaudin (Pierrette l'Homme), Marie-Flore Beaudin (feu Régent Auclair) ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, ses amis: Serge Privé, Jean-Marc Leduc, Alain, Gaétan ainsi que d'autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Granby ainsi que les infirmières du CLSC: Jolaine et Marie-Josée pour les bons soins prodigués à monsieur Lefebvre.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi 17 février 2017 à compter de 12 h (midi), suivis des funérailles à 14 h en l'église Immaculée-Conception de Granby. La mise en place suivra au columbarium du salon funéraire.
En guise de sympathie, un don à l'Association pulmonaire du Québec serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.pq.lung.ca

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

BERNARD CHAGNON
Mme Carmelle - *1928-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 5 février 2017, à l'âge de 88 ans et 6 mois, est décédée madame Carmelle Bernard, épouse de feu Jean-Paul Chagnon.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Sylvie Grondin), Alain, Jacques (Danielle Roy), Suzanne (Alain Pomerleau) Marc (Karine Labonté). Elle était également la mère de feu René, feu Réjean, feu Francine (Serge Therrien). Elle laisse aussi ses 14 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants, sa soeur Marie-Claire Couture, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier Dr Yves Leduc et Dr Olivier Maynard ainsi que le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Granby, particulièrement Nancy Parker, infirmière, pour les bons soins prodigués.
Madame Bernard repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille accueillera parents et amis, le vendredi 17 février 2017 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 18 février à compter de 12 h (midi), suivis des funérailles à 14 h en l'église St-Luc. La crémation suivra et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Césaire à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne au www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MAILLÉ DUFRESNE
Mme Lisette - *1947-2017*

AVIS DE DÉCÈS



À la Maison Au Diapason de Bromont, le samedi 11 février, paisiblement, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Lisette Maillé épouse de feu Claude Dufresne, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses deux fils Marco (Isabelle Prince) et Carl (Julie Béasse), ses petits-enfants : Frédérik, Noah, Kealan, Béatrice et Jayden. Elle était la soeur de feu Daniel (Florianne) et Roch (Manon). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier spécialement le personnel du département d'oncologie du Centre hospitalier de Granby et le personnel de la Maison Au Diapason pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 17 février de 19 h à 21 h et le samedi 18 février de 9 h à 10 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 11 h en l'église Ste-Famille, suivies de la mise au columbarium du complexe Girardot et Ménard.
En guise de sympathie un don à la Fondation Au Diapason serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GERVAIS-BARABÉ
Mme Noëlla Claire - *1932-2017*

AVIS DE DÉCÈS

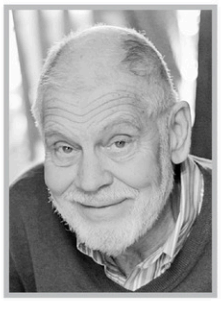


À Granby, le 13 février 2017, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Noëlla Claire Barabé, née Gervais, épouse de feu Jean-Guy Barabé, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane, Pierre (Dominique St-Pierre), Johanne, Mario (Carole Nadeau), ses petits-enfants: Marie-Pier Picard (François Pageau), Simon Paradis, Francis Barabé, Jolen Picard (Nathan Tremblay), Tommy Barabé, ses frères et soeurs: Roger, Jacqueline, Huguette, Jacques et Francine, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille vous accueillera le vendredi 17 février 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 18 février à compter de 13 heures au Complexe funéraire Le Sieur de Granby. La Liturgie de la parole sera célébrée ce même samedi à 15 heures en la Chapelle, suivie de l'aquamation. L'urne sera déposée au Columbarium Le Sieur à une date ultérieure.
Des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.
La famille désire remercier le département des soins intensifs pour les bons soins prodigués à Mme Gervais.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie
AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

PURDON
Révérand Dr. Robert Burn - *1940-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Burn est décédé paisiblement, entouré de sa famille, le 10 février 2017 à l'âge de 76 ans à La Maison Au Diapason de Bromont.
Il laisse dans le deuil son épouse, l'amour de sa vie, Margaret Zurbrigg, et ses enfants: Marc (Cindy), Luke (Denise) et Anna (Michael), ses petits-enfants: Sierra, Saige, Nathan, Megan et Tristan. Il laisse également ses frères: Ken et John (Sigrid), ses soeurs: Marie Rehkoph (Blaine), Helen Owen (Doug) et Lorraine (Enrique), sa belle-soeur Eleanor (Terry) ainsi que plusieurs neveux, nièces, petites-nièces et petits-neveux.
Après une vie professionnelle bien remplie, Burn a toujours priorisé les valeurs familiales. Il aimait son jardin et sa maison de Sheffington et le temps passé en famille là-bas ainsi qu'à "the cabin" au Lac Poisson. Burn a comblé sa famille de joie et de bonheur jusqu'à ses derniers moments.
Il a vécu sa vie avec la passion de la musique, la justice sociale et la terre et toujours avec compassion, rire et dignité.
La famille désire remercier l'équipe du CLSC, principalement Marie-Hélène Duhamel, Nathalie Munger et Dre Nadine Leblanc et la Maison Au Diapason, Bromont.
La célébration de sa vie se tiendra le samedi 18 février 2017 à l'église Unie de Granby, 101 Principale, Granby. La famille recevra les témoignages de sympathie à 13 h, suivis des funérailles à 14 h.
En guise de sympathie, au lieu de fleurs, un don en sa mémoire à La Maison Au Diapason, Bromont ou à "Mission and Service Fund" de l'église Unie du Canada serait apprécié.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

TREMBLAY (NÉE GERMAIN)
Mme Marie-Ange - *1918-2017*

AVIS DE DÉCÈS

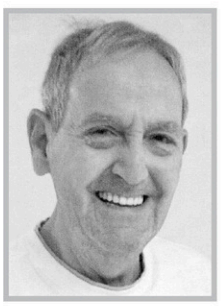


Paisiblement et entourée des siens, au Centre d'Accueil de Cowansville, le 10 février 2017, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme Marie-Ange Tremblay (née Germain), épouse de feu Lionel Tremblay, autrefois de Dunham.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Paul (Louise Caza), Rolland (Francyne Lafortune), Lise (Claude Davignon), Claude (Monique Varin), Micheline (Yvan Villeneuve), Jacques (Estelle Cardin), Jocelyne (Denis Lafortune), Michel (Renée Désourdy), Johanne (Brian Hunt), ses 26 petits-enfants, ses 36 arrière-petits-enfants; ses frères : Adrien-Émile (Françoise), Benoit (feu Rita Raymond) et Paul; son beau-frère et sa belle-soeur : André Tremblay (feu Maria Badeau) et Gisèle Quintal (feu Maurice Tremblay), ainsi que plusieurs autres parents et amis.
Mme Tremblay sera exposée au Complexe Funéraire BROME-MISSISQUOI à Cowansville le vendredi 17 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le samedi 18 février, le Complexe sera ouvert dès midi, suivi d'une Célébration de la Parole à 14 heures.
La famille remercie chaleureusement Mme Alice Picard pour son exceptionnel dévouement envers Mme Tremblay, ainsi que tout le personnel du Centre d'Accueil de Cowansville pour avoir si bien pris soin de notre mère.
En guise de sympathie, un don à la Fondation du Centre d'accueil de Cowansville serait grandement apprécié, des formulaires sont disponibles au Complexe en tout temps.
Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site internet au www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI — *Se recueillir, se retrouver.*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

ARCHAMBAULT
M. Guy - *1939-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre Marie-Berthe Couture, le 10 février 2017 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Guy Archambault, époux de Mme Micheline Brunette.
Outre son épouse micheline, il laisse dans le deuil ses enfants: Yves et Nathalie, ses petits-enfants: Stéphanie (Kevin), Anthony, Sarah-Maude, ses arrière-petits-enfants: Jayden et Lexie. Il laisse également sa soeur Suzanne, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier tout le personnel du Centre Marie-Berthe Couture pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 19 février à compter de 9h30 jusqu'à 11h15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. L'hommage en mémoire à sa vie sera célébré ce même dimanche 19 février à 11h30 en la chapelle du complexe.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BONVOULOIR
Mme Jacqueline - *1939-2017*

AVIS DE DÉCÈS



À la Maison Au Diapason de Bromont, le 12 février 2017, à l'âge de 77 ans est décédée Mme Jacqueline Bonvouloir, demeurant à Ste-Brigide d'Iberville. Elle était la fille de feu Lionel Bonvouloir et feu Marion Thompson, également la soeur de feu Normand et feu Isabelle. Ella laisse dans le deuil ses frères et sa soeur, Albert (Madeleine), Victor (feu Gisèle), Claude, Réginald (Monique), Philippe (Thérèse), Annette (Richard) et Georges (Thérèse), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.
Selon ses volontés, Mme Bonvouloir ne sera pas exposée. Sous la direction du salon funéraire Désourdy inc. de Farnham. Les Funérailles auront lieu le samedi 18 février à 11 h en l'église de Ste-Brigide d'Iberville suivies de l'inhumation au cimetière de Ste-Brigide d'Iberville. À noter que la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir vos témoignages de sympathie.
La famille souhaite remercier chaleureusement le personnel de la Maison Au Diapason pour l'accompagnement et les soins prodigués à Mme Bonvouloir.

Désourdy salons funéraires crématorium
1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

Quoi de plus beau que de rendre hommage à un défunt avec des fleurs

Sublime fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby *(anciennement Rita Fleuriste)*
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.sublimefleuriste.com
1806607

BROUILLETTE, NÉE SAVAGE
Mme Lauraine - *1943-2017*

AVIS DE DÉCÈS

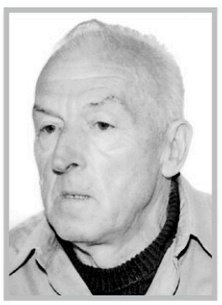


À la Maison de soins palliatifs de Saint-Jean-sur-Richelieu, le vendredi 3 février 2017, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lauraine (Loren) Savage, épouse de feu Gilles Brouillette.
Elle laisse dans le deuil son conjoint Jean-Charles Many et ses enfants : Lyne Brouillette (Robert Fournier), Stéphane Brouillette (Camille Lacasse) et ses petits-enfants : Guillaume, Nicolas, Éloïse et Cédric. Elle laisse également dans le deuil sa belle-famille et plusieurs autres parents et amis.
La famille recevra vos témoignages de sympathie le samedi 25 février entre 9h30 et 11h30 au Salon funéraire Désourdy Inc de Farnham. Une célébration en sa mémoire aura lieu le même samedi à 11h30. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Georges d'Henryville.
Un sincère remerciement à tout le personnel de la Maison de soins palliatifs de Saint-Jean-sur-Richelieu. Des dons en sa mémoire seraient appréciés au www.fondationsante.com

Désourdy salons funéraires crématorium
1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

CYR
M. André - *1928-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Au CIUSSS Hôpital de Granby, le 12 février 2017, à l'âge de 88 ans, est décédé Monsieur André Cyr, demeurant à Granby.
Il était fils de feu Victor Cyr et de feu Régina Campbell.
Monsieur Cyr sera exposé ce vendredi 17 février 2017 à partir de 9 h, et une Célébration de la Parole suivra au Complexe même à 11 h au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville.
Vos témoignages de sympathie peuvent être exprimés via notre site web au : www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI — *Se recueillir, se retrouver.*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

FORTIER
M. Camille - *1935-2017*

AVIS DE DÉCÈS



À Villa Bonheur de Granby, le 13 février 2017, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Camille Fortier, époux de madame Gisèle Allaire, demeurant à Granby.
Outre son épouse Gisèle, il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Hélène), Alain, Camille Jr. (Ginette), Jean-Claude, Louise, Richard (Nathalie), Micheline (Nicolas), Céline (Denis), Mario (Myriam); ses 19 petits-enfants, son arrière-petite-fille ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 26 février 2017 à compter de 11 h, suivis de la célébration de la Parole à 16 h en la chapelle. La mise en place aura lieu au columbarium du salon funéraire à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer Granby et région serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.alzheimer.ca/fr/granby

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GERVAIS
M. Richard - *1975-2017*

AVIS DE DÉCÈS



À Montréal, le 30 janvier 2017, à l'âge de 42 ans, est décédé Richard Gervais, fils de Alyne Poudrier et de Robert Gervais.
Outre ses parents, il laisse dans le deuil son épouse Chantal Tétreault, les filles de celle-ci : Caroline, Marie-France et Valérie ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille vous accueillera le samedi 18 février 2017 de 13 h à 19 h au Complexe funéraire J.A. Guilbault inc. Un hommage aura lieu le jour même à 17 h.
Pas de fleurs, des dons à la Fondation de la Fibrose kystique Québec au www.fibrosekystique.ca/quebec seraient appréciés.

Complexe Funéraire J.A. Guilbault inc.
5359, boul. Saint-Michel/Masson, Montréal, H1Y 2C8
Téléphone : 514 721-4925 Télécopieur : 514 728-3467

LEBEL POIRIER
Mme Clémente - *1936-2017*

AVIS DE DÉCÈS

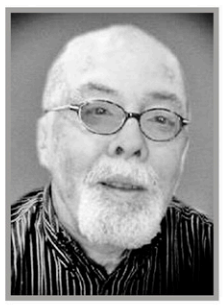


Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 13 février 2017, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Clémente Lebel Poirier, épouse de monsieur Émilien Poirier, demeurant à Bromont, autrefois de Granby.
Outre son époux Émilien, elle laisse dans le deuil ses quatre garçons: Mario (Marilyn), Yvan (Medgyn), Daniel (Kevin), François (Sylvie); sa petite-fille Shana, ainsi que sa soeur, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE BROMONT, le dimanche 19 février 2017 à compter de 12h (midi), suivis de la célébration de la vie à 16h en la chapelle.
En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fmcoeur.com

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
682, rue Shefford, Bromont, J2L 1C1 - Tél.: 450 534-2779 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MORISSETTE
M. Réal - *1950-2017*

AVIS DE DÉCÈS

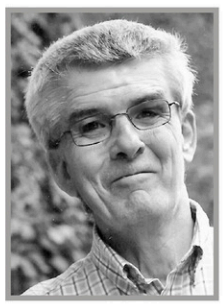


À Trois-Rivières, le 9 février 2017, à l'âge de 67 ans est décédé Réal Morissette, époux de feu Micheline Tremblay.
Il laisse dans le deuil ses enfants, Patrick (Stéphanie), Karine, Nathalie (Stéphane), Patrick (Nadine), ses petits-enfants, Francis, Marie-ève, Florence, Maude, Marie-Laurence, Olivier, Élodie, Émile, son frère Denis (Nicole), ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis.
La famille vous accueillera à La Maison Darche, 6500 boul. Cousineau, St-Hubert, Qc, J3Y 8Z4, le samedi 18 février 2017 à partir 16h, suivi d'une cérémonie en la chapelle du complexe funéraire à 16h30.

La Maison Darche
Services Funéraires
6500 boul. Cousineau, St-Hubert, Qc, J3Y 8Z4
Tél.: 450 463-1900 - Téléc.: 450 463-0185
1 800 261-5246 - www.dignitequebec.com
Dignité

RUEL
M. Raoul - *1948-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Chez lui entouré de sa bien-aimé à la suite d'une longue maladie, le 8 février 2017, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Raoul Ruel, époux de Mme Guylaine Poirier, fils de feu Alphédor Ruel et de feu Clarisse Isabelle, demeurant à Granby.
Outre son épouse Guylaine, il laisse dans le deuil ses filles: Annie (Joël Côté), Noémie (Stéphane Raymond), ses petits-enfants: Félix et Noah Côté, Rosalie et Charles-Étienne Raymond, sa belle-mère Jeannine Beaudoin-Poirier, ses soeurs: Louisette (Roland Lemay), Diane (André Houle), Rita (Richard), Thérèse, Danielle (André Hamel), Francine (Daniel Brousseau) et il était de le frère de feu Ghislaine (Philippe Couture) et laisse plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. **L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby. La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 h, le samedi 18 février 2017, journée de la cérémonie au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby, suivie de la Liturgie de la Parole à 11 h, en la Chapelle Le Sieur et de la mise en place au Columbarium Le Sieur.** Des dons à la Fondation de la Dystrophie musculaire Canada seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE
Respect, Dignité et Économie
AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

ST-FRANÇOIS (NÉE DORAIS)
Mme Julienne - *1924-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Entourés de ses cinq fils, paisiblement à Santé Courville à Waterloo, le 8 février, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Julienne Dorais épouse de feu Réginald St-François.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Carole Dame), Bernard (Wanda Pell), Paul (Nathalie Malaison), André (Isabelle Blanchard) et Guy, ses petits-enfants : Nicolas, Mélanie, Amanda, Claire-Émilie, Marc-Henri, Stéphanie, Sophie, Rebecca, Samuel, Christopher, Natasha, Tanya, Gabrielle et Magaly, ses neuf arrière-petits-enfants, son frère Marcel Dorais et sa belle-soeur Francine Dorais, de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille sera présente au salon funéraire Désourdy inc., 318, chemin Knowlton. Les visites seront le vendredi 17 février de 19h à 22h et le samedi 18 février, à compter de 9h, suivies des funérailles à 11h en l'église St-Edouard à Knowlton.
Des dons en sa mémoire à la Société d'Alzheimer au www.alzheimer.ca seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon.

Désourdy
salons funéraires crématorium
318, chemin Knowlton, Knowlton (Lac-Brome), J0E 1V0 - Tél.: 450-243-5568
1 877 263-1214 - Téléc.: 450-263-9557 - info@desourdy.ca

6e anniversaire du décès de
Mme Angèle Brodeur Meunier
survenu le 15 février 2011



«Les êtres aimés qui sont disparus ne sont plus là où ils étaient, mais ils sont toujours et partout là où nous sommes et cela s'appelle le Souvenir».

Son époux Réal, ses fils Benoit (Josée), Luc (Lucie), sa soeur Clarisse

maison Montcalm
fleuriste depuis 1945
Découvrez le bouquet-don :
maisonmontcalm.com
Deux succursales : Granby et Waterloo
210 York, Granby 450 372-3925

PROJET D'ATTENTAT EN FRANCE

Les trois suspects inculpés

Agence France-Presse

PARIS — Deux hommes et une adolescente, arrêtés la semaine dernière dans le sud de la France et soupçonnés d'avoir voulu perpétrer un attentat « imminent », ont été inculpés mardi soir.

Thomas Sauret, 20 ans, sa compagne Sarah, 16 ans, — tous deux convertis à l'islam —, et Malik Hammami, 33 ans, ont été mis en examen (inculpés) pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste criminelle », a-t-on appris de source judiciaire. Les deux premiers sont également inculpés pour « fabrication et détention d'explosifs en bande organisée ».

Ils avaient été arrêtés vendredi dans le sud de la France avec un quatrième homme, âgé de 26 ans, finalement mis hors de cause et remis en liberté le lendemain.

Le trio était identifié depuis plusieurs semaines en raison de son activisme sur les réseaux sociaux, notamment la messagerie cryptée Telegram, prisée des djihadistes.

Le 9 février, l'enquête s'est accélérée quand Thomas Sauret et sa compagne ont été repérés en train de se procurer de l'acétone et de l'eau oxygénée, entrant dans la composition du TATP, explosif puissant.

La veille, une vidéo dans laquelle l'adolescente prêtait allégeance au groupe État islamique (EI) avait été diffusée sur les réseaux sociaux.

Dans un appartement près de Montpellier, où a été arrêté Thomas Sauret, les enquêteurs ont découvert 71 grammes de TATP, et du matériel pour en fabriquer.

« Il y avait bien un acte terroriste imminent qui se préparait », a déclaré lundi le ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux.

Les enquêteurs soupçonnent Thomas Sauret d'avoir voulu commettre une action kamikaze en France tandis que sa compagne, rencontrée sur les réseaux sociaux, devait gagner la zone irako-syrienne juste avant l'attentat.

L'exploitation du matériel informatique et téléphonique saisi lors des perquisitions suggère des cibles potentielles, dont la Tour Eiffel. Toutefois, « aucun élément ne montre à ce stade une préparation sur une cible clairement définie », d'après une source proche de l'enquête. En outre, « aucun élément à ce stade de l'enquête ne montre que leur projet a été téléguidé depuis la Syrie », selon cette source.

Thomas Sauret avait été assigné à résidence chez son père dans les Ardennes, dans le nord-est de la France, de décembre 2015 à décembre 2016 en raison d'une tentative de départ avortée vers la zone irako-syrienne.

Sarah, « qui cherchait un tuteur pour son projet de mariage » avec Thomas, est entrée en contact, via internet, avec le troisième suspect, Malik Hammami, qui est soupçonné d'avoir apporté « un soutien » au couple dans son projet, d'après la source proche de l'enquête.

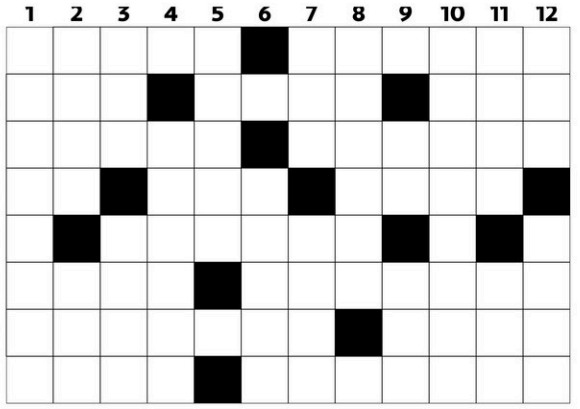
EN BREF

CATALOGNE

L'illégalité d'une résolution sur le référendum confirmée

Le Tribunal constitutionnel espagnol a annulé mardi la résolution du parlement de Catalogne qui prévoyait l'organisation en 2017 d'un référendum sur l'indépendance de cette région du nord-est, selon une source au sein du tribunal. Depuis 2014, la justice annule ainsi systématiquement les décisions et les résolutions prises par l'exécutif catalan ou le parlement en rapport avec l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Le tribunal avait ainsi suspendu puis annulé un décret organisant un référendum en 2014 et il a depuis fait de même avec deux résolutions du parlement favorables à un référendum ou à un processus de sécession. Le 6 octobre, les députés catalans, en majorité indépendantistes, ont adopté une nouvelle résolution demandant l'organisation d'un référendum d'autodétermination en septembre 2017. Mardi, le tribunal l'a définitivement annulée, la jugeant « anticonstitutionnelle », a rapporté une source au sein de cette instance. La porte-parole du gouvernement régional, Neus Munté, a réagi mardi en disant qu'« aucune résolution d'aucun tribunal » ne le ferait renoncer au référendum, plaidant qu'il s'agit d'« une démarche démocratique ». **AFP**

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Ongle entourant le bout de la patte du cheval – Boisson chaude faite avec des plantes, comme le tilleul et la menthe.
2 On dit qu'elle anime le corps de l'homme – Disque coloré de la partie antérieure de l'oeil – Récipient dans lequel on met de la terre et des plantes.
3 Petite cabane servant d'abri à un chien – Mettre fin brutalement à des relations amoureuses.
4 On l'agite et on le lance, pour jouer à certains jeux – Jeune garçon – Graisse de porc.
5 Une des couleurs du jeu de cartes.
6 C'est un lecteur portatif de musique numérique – Expression qui doit être prononcée pour obtenir un résultat.
7 Oiseau minuscule aussi appelé oiseau-mouche – Qui concerne les moutons.
8 Très mal reçue – Recherche faite par le détective.

VERTICALEMENT

1 Mets constitué de deux tranches de pain, entre lesquelles on place des aliments froids.
2 Quelqu'un qu'on aime bien – Insecte qui vit en parasite sur la tête de l'homme.
3 Extrémité d'une flûte – Fine plaque de métal.
4 Qui fait preuve de hardiesse.
5 Qui est ni chaud, ni froid.
6 Action de proposer quelque chose à quelqu'un.
7 Action de se servir d'une arme à feu – À une grande distance.
8 Mettre quelqu'un à l'écart des autres.
9 Qui est à moi – Qui n'est pas dur.
10 Donne son approbation.
11 Point cardinal opposé au sud – On y passe la nuit.
12 Le temps des coups de soleil – Impression désagréable qu'on éprouve quand on est mal à l'aise.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	O	J	E	T	E	E	■	F	A	N
2	R	O	S	E	A	U	■	L	A	I	D	E
3	O	T	E	■	U	R	B	A	I	N	E	S
4	M	A	R	S	■	B	A	N	G	■	Q	■
5	E	T	■	O	R	A	L	■	L	O	U	P
6	S	I	L	L	O	N	■	C	E	S	A	R
7	S	O	I	■	U	S	E	R	■	E	T	E
8	E	N	T	R	E	■	H	I	S	S	E	S

MOT MYSTÈRE

ADIGE
AELE
AOSTE
ARBON
AROSA

BEX

CASCO
CHOTTE
COIRE

DAVOS
DOUBS
DUBENDORF

EIGER
EMOSSON
FERRET

GENEVE
GEX
GRUTLI

HERISAU
HORGEN

INTERLAKEN

JASS

KRIENS

LANCY
LEMAN

MEILEN
MORGES

NATEL
NESTLE
NIDWALD
NOVARTIS
NYON

OLTEN

LA SUISSE - Un mot de 8 lettres

D	S	B	U	O	D	L	A	W	D	I	N	Y	O	N
I	N	E	K	A	L	R	E	T	N	I	O	I	D	F
H	A	E	L	E	I	G	E	X	S	Y	V	N	H	E
G	T	E	N	E	V	R	I	S	C	H	A	D	E	R
I	E	N	H	I	E	U	E	N	A	M	R	U	M	R
R	L	E	E	G	V	T	A	M	O	R	T	B	E	E
E	N	N	L	E	E	L	S	R	O	I	I	E	I	T
T	U	R	I	R	Y	I	E	O	E	S	S	N	L	T
S	D	A	M	I	L	Z	T	E	A	P	S	D	E	O
U	A	S	I	R	E	H	S	S	R	A	U	O	N	H
J	V	N	E	T	L	O	N	T	O	Y	X	R	N	C
A	O	U	C	O	I	R	E	I	S	E	E	F	O	A
S	S	E	R	E	E	G	I	D	A	R	B	O	N	S
S	E	G	R	O	M	E	R	G	E	N	E	V	E	C
N	E	L	T	S	E	N	K	T	L	E	M	A	N	O

Solution du dernier problème : LUZERNE 15-02-2017

PAYERNE

REUSS
RHIN
RIEHEN
RIGHI

ROESTI
ROMAND
RUPER

SARINE
SARNEN

SCHADER
SERE
SION
SIRVEN
SPAETZLI

TENE
TESSIN

URI
USTER

VEVEY

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

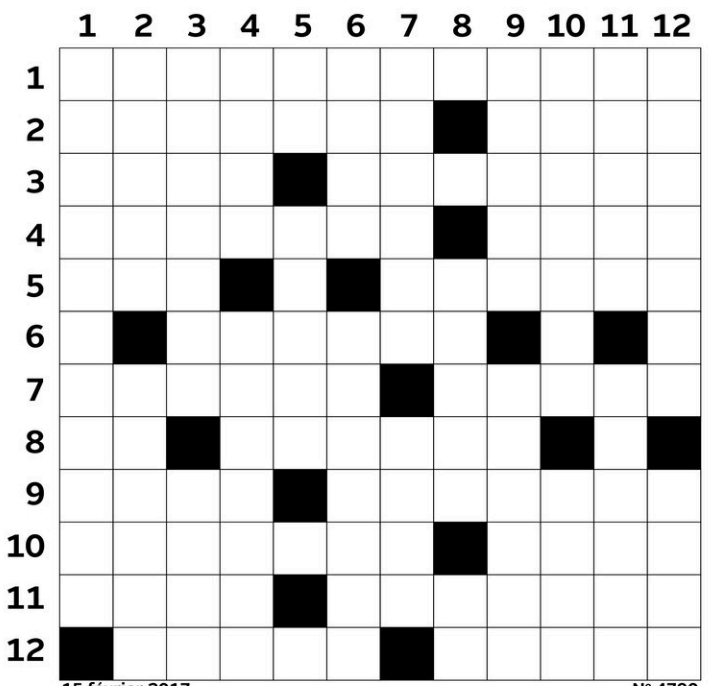
1. De façon changeante.
2. De pointe – Établir un lien.
3. Charnière – On y consomme de l'alcool.
4. Tirer une conjecture de – Luths à trois cordes.
5. Est grand ouvert – Ils paient en roubles.
6. Loques.
7. Relative au pif – Criminel.
8. Cinq cent un – Êtres mythiques.
9. Chef algérien – Blesser.
10. Fromage suisse – Cabochard.
11. Irlande – Maladroit.
12. Outil de druide – Banales.

VERTICALEMENT

1. Errance.
2. Se met à table – Rendus amers.
3. Qui ont de l'ordre – Charcuterie cuite à base de tête de porc.
4. Qui n'est pas convenable – Propulser une embarcation.
5. Actinium – Galère.
6. Poupon – Adorée.
7. Artifice – De plus.
8. En Suisse – Plutonium.
9. Sans voix – Courants.
10. Fait une montagne – Cassé.
11. Salpêtre – Canal du corps.
12. Entrelacer – Des bipèdes y circulent.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	L	E	G	A	T	I	O	N	■	R
2	E	T	A	L	■	V	A	C	U	I	T	E
3	L	E	V	U	R	E	■	T	R	A	I	T
4	A	N	E	■	U	R	S	U	L	I	N	E
5	C	D	■	A	S	S	I	S	E	S	■	N
6	E	■	R	A	T	E	L	■	T	E	T	U
7	R	Y	E	■	R	■	L	I	S	■	O	■
8	■	A	L	T	E	R	E	S	■	M	I	L
9	S	K	A	I	■	A	T	H	L	E	T	E
10	A	U	T	E	L	S	■	T	A	L	U	S
11	U	S	E	R	■	E	V	A	P	O	R	E
12	T	A	S	S	E	R	■	R	E	N	E	S



15 février 2017 Nº 4790

SUDOKU

	5		3	8			1	
6				2	5	9		
		2	9					7
				1	8	4		
	3		5				8	
	7	8	2					
				9			4	8
	9	7			2		6	
			8	3				

4066

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	7	5	6	4	1	3	9	2
2	1	9	5	7	3	6	8	4
3	4	6	8	9	2	7	5	1
5	8	3	7	6	4	1	2	9
7	6	2	1	5	9	8	4	3
1	9	4	3	2	8	5	7	6
4	3	1	9	8	7	2	6	5
6	2	7	4	1	5	9	3	8
9	5	8	2	3	6	4	1	7

4065

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E	E	M	I	A	A	N	T	M	E	L	L	G	O
N	T	F	E	G	N	S	T	E	L	T	E	S	E
M	T	R	C	M	E	R	D		D	E	M	E	A
I	L		E		I	T				M		A	

Thème : Citation de Paul Léautaud

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de La Rochefoucauld: Le propre de la médiocrité est de se croire supérieur.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**58**	**31**	**19**	**6**	**2**	**30**	**165**	**150**	**70**	**18-7-3-1**	**13-12-3-1**	**3-6-0-1**	**P-2**
Ottawa	**54**	**29**	**19**	**5**	**1**	**25**	**145**	**146**	**64**	**16-9-5-1**	**13-10-0-0**	**4-4-2-0**	**P-1**
Boston	58	29	23	4	2	27	157	155	64	15-13-0-0	14-10-4-2	6-4-0-0	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	56	39	11	2	4	38	192	121	84	24-5-0-1	15-6-2-3	8-2-0-0	G-6
Pittsburgh	55	35	13	5	2	33	197	155	77	23-3-2-1	12-10-3-1	6-2-1-1	G-1
Columbus	55	35	15	4	1	33	177	136	75	19-8-1-0	16-7-3-1	4-5-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	56	37	18	0	1	35	192	147	75	18-11-0-1	19-7-0-0	8-2-0-0	G-6
Toronto	54	25	18	5	6	24	165	161	61	13-9-1-3	12-9-4-3	4-4-2-0	P-2
Philadelphie	56	27	22	3	4	22	147	168	61	17-9-1-3	10-13-2-1	5-4-1-0	G-1
N.Y. Islanders	54	25	19	7	3	24	161	158	60	18-8-4-2	7-11-3-1	6-2-2-0	G-1
Floride	54	24	20	5	5	21	134	153	58	14-10-1-2	10-10-4-3	5-3-2-0	G-1
New Jersey	56	24	22	8	2	21	131	159	58	12-10-4-0	12-12-4-2	5-4-1-0	G-1
Buffalo	57	24	23	5	5	23	141	161	58	13-10-2-2	11-13-3-3	4-5-1-0	G-1
Tampa Bay	56	25	24	4	3	22	154	160	57	14-10-1-1	11-14-3-2	4-4-1-1	G-1
Caroline	53	24	22	3	4	22	140	156	55	17-6-0-1	7-16-3-3	3-7-0-0	P-2
Detroit	56	22	24	10	0	16	141	169	54	11-12-5-0	11-12-5-0	2-5-3-0	P-4

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	55	37	12	4	2	34	187	129	80	19-6-1-0	18-6-3-2	7-2-1-0	G-2
Chicago	57	35	17	4	1	33	166	147	75	18-7-3-1	17-10-1-0	7-3-0-0	G-5
St. Louis	56	29	22	4	1	28	161	165	63	17-9-3-1	12-13-1-0	6-4-0-0	G-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	57	34	18	4	1	32	156	135	73	18-7-1-1	16-11-3-0	5-2-2-1	G-1
Anaheim	57	29	18	8	2	27	151	147	68	17-6-2-1	12-12-6-1	4-5-0-1	P-1
Edmonton	56	29	19	4	4	25	157	146	66	13-10-1-2	16-9-3-2	5-4-0-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	56	27	21	5	3	25	158	151	62	16-7-4-2	11-14-1-1	5-4-1-0	G-1
Los Angeles	55	28	23	1	3	27	138	136	60	15-8-0-1	13-15-1-2	6-4-0-0	G-1
Calgary	57	28	26	1	2	25	149	164	59	14-14-0-0	14-12-1-2	4-6-0-0	P-1
Vancouver	57	25	26	4	2	21	135	164	56	17-8-3-0	8-18-1-2	3-7-0-0	P-1
Dallas	57	22	25	9	1	22	158	182	54	15-9-5-1	7-16-4-0	3-5-1-1	P-1
Winnipeg	58	25	29	3	1	23	166	185	54	13-14-0-1	12-15-3-0	4-6-0-0	P-4
Arizona	54	19	28	6	1	14	129	169	45	12-13-2-1	7-15-4-0	6-3-1-0	G-2
Colorado	54	15	37	1	1	15	109	184	32	7-19-0-1	8-18-1-0	2-8-0-0	P-4

CALENDRIER

Lundi 13 février
N.Y. Rangers 3 Columbus 2
Arizona 5 Calgary 0
Mardi 14 février
Colorado 2 New Jersey 3
Vancouver 0 Pittsburgh 4
N.Y. Islanders à Toronto, 19h30.
Buffalo 3 **Ottawa** 2
Anaheim au Minnesota, 20h.
Dallas à Winnipeg, 20h.
Arizona à Edmonton, 21h.
Mercredi 15 février
Toronto à Columbus, 19h.
St. Louis à Detroit, 20h.
Philadelphie à Calgary, 21h30.
Floride à San Jose, 22h30.
Jeudi 16 février
Winnipeg à Pittsburgh, 19h.
Ottawa au New Jersey, 19h.
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 19h.
Colorado à Buffalo, 19h30.
Vancouver à St. Louis, 20h.
Dallas au Minnesota, 20h.
Philadelphie à Edmonton, 21h.
Arizona à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 17 février
Pittsburgh à Columbus, 19h.
Colorado en Caroline, 19h30.
Floride à Anaheim, 22h.
Samedi 18 février
St. Louis à Buffalo, 13h.
Winnipeg **à Montréal**, 14h.
Washington à Detroit, 14h.
Edmonton à Chicago, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
N.Y. Islanders au New Jersey, 19h.
Tampa Bay à Dallas, 20h.
Nashville au Minnesota, 20h.
San Jose en Arizona, 20h.
Floride à Los Angeles, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Dimanche 19 février
Washington à N.Y. Rangers, 12h30.
Detroit à Pittsburgh, 15h.
Winnipeg **à Ottawa**, 17h.
Chicago à Buffalo, 18h.
Nashville à Columbus, 18h.
New Jersey à N.Y. Islanders, 18h.
Toronto en Caroline, 19h.
Tampa Bay au Colorado, 20h.
Boston à San Jose, 20h30.
Los Angeles à Anaheim, 21h.
Philadelphie à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 14 février.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	18	43	61
Crosby, Pit	30	30	60
Backstrom, Was	17	43	60
Burns, SJ	24	35	59
Marchand, Bos	24	34	58
Kane, Chi	19	39	58
Malkin, Pit	22	32	54
Seguin, Dal	20	34	54
Tarasenko, STL	26	27	53
Scheifele, Win	25	28	53
Kessel, Pit	19	34	53
Carter, LA	29	22	51
Ovechkin, Was	26	25	51
Panarin, Chi	19	32	51
Benn, Dal	18	33	51
Pacioretty, Mon	28	22	50
Granlund, Minn	16	34	50
Atkinson, Clb	27	22	49
Kucherov, TB	21	28	49
Pastrnak, Bos	25	23	48
Pavelski, SJ	18	30	48

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 14 février.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	58	28	22	50
Radulov	56	14	28	42
Weber	58	13	19	32
Danault	58	10	20	30
Byron	57	14	15	29
Galchenyuk	37	12	17	29
Petry	56	8	18	26
Markov	39	3	21	24
Plekanec	58	7	16	23
Beaulieu	52	2	18	20
Shaw	44	7	12	19
Gallagher	40	6	12	18
Lehkonen	49	11	5	16
Mitchell	58	7	8	15
Nesterov	41	4	9	13
Flynn	44	6	4	10
Desharnais	29	4	6	10
Carr	33	2	7	9
Andrighetto	25	2	6	8
Emelin	56	2	5	7
Pateryn	22	1	5	6
McCarron	18	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Montoya	16	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	43	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	24	14	5	105	2	2,46	,917
Montoya	7	5	3	40	2	2,56	,913

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	34	25	6	2	1	155	99	53
Sorel-Tracy	34	22	11	1	0	137	104	45
St.-G	34	18	11	5	0	128	134	41
Thet. Mines	34	17	14	1	2	129	131	37
Riv.-du-Loup	34	13	15	5	1	125	142	32
Laval	34	14	18	2	0	123	163	30
T.-Rivières	34	10	19	3	2	124	148	25

Jeudi 16 février
Laval à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 17 février
Thet. Mines à Jonquière, 20h.
Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h.
St-G. à T.-Rivières, 20h.
Samedi 18 février
Riv.-du-Loup à Thet. Mines, 19h30.
Jonquière à St-Georges., 20h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 14 février.

	MJ	B	A	Pts
Charpentier, Sor	32	24	33	57
Bellemare, TR	34	17	38	55
Carpentier, Jon	32	20	29	49
Corbeil, TR	31	27	19	46
Ouellet, Jon	33	22	24	46
Charette, StG	25	9	34	43
Deschatelets, RDL	32	13	30	43

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 14 février.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	53	8	37	45
Stone	52	20	21	41
Turris	53	18	19	37
Hoffman	48	18	19	37
Smith	51	13	14	27
Dzingel	53	11	16	27
Brassard	53	9	18	27
Phaneuf	53	7	15	22
Ryan	47	11	10	21
Pageau	53	6	14	20
Pyatt	53	6	11	17
Wideman	48	3	10	13
Kelly	53	5	5	10
Wingels	44	6	3	9
Ceci	53	1	8	9
Methot	49	0	8	8
Claesson	16	0	4	4
Neil	47	1	2	3
Borowiecki	45	1	1	2
Lazar	29	0	1	1
Condon	32	0	0	0
Anderson	20	0	0	0
Hammond	6	0	0	0
Bailey	5	0	0	0
McCormick	5	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Varone	4	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Driedger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0
Blunden	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Condon	16	9	5	75	4	2,53	,913
Anderson	13	6	1	47	4	2,34	,927

COLL. MASCULIN

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
A.-Laurendeau	33	23	6	4	117	72	51
Lennoxville	34	22	9	3	131	106	47
Ch.-St-Lawrence	32	21	8	3	118	92	45
Ste.-Foy	34	20	12	2	124	96	42
Sorel-Tracy	32	19	10	3	117	98	41
St.-Laurent	33	17	13	3	112	93	37
Lionel.-Groulx	33	16	14	3	93	107	35
St-Hyacinthe	34	17	15	2	125	120	36
Alma	34	16	16	2	117	142	34
Thetford	36	13	22	1	127	143	27
Laflèche	32	11	17	4	96	130	26
Dawson	33	5	25	3	83	161	13

Dimanche 12 février
Alma 7 Sorel-Tracy 6 (F)
Dawson 2 St.-Laurent 5
A.-Laurendeau 3 Ste.-Foy 1
Vendredi 17 février
Lennoxville à St.-Laurent, 19h30.
St-Hyacinthe à S.-Tracy, 19h30.
Ste.-Foy à Laflèche, 19h45.
Ch.-St-Lawrence à Dawson, 20h.
Samedi 18 février
St-Hyacinthe à Laflèche, 14h15.
Alma à Lionel-Groulx, 15h30.
A.-Laurendeau à Ste-Foy, 18h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	53	35	14	3	1	203	135	74
Chicoutimi	54	31	19	2	2	161	161	66
Victoriaville	55	29	20	4	2	187	184	64
Québec	55	27	23	3	2	155	187	59
Rimouski	55	23	28	4	0	203	206	50
B.-Comeau	53	19	27	4	3	160	193	45

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	53	32	14	2	5	206	148	71
B.-Boisbriand	53	32	15	4	2	177	141	70
Gatineau	54	24	26	4	0	184	210	52
Val-d'Or	54	22	28	2	2	178	219	48
Drum.	54	21	28	0	5	174	216	47
Sherbrooke	54	21	30	1	2	174	217	45

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	53	36	13	3	1	217	142	76
Charl.	54	35	16	3	0	233	178	73
Cap-Breton	55	32	19	2	2	220	181	68
A.-Bathurst	54	29	20	3	2	219	201	63
Halifax	54	24	25	2	3	199	204	53
Moncton	53	13	37	2	1	136	263	29

Mardi 14 février
Saint-Jean 2 Charlottetown 1
Cap-Breton 5 Québec 2
B.-Boisbriand à B.-Comeau, 19h30.
Mercredi 15 février
A.-Bathurst à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Shawinigan, 19h.
Victoriaville à Sherbrooke, 19h.
Val-d'Or à R.-Noranda, 19h.
B.-Boisbriand à Chicoutimi, 19h30.
Rimouski à Gatineau, 19h30.
Vendredi 17 février
Charlottetown à Moncton, 18h.
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Victoriaville, 19h.
Rimouski à R.-Noranda, 19h30.
Québec à Drummondville, 19h30.
Cap-Breton à Val-d'Or, 19h30.
Chicoutimi à B.-Comeau, 19h30.
Sherbrooke à Gatineau, 19h30.
Samedi 18 février
Saint-Jean à Chicoutimi, 16h.
Drummondville à Shawinigan, 16h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 16h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Cap-Breton à R.-Noranda, 19h.
Rimouski à Val-d'Or, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 14 février.

	MJ	B	A	Pts
Boland, Rimouski	55	40	50	90
Abramov, Gatineau	52	38	41	79
Fortier, Halifax	54	28	51	79
Beauchemin, Charl.	56	38	40	78
Chlapik, Charl.	43	29	49	78
Hischier, Halifax	45	37	39	76
Highmore, St-Jean	53	27	47	74
Fiore, C.-B.	48	41	31	72
Goulet, Victoriaville	55	29	41	70
Montcalm, Rimouski	54	14	56	70
Ratelle, Chicoutimi	53	38	31	69

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Oshawa	53	32	16	3	2	184	164	69
Peterb.	53	32	16	2	3	186	168	69
Kingston	52	24	20	5	3	129	156	56
Hamilton	53	25	23	3	2	184	176	55
Ottawa	53	20	28	5	0	174	224	45

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Miss.	53	24	17	6	6	186	185	60
Sudbury	52	22	24	6	0	162	197	50
Niagara	54	18	26	6	4	163	207	46
North Bay	53	19	30	3	1	153	201	42
Barrie	53	14	32	6	1	147	225	35

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Erie	52	39	10	2	1	247	141	81
London	52	36	9	3	4	226	142	79
O. Sound	52	36	14	1	1	210	132	74
Kitchener	54	29	21	2	2	201	200	62
Guelph	52	18	29	3	2	157	217	41

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
S.S. Marie	54	37	14	2	1	222	176	77
Windsor	54	33	13	5	3	185	142	74
Flint	52	26	21	1	4	172	179	57
Sarnia	53	25	22	5	1	196	209	56
Saginaw	54	20	26	6	2	162	205	48

Mercredi 15 février
Kingston à Mississauga, 11h.
Flint à O. Sound, 19h.
London à Erie, 19h.
Guelph à Sarnia, 19h05.
Sudbury à S.S. Marie, 19h07.
Jeudi 16 février
Niagara à North Bay, 19h.
Hamilton à Peterb., 19h05.
Sarnia à Windsor, 19h05.
Vendredi 17 février
Erie à Mississauga, 19h.
North Bay à Sudbury, 19h.
Peterb. à Kingston, 19h.
Flint à Saginaw, 19h05.
Kitchener à S.S. Marie, 19h07.
Barrie à Guelph, 19h30.
O. Sound à London, 19h30.

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (3 DE 5)

Trois-Rivières obtient un laissez-passer grâce à sa victoire au Challenge CCM

Amos (15) c. Sem. St-François (1)
Jeudi 16 février
Amos à St-François, 19h.
Vendredi 17 février
Amos à St-François, 19h.
Dimanche 19 février
St-François à Amos, 13h30.
Châteauguay (14) c. St-Eustache (2)
Mercredi 15 février
Châteauguay à St-Eustache, 19h15.
Jeudi 16 février
Châteauguay à St-Eustache, 19h15.
Dimanche 19 février
St-Eustache à Châteauguay, 13h30.
Gatineau (13) c. C.-Lemoyne (3)
Jeudi 16 février
Gatineau à C.-Lemoyne, 19h30.
Vendredi 17 février
Gatineau à C.-Lemoyne, 19h30.
Dimanche 19 février
C.-Lemoyne à Gatineau, 19h30.
Jonquière (12) c. Notre-Dame (4)
Mercredi 15 février
Jonquière à Notre-Dame, 19h30.
Mercredi 16 février
Jonquière à Notre-Dame, 19h30.
Dimanche 19 février
Notre-Dame à Jonquière, 14h.
A.-Girouard (11) c. Magog (5)
Jeudi 16 février
A.-Girouard à Magog, 19h.
Vendredi 17 février
A.-Girouard à Magog, 19h.
Dimanche 19 février
Magog à A.-Girouard, 14h.
L.-Montréal (10) c. E.-Blondin (6)
Jeudi 16 février
L.-Montréal à E.-Blondin, 19h.
Vendredi 17 février
L.-Montréal à E.-Blondin, 19h.
Dimanche 19 février
E.-Blondin à L.-Montréal, 13h30.
Lévis (9) c. E.-Blondin (7)
Jeudi 16 février
Lévis à Lac St-Louis, 19h.
Vendredi 17 février
Lévis à Lac St-Louis, 19h.
Dimanche 19 février
Lac St-Louis à Lévis, 14h.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	43	39	4	0	0	260	133	78
St-Léonard	45	29	11	2	3	228	163	63
Saint-Jérome	44	19	22	1	2	197	232	41
Sainte-Agathe	46	18	26	1	1	219	262	38
Montréal-Est	45	15	27	3	1	170	236	34
Gatineau	45	13	26	4	2	188	258	32

SECTION ALEX BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	45	39	4	0	2	271	147	80
Granby	44	31	11	1	1	246	169	64
Valleyfield	42	22	19	1	0	195	198	45
Chambly	44	17	23	4	0	187	235	38
Princeville	42	13	24	3	2	174	227	31
V.-Dorion	43	9	27	5	2	140	228	25

Dimanche 12 février
Longueuil 12 V.-Dorion 6
Terrebonne 4 St-Léonard 3 (F)
Princeville 8 Chambly 5
Granby 7 Montréal-Est 2
Gatineau 9 Sainte-Agathe 7
Mercredi 15 février
Valleyfield à St-Jérôme, 19h30.
Jeudi 16 février
Terrebonne à Gatineau, 19h30.
V.-Dorion à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 17 février
Granby à Longueuil, 19h30.
St-Léonard à Ste-Agathe, 19h30.
Montréal-Est à Terrebonne, 19h30.
Chambly à Gatineau, 20h.
Princeville à V.-Dorion, 20h.

LHSAM

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Quarts de finale (4 de 7)
Samedi 11 février
Windsor 5 Waterloo 4
(La série est égale 1-1)
La Tuque 6 Cap-Mad. 3
(La Tuque mène la série 1-0)
Louiseville 6 St-Cyrille 5
(Louiseville mène la série 2-0)
Dimanche 12 février
St-Léonard 4 Donnacona 3
(St-Léonard mène la série 2-0)
Vendredi 17 février
Donnacona à St-Léonard, 20h30.
St-Cyrille à Louiseville, 20h30.
Cap-Mad. à La Tuque, 21h.
Samedi 18 février
Windsor à Waterloo, 19h30.
La Tuque à Cap-Mad., 20h.
Louiseville à St-Cyrille, 21h.
Dimanche 19 février
St-Léonard à Donnacona, 16h30.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	51	37	11	3	0	179	121	77
Lehigh Valley	49	32	15	2	0	176	138	66
Providence	50	28	13	5	4	151	126	65
Bridgeport	48	30	16	1	1	147	139	62
Hershey	50	25	14	8	3	171	155	61
Springfield	49	17	23	7	2	119	143	43
Hartford	49	18	26	3	2	130	171	41

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	49	25	15	4	5	149	142	59
Albany	51	28	21	1	1	140	143	58
St. John's	51	23	21	6	1	141	155	53
Toronto	49	24	21	3	1	152	136	52
Utica	48	19	21	6	2	120	140	46
Binghamton	49	21	25	2	1	123	157	45
Rochester	49	20	27	0	2	133	159	42

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
G. Rapids	48	31	14	1	2	160	115	65
Chicago	52	29	17	3	3	174	142	64
Milwaukee	49	27	17	3	2	133	136	59
Iowa	51	25	19	5	2	130	134	57
Cleveland	47	23	18	2	4	116	124	52
Charlotte	48	22	23	3	0	119	129	47
Rockford	51	17	23	8	3	120	169	45
Manitoba	48	19	23	3	3	117	147	44

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	42	27	11	1	3	146	104	58
San Diego	43	26	13	2	2	135	111	56
Ontario	44	24	12	8	0	134	129	56
Texas	46	23	20	1	2	148	152	49
Tucson	42	21	16	5	0	120	138	47
San Antonio	50	21	24	4	1	129	149	47
Bakersfield	44	19	19	5	1	123	129	44
Stockton	43	19	19	4	1	122	124	43

Dimanche 12 février
Hershey 4 Bridgeport 5
Albany 2 Toronto 6
Manitoba 2 Cleveland 1 (F)
Springfield 1 Providence 4
San Antonio 2 Chicago 3
Syracuse 3 Utica 2
Milwaukee 1 Rockford 2
Bakersfield 0 San Diego 4
Ontario 1 San Jose 4
Mardi 14 février
Binghamton 3 St. John's 2 (P)
Lehigh Valley 1 W./B. Scranton 5
Iowa à San Diego, 22h.
Tucson à San Jose, 22h.
Mercredi 15 février
Manitoba à G. Rapids, 11h.
Cleveland à Rockford, 11h30.
Binghamton à St. John's, 18h.
Syracuse à Albany, 19h.
Toronto à Utica, 19h.
San Antonio à Milwaukee, 20h.
Iowa à Ontario, 22h.
Vendredi 17 février
Manitoba à Toronto, 19h.
W./B. Scranton à Albany, 19h.
San Antonio à G. Rapids, 19h.
Bridgeport à Rochester, 19h05.
Utica à Springfield, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Hartford à Lehigh Valley, 19h05.
Charlotte à Milwaukee, 20h.
Cleveland à Rockford, 20h.
Chicago au Texas, 20h30.
San Diego à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
San Jose à Stockton, 22h30.
Samedi 18 février
Bridgeport à Albany, 13h.
Manitoba à Toronto, 15h.
Syracuse à St. John's, 18h.
San Antonio à G. Rapids, 19h.
Hartford à Lehigh Valley, 19h05.
W./B. Scranton à Springfield, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
Chicago au Texas, 20h.
Charlotte à Rockford, 20h.
San Jose à Ontario, 21h.
Tucson à San Diego, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h30.

TENNIS

TOURNOI MONDIAL ABN AMRO

À ROTTERDAM, PAYS-BAS
MESSIEURS
Simple - Premier tour
Philipp Kohlschreiber, Allemagne, bat Lucas Pouille (8), France, 7-5, 6-2.
Gilles Muller, Luxembourg, bat Tallon Griekspoor, 6-3, 6-2.
Jo-Wilfried Tsonga (6), France, bat Stefanos Tsitsipas, 6-4, 7-6 (7-2).
Marin Cilic (1), Croatie, bat Benoit Paire, France, 5-7, 6-3, 6-2.
Borna Coric, Croatie, bat Karen Khachanov, Russie, 7-6 (8-6), 7-6 (12-10).
Gilles Simon, France, bat Nicolas Mahut, France, 3-6, 6-3, 6-4.
Martin Klizan, Slovaquie, bat Fernando Verdasco, Espagne, 6-4, 0-6, 6-1.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	36	19	,655	–
Toronto	32	23	,582

De la bisbille chez les Maroons ?

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Miguel Fortin était seul derrière le banc, samedi soir à l'aréna Jacques-Chagnon, à l'occasion du deuxième match de la série opposant les Maroons au Wild de Windsor. Quelques heures plus tôt, l'organisation waterloise avait émis un communiqué indiquant que Martin Campbell, l'autre adjoint de Michel Deschamps, avait démissionné de son poste pour des « raisons personnelles ».



Martin Campbell derrière le banc des Maroons. Au cours du week-end, on a appris qu'il avait démissionné pour des « raisons personnelles ». — PHOTO JULIE CATUDAL

Fortin et Campbell devaient diriger la circulation derrière le banc, le week-end dernier, en raison de l'absence de Deschamps, retenu à l'extérieur du pays pour des motifs professionnels. Mais Fortin s'est retrouvé orphelin à compter de la troisième période du match disputé à Windsor vendredi.

« Je ne commenterai pas, a fait savoir Campbell via courriel mardi. Du moins, je ne parlerai pas avant d'avoir discuté avec Michel. »

Deschamps devait rentrer au pays en soirée. Ni lui ni Miguel Fortin n'ont voulu commenter la situation non plus, préférant nous renvoyer au communiqué émis par le relationniste Richard Gariépy samedi midi.

DISCUSSIONS MUSCLÉES

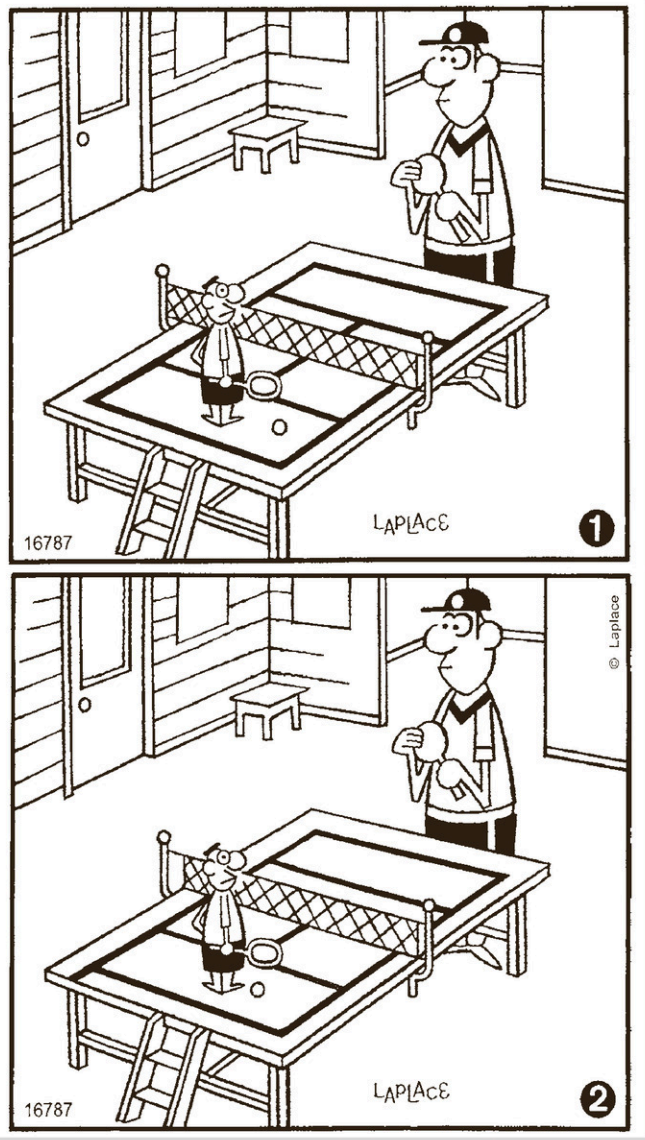
Selon ce qu'il nous a été permis d'apprendre, il y aurait eu des discussions musclées entre Campbell et certains joueurs entre la deuxième et la troisième période du match de vendredi.

Les Maroons ont finalement remporté ce match 5-4, en prolongation. À domicile, le lendemain, ils se sont inclinés par le même pointage.

Venu en relève à Félix Guilbault en cours de match, Olivier Laliberté a tôt fait de revenir au banc en raison d'une blessure à l'épaule, la même épaule qui lui donne des difficultés depuis longtemps. Il devrait toutefois être en uniforme samedi alors que les Maroons recevront le Wild dans le cadre de la troisième rencontre de la série.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Manche de la raquette du joueur de droite. **2** La balle de ping-pong n'est pas à sa place. **3** Filet plus court à gauche. **4** Une bande noire incomplète devant le filet. **5** La bande noire sur le coin arrière gauche de la table. **6** La marche supérieure de l'escabeau. **7** Le barreau du pied avant de la table. **8** Le bas du chambranle gauche de la porte.

15 février 2017



5132307

Pleins feux sur le AAA

Les Harfangs du Triolet s'amènent à Granby en tant qu'équipe no 1 au Québec



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les équipes de classe AAA, BB et A sont à l'horaire de la deuxième semaine d'activités du 47e Tournoi international de hockey bantam de Granby. Mais bien sûr, c'est le AAA qui va attirer le plus gros de l'attention à compter de jeudi.

Six des 10 meilleures équipes de niveau bantam AAA du Québec sont à Granby, à commencer par les Harfangs de l'école secondaire du Triolet de Sherbrooke, qui ont remporté 26 de leurs 30 matchs dans la Ligue d'excellence du Québec et qui trônent au sommet.

Ce qu'il y a d'intéressant avec les Harfangs, c'est qu'on retrouve cinq joueurs de la région au sein de leur alignement, soit les attaquants Charles Beaudoin, Zackary Barabé et Félix Dugal ainsi que les défenseurs Mathieu Bélanger et Jean-Michel Carey. L'équipe est dirigée par Samuel Collard.

Les Harfangs disputeront leur premier match de la ronde préliminaire jeudi après-midi en affrontant le Noir et Or de Mortagne, qui viendra défendre son titre à Granby.

Les Élites de Beauce-Appalaches (no 2), les Corsaires de Pointe-Lévy (no 3), les Grenadiers de Lac-Saint-Louis (no 6), les Conquérants de Basses-Laurentides (no 9) et le Noir et Or (no 10) complètent les équipes membres du top 10 qui vont débarquer chez nous.

Deux équipes de l'extérieur du Québec sont attendues à Granby. Il s'agit des Flyers de Dieppe et de l'Avalanche du New Hampshire. Les représentants du Nouveau-Bruswick seront à surveiller, eux qui ont remporté 19 de leurs 23 matchs dans les Maritimes.

Sur le plan individuel, six des 10 meilleurs marqueurs de la Ligue d'excellence du Québec patineront au centre sportif Léonard-Grondin, dont trois des cinq premiers. Et les trois se retrouvent au sein des Harfangs, soit le no 1 Patrick Guay (53 points en 23 matchs), le no 3 Marshall Lessard (40 en 25) et le no 4 Charles Beaudoin (38 en 23).

En attendant que les activités de la classe AAA débutent, neuf matchs sont au programme mercredi, principalement dans le A. Et la majorité va impliquer des clubs de la région.



Le Noir et Or de Mortagne viendra défendre le titre qu'il avait acquis l'an dernier. — PHOTO JULIE CATUDAL, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

GRANBY THIBG
TOURNOI DE HOCKEY INTERNATIONAL BANTAM DE GRANBY
www.tournoibantamgranby.ca
Admission GRATUITE
Une présentation de : le St-Ambroise Restaurant Pub — Chez Ben On s'bourre la bedaine — Au Grand Bazar La Source du sport
LE MERCREDI 15 FÉVRIER

GLACE A :

17 h 30	A	Panthères de Granby	vs	Aigles 3 St-Jean
18 h 55	A	Voltigeurs #1 Drummondville	vs	Ambassadeurs 2 CLL
20 h 20	A	Husky de Cowansville	vs	Aigles de St-Bruno

GLACE B :

17 h 20	A	Métro Plouffe Sherbrooke	vs	Aigles de Granby
18 h 45	BB	Voltigeurs de Drummondville	vs	Seigneurs de Boucherville
20 h 10	BB	Phoenix du Richelieu	vs	Sieurs C.F. Longueuil

GLACE C :

17 h 30	A	Bulls Bedford-Farnham	vs	Seigneurs Touraine de Boucherville
18 h 55	A	Voltigeurs #4 Drummondville	vs	Cobras de Granby
20 h 20	A	Valois Acton Vale	vs	Remparts Chambly

5122257

LE 1420
Ouvert du lundi au samedi
• Spectacles
• Loterie vidéo
• Ambiance incomparable en région
SPECTACLES ÉROTIQUES
NOUVELLES PROMOTIONS SUR PLACE
1420, rue Principale, Granby (ancien bar le Gazou)
450 777-5950
5127737

DERRIÈRE LE BANC DU CANADIEN

Michel Therrien congédié, Claude Julien de retour

La Presse

N'ajustez pas votre appareil, nous ne sommes pas en 2003 et ce n'est pas *Lose Yourself* d'Eminem qui trône au sommet des palmarès. Mais oui, le Canadien a encore congédié Michel Therrien. Pour le remplacer encore par Claude Julien.



Les méthodes de Claude Julien ont procuré beaucoup de succès aux Bruins de Boston, qui ont remporté la Coupe Stanley en 2011. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Marc Bergevin devait profiter de la semaine de congé pour faire un geste susceptible de changer le cours d'une saison qui commençait à ressembler à celle de l'an dernier. Mais alors qu'on attendait une transaction, le DG a été plus audacieux encore en montrant la porte à Therrien et en le remplaçant par celui qui avait fait un premier passage à la barre de l'équipe de janvier 2003 à janvier 2006.

Compte tenu de la loyauté qu'il a démontrée à l'endroit de ses entraîneurs — et on inclut là-dedans Sylvain Lefebvre, qui n'a jamais mené le club-école en séries —, il était permis de croire que Bergevin tenterait de conclure une transaction avant de se résoudre à changer d'entraîneur, ce qu'il avait refusé de faire après la débâcle de l'an dernier.

Or, non seulement les transactions de grande ampleur sont difficiles à réaliser, mais les impératifs linguistiques liés au poste d'entraîneur-chef du Canadien réduisent la banque de bons candidats. Le fait que l'ancien *coach* des Bruins de Boston soit devenu disponible la semaine dernière était une occasion à ne pas manquer.

« La décision de relever Michel de ses fonctions a été difficile, car j'ai beaucoup de respect pour lui, a indiqué Bergevin dans un communiqué. Je considère que le temps est venu pour notre équipe d'avoir un nouveau souffle, une nouvelle voix, une nouvelle direction. Claude Julien est un entraîneur d'expérience, très respecté dans la LNH, qui connaît bien le marché de Montréal. Claude a connu beaucoup de succès dans la LNH et il a remporté la Coupe Stanley. »

Bergevin, qui s'adressera aux médias à 11 h mercredi matin, a ajouté avec justesse qu'il avait embauché le meilleur entraîneur-chef disponible.

« Je suis convaincu qu'il saura remettre notre équipe sur le chemin de la victoire. »

UNE CHANCE À NE PAS RATER

La rumeur voulait que Julien attende l'été pour trouver un nouvel emploi. Avec de nombreuses formations à ses trousses, y compris les nouveaux Golden Knights de Las Vegas, il aurait eu le loisir de choisir l'environnement dans lequel il souhaitait évoluer. Manifestement, Bergevin n'a pas voulu prendre le risque qu'il lui file entre les doigts et il a vite obtenu l'autorisation des Bruins pour discuter avec le Franco-Ontarien de 56 ans.

Dans la foulée de son embauche, le Canadien n'a annoncé le congédiement d'aucun entraîneur adjoint. Un porte-parole de l'équipe a cependant précisé que ces décisions relèveront ultimement de Julien lui-même. Ce dernier prendra la parole lors d'une conférence téléphonique à 13 h.

DES SOUVENIRS DE 2009

On a tracé des parallèles entre la saison dernière du Tricolore et ce qu'il traverse actuellement. Mais le congédiement de Therrien évoque aussi ce qu'il a vécu avec les Penguins de Pittsburgh en 2009. Cette année-là, après avoir connu un bon début de campagne (12-4-3), les Penguins avaient piqué du nez jusqu'à ce que Therrien se fasse montrer la porte… le 15 février. Huit ans plus tard, le scénario se répète à une journée près, et Therrien n'aura dirigé qu'un match de plus (58) que ce qu'il avait eu la chance de faire en 2009. On se souviendra que Dan Bylsma lui avait succédé et avait mené les Penguins à la Coupe Stanley.

C'est la première fois que l'entraîneur-chef d'une équipe trônant au sommet d'une division est congédié en cours de saison depuis John Paddock avec les Sénateurs d'Ottawa, en 2008. Claude Julien s'était lui-même fait faire le coup quand il avait été limogé par les Devils du New Jersey en avril 2007.

« En tant que joueur, et en particulier en tant que capitaine, je me sens coupable, a admis Max Pacioretty au réseau Sportsnet. Si nous avions offert de meilleures performances — surtout dernièrement—, ça n'aurait pas forcé la direction à prendre ce genre de décision. Nous sommes responsables. »

« Je n'ai que de bonnes choses à dire à propos de Michel, ce qui rend cela d'autant plus difficile pour moi », a ajouté Pacioretty, que Therrien aurait pourtant qualifié de « pire capitaine de l'histoire de l'équipe » l'été dernier, si l'on en croit certaines informations.

Brendan Gallagher, qui n'a connu que Therrien comme entraîneur-chef depuis son arrivée dans la LNH, a soutenu que tout le monde a été un peu pris par surprise.

« Un entraîneur congédié, ce n'est jamais quelque chose que l'on souhaite, a-t-il confié à *La Presse*. Ç'a été une journée difficile… J'ai été avec Mike depuis que je suis un membre du Canadien, et il m'a enseigné une foule de choses. En même temps, on se retrouve aujourd'hui avec un entraîneur extrêmement qualifié. (…) »

NOUVEAU SYSTÈME ?

À Boston, Claude Julien a mis en place l'un des systèmes défensifs les plus étanches de la LNH, tout en voyant son équipe afficher année après année parmi les meilleurs indicateurs de possession de rondelle de la ligue. Ses méthodes ont procuré beaucoup de succès aux Bruins, qui ont remporté la Coupe Stanley en 2011, et avaient valu à Julien le titre d'entraîneur-chef de l'année deux ans plus tôt.

Sous le nouveau DG Don Sweeney, Julien avait toutefois cherché à adopter une cadence plus rapide, avec des défenseurs davantage impliqués en attaque, afin de s'adapter au virage observé à la grandeur de la ligue. Mais les résultats ont été mitigés, et Julien a fini par en payer le prix.

Il faudra voir maintenant de quelle manière il entend diriger un groupe de joueurs très différent de ce qu'il avait sous la main à Boston. Il connaît bien Andrei Markov et Tomas Plekanec, qui faisaient déjà partie du Canadien à son premier passage avec l'équipe, et il est familier avec Carey Price et Shea Weber, qu'il a eu l'occasion de côtoyer au sein du programme olympique canadien.

MAROONS 2.0

ÇA CHAUFFE CHEZ LES MAROONS!
29

JE FAIS PARTIE DE LA FAMILLE



laVoixdel'Est

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

Téléchargez lincontournapp.com